
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51113

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

YVON LACAZE

PHILIPPE LE BON ET L'EMPIRE: BILAN D'UN RÈGNE
(Deuxième Partie)*

Table de matières

I. La politique ducale: les faits [Chapitres 1–4: cf. *FRANCIA* 9, p. 133–175].

5. Relance du litige luxembourgeois (1450–1460). Affaire de Münster (1450). Situation en Lorraine. Philippe seigneur engagiste du Luxembourg (octobre 1451). L'alliance franco-palatine (1453). Affaires d'Utrecht, de Liège, de Trêves (1456–1457). Le Luxembourg disputé entre Franco-Saxons et Bourguignons 168

6. L'Empire scindé en deux camps. Frédéric III se rapproche de la Bourgogne. Les Wittelsbach et Podiébrad de Bohême contre Frédéric III et Albert Achille de Brandebourg. La mission Haneron (1460). Triomphe luxembourgeois du duc (1462). Philippe est courtisé par Frédéric III, inquiet de la puissance palatine (projet d'alliance matrimoniale et de vicariat sur la rive gauche du Rhin, 1463) et Podiébrad. Visées de Louis XI sur le *regnum Romanorum* (1464) 180

7. La fin du règne (1465–1467). Renversement des alliances grâce à Charolais: réconciliation avec le Comte palatin (juin 1465). L'équipée liégeoise de Marc de Bade (1465). Le projet d'union matrimoniale austro-bourguignonne et d'attribution au duc de la couronne de roi des Romains persiste sous le Téméraire. Le traité franco-tchéque de 1467 demeure sans suite 191

II. La politique ducale: les mobiles

Origines de la pénétration bourguignonne en terre d'Empire au début du siècle. Le rôle des idées-force de l'époque dans la conduite de cette politique (concorde universelle, réforme de l'Empire, croisade); le rôle des traditions lotharingienne et burgondo-provençale. Atouts du duc et de ses adversaires. Philippe le Bon s'est-il heurté à un sentiment national allemand? Semi-échec de la politique antibourguignonne du roi de France en terre d'Empire. . . . 199

III. Le bilan

Les grandes phases de la politique de Philippe le Bon vis-à-vis des terres d'Empire. Rapports du duc avec les principaux princes d'Empire. Le cas spécial des relations austro-bourguignonnes: l'échec du projet de création d'un *regnum Burgundie* indépendant à Trêves (1473). Rapide survol de la politique du Téméraire (à titre de comparaison) 208

* La rédaction de cet article était achevée lorsque l'auteur a appris la parution de l'ouvrage de M. Heimann, dont il n'a pu dès lors tenir compte: Heinz-Dieter HEIMANN, *Zwischen Böhmen und Burgund. Zum Ost-Westverhältnis innerhalb des Territorialsystems des Deutschen Reiches im 15. Jh.*, Köln-Wien 1982, 488 p. (Dissertationen zur mittelalterlichen Geschichte, 2). – Pour les abréviations utilisées voir la première partie, *FRANCIA* 9, p. 133 ss. n. 1.

IV. Conclusion

Justification de la prudence de Philippe le Bon. Prince français, il peut être crédité de la naissance d'un certain «sentiment national» bourguignon. Il a su en terre d'Empire diviser pour régner et a fort opportunément fondu les destinées de la Bourgogne et de l'Autriche, future grande puissance du continent 222

5. *Relance du litige luxembourgeois (1450-1460)*

En 1450, la mort d'Henri de Moers, frère de Thierry et évêque de Münster, ranimait les prétentions des Hoya, vieux rivaux des Moers et protégés de Jean de Clèves qui, comme son père à Soest, manœuvrait à des fins personnelles la faction «démocratique» de la cité westphalienne contre Waleran, autre frère de Thierry et son candidat pour Münster. Le turbulent neveu du duc de Bourgogne devait se heurter cependant à un nouvel adversaire, l'évêque d'Utrecht Diepholz, bénéficiaire par personne interposée du désistement de Waleran.²⁵⁹ L'antagonisme colono-bourguignon ressurgissait *mutatis mutandis*: une fois encore, Philippe le Bon, peu soucieux d'affronter le pape Nicolas V et Frédéric III, favorables à Waleran, se bornait à mettre à la disposition du Clévois toutes les ressources de sa diplomatie. Comme dans les années vingt, le point crucial restait pour lui l'évêché d'Utrecht, où son obligé Diepholz s'était rallié à la faction antibourguignonne des Hoeks.

En ce milieu du siècle, le rôle joué par le Roi de France – concurremment avec le duc de Bourgogne – dans la cessation du schisme bâlois conférait à Charles VII un grand prestige en terre d'Empire. On comprend que dans la lutte qui opposait Albert Achille de Brandebourg et ses alliés aux communes révoltées, les princes allemands, soutenus par René d'Anjou, aient sollicité son appui.²⁶⁰ La crainte de l'expansionnisme bourguignon avait conduit d'autres princes – l'évêque de Liège, menacé par l'intention du duc Philippe de le remplacer par un prélat plus docile,²⁶¹ ou le duc de Gueldre – à accepter le

²⁵⁹ Waleran renonçait à ses droits sur la cité westphalienne, au début de 1452, en faveur de Conrad, neveu de Diepholz et prévôt du chapitre d'Osnabrück. Sur l'affaire de Münster, se reporter à HANSEN, t. II, 1888; PETRI, p. 109 ss.; AUBIN-PETRI, t. II, 1, p. 122 ss.; notre article cité n. 57, p. 93 ss.; SCHROER (n. 33) t. I, p. 45 ss.

²⁶⁰ Une ligue de trente-et-une villes, conduite par Nuremberg, devait s'opposer, de 1448 à 1453, à Albert Achille, frère cadet du margrave Frédéric II de Brandebourg, Albert projetant de se constituer un duché de Franconie à partir des terres qu'il détenait dans cette province ainsi que des évêchés de Wurtzbourg, de Bamberg et d'Eichstätt. Jean de Lorraine – le fils du roi René – faisait partie de la coalition dirigée contre Nuremberg: E. W. KANTER, *Markgraf Albrecht Achilles von Brandenburg, Burggraf v. Nürnberg. Ein Zeit- und Lebensbild*, I, Berlin 1911 (Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hauses Hohenzollern, 2. Reihe, Biographien, 2) p. 491. En avril 1450, les bourgeois de Nuremberg, apprenant que le Brandebourg recherchait l'aide de Charles VII, réclamaient aussi le soutien royal. Dès novembre 1449, René d'Anjou avait poussé son beaufrère à se déclarer en faveur des féodaux, qui députaient à Alençon en mars 1450. Le Roi de France prodiguait des assurances de médiation et d'appui aux alliés d'Albert – Mayence, Bade, Wurtemberg, etc. – il délégua à son tour des représentants auprès d'eux ainsi que dans tout l'Empire (Saxe, Bavière, Cologne, Trèves, Autriche, etc.). Le margrave Charles de Bade, par l'intermédiaire de son parent le duc de Lorraine, avait fait échec aux tentatives de Nuremberg en direction de la cour de France. D'ACHERY, *Spicilegium*, t. III, p. 798; LEROUX, p. 279-280; DE BEAUCOURT, t. V, p. 394 et note; KANTER, p. 53 et note. Sur cette querelle, voir également GEBHARDT (n. 1) t. I, p. 675.

²⁶¹ La tentative de Gérard de Looz, comte de Blankenheim, de rallier Liège à la cause royale (voir n. 185), s'était heurtée aux réticences du chapitre et de la cité, soucieux de ne pas agir sans le consentement de l'évêque, alors absent: DABIN (n. 87), p. 107. Par la suite, Heinsberg, qui voulait échapper aux pressions

protectorat du Roi ou ses subsides, à entretenir des contacts avec la cour de France. La Gueldre fournissait toutefois matière à conciliation, Marie de Gueldre, jadis destinée à Charles d'Anjou ou à Albert VI d'Autriche, épousant le roi d'Écosse, allié naturel de Charles VII, avec la bénédiction de son oncle de Bourgogne.²⁶²

La Lorraine en revanche – et la ville de Metz en particulier – demeurait l'enjeu de la constante rivalité opposant Charles VII et l'archevêque de Trèves au duc de Bourgogne. L'histoire des rapports de Philippe le Bon et des citains messins reste fort mal connue: s'il n'est pas impossible qu'une fraction du Conseil des Treize ait songé à se placer sous la sauvegarde du fils de Jean sans Peur – ainsi que pourraient le faire croire d'énigmatiques allusions de Chastellain²⁶³ – aucune trace formelle n'en a été retrouvée.²⁶⁴ L'hypothèse reste cependant vraisemblable lorsque l'on sait l'hostilité déclarée de René d'Anjou-Lorraine vis-à-vis des bourgeois et la proximité d'un Luxembourg désormais bourguignon. Le duc, qui encourageait en sous-main les Messins à en découdre avec son adversaire angevin, ne pouvait également que tirer profit du litige opposant l'évêque de Metz au Roi de France au sujet de la seigneurie d'Epinal²⁶⁵ ainsi

ducales, était empêché de se tourner vers la France par le peuple qui, par un singulier esprit de contradiction, se refusait à le suivre. G. KURTH, *La cité de Liège au Moyen Age*, t. III, p. 131–133; DABIN, p. 109. Cet aveuglement de la cité ne pouvait que faciliter l'accession en 1456 de Louis de Bourbon, neveu du duc, au siège épiscopal (voir ci-après, p. 177).

²⁶² En 1449. En 1436, le Dauphin avait, en épousant une sœur de Jacques II (ARMSTRONG, p. 22), contribué à resserrer l'alliance franco-écossaise.

²⁶³ Sur ces allusions, voir n. 220.

²⁶⁴ Les chroniques de la ville de Metz contiennent cependant, pour l'époque, plus d'une mention relative aux rapports des citains et du duc de Bourgogne. C'est ainsi que Philippe de Vigneulles signale (éd. Ch. BRUNEAU, t. II, Metz 1929, p. 305) l'envoi en 1446 des *chevaliers* Nicolle Louve et Jehan Baudoche pour aller parler, traicter et faire appointment avec le duc Phelippe de Bourgogne, qui alors estoit en Flandres. L'ambassade dura dix semaines: *Et tellement y ont heu besoingnié que ledit duc fut bon amey à la devant dicte cité de Metz*. Aucune indication n'est donnée sur les buts de ce voyage, mais nous ne serions pas autrement surpris s'il s'agissait de solliciter la sauvegarde ducale. En 1450, pour riposter à une sorte d'interdit dont ils étaient frappés en Lorraine et dans le Barrois, et devant les menaces de guerre qui se précisaient – n'étaient-ils pas accusés d'avoir rompu le traité de paix conclu en 1445 avec Charles VII et le roi René? – les Messins délèguèrent les *chevaliers* Nicolle Louve et Pier Renguillon au batard Corneille pour lui signaler que *Barisiens* (gens du Barrois) et Lorrains avaient entrepris de *faire clore les pais et duchiez de la dictes Luxembourg*. Corneille promit de mettre à leur disposition toutes les places dont ils auraient besoin, car il *sçavoit bien que c'estoit le gres et voullentés de monseigneur Philippe duc de Bourgogne*. La guerre fut évitée grâce à la médiation de Charles VII. HUGUENIN, *Les chroniques de la ville de Metz*, 1838, p. 269; BRUNEAU, t. II, p. 316 ss.; P. MAROT, *Intervention du roi de France Charles VII en Lorraine en 1450*, dans: *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain* 67 (1926–1927) p. 190–199; ID. (n. 167) p. 141. Ce faisceau d'informations fragmentaires ne comble malheureusement pas le silence des archives. Tout au plus pouvons-nous supposer que les Messins, pour se protéger de l'hostilité du roi René et de l'expansionnisme français (affaire d'Epinal), aient cherché un contrepoids en la personne du duc de Bourgogne.

²⁶⁵ Nous savons déjà que Charles VII, à l'occasion de son expédition de 1444, avait réussi à imposer sa garde à Epinal – au détriment des intérêts de l'évêque de Metz. En 1449, les Spinaliens et Conrad Bayer de Boppard envoyaient chacun de leur côté une ambassade au Roi de France, fort soucieux de ménager le prélat, que soutenaient ses neveux (songeons à Jacques de Sierck), les petits princes allemands et Frédéric III. La convention de Razilly (1450) conservait Epinal au Roi, en attendant que les deux parties eussent fourni leurs pièces justificatives. Nonobstant cette convention, l'évêque continuera de harceler les Spinaliens, prétendant préserver ses droits seigneuriaux sous la double sauvegarde du Pape et de l'Empereur. Sur tout ceci, voir L. DUHAMEL, *Négociations de Charles VII et de Louis XI avec les évêques de Metz pour la châtellenie d'Epinal (1444–1466)*, dans: *Annales de la Société d'Emulation des Vosges* 12 (1867) p. 199–444; BRUNEAU, t. II, p. 319, 322, etc.

que des sourdes intrigues du maréchal de Bourgogne Thiébaud IX de Neufchâtel contre les intérêts de René²⁶⁶ – tout comme Charles VII, de son côté, joua habilement de la détérioration grandissante des rapports de l'évêque bourguignon Fillastre et des bourgeois de Verdun.²⁶⁷ La menace d'une implantation trévoise à Metz, par le biais d'une réservation du siège épiscopal au profit de Jacques de Sierck,²⁶⁸ laissait présager au duc des lendemains difficiles pour sa conquête luxembourgeoise.

L'affaire luxembourgeoise restait plus que jamais à l'ordre du jour: à la mort d'Elisabeth de Görlitz, les Etats locaux, dûment manœuvrés, reconnaissaient à Philippe la qualité de seigneur engagiste (octobre 1451) – au grand dépit de Ladislas et du clan saxon. Le duc, soucieux de paix, projetait, tout au long de 1451–1452, d'unir son fils à Anne, fille de l'Electeur Frédéric de Saxe²⁶⁹ – princesse que Charles VII avait songé, en 1447, à marier au roi d'Ecosse – d'où une série de conférences tenues à Düren, Aix-la-Chapelle, Maastricht ou Cologne.²⁷⁰ C'était là une preuve notoire, s'il en était besoin, que le Bourguignon pouvait préférer une alliance »germanique« pour le comte de Charolais à une alliance française, dès lors que la première eût représenté un notable accroissement de puissance et une assurance pour l'avenir.²⁷¹ Sans doute, Philippe escomptait-il dissocier le front adverse, se gagner les Saxons, moins intransigeants que leur jeune beau-frère; et de fait, Ladislas refusait de s'incliner devant un

²⁶⁶ Sur une tentative du maréchal de Bourgogne de s'emparer de Lunéville en 1451, voir P. MAROT, Notes sur l'intrusion bourguignonne en Lorraine au XV^e siècle. Les Neufchâtel et la maison d'Anjou, dans: *AE* 44 (1930) p. 22 ss.

²⁶⁷ En 1448, Fillastre et Haraucourt ayant permuté, le premier passait du siège épiscopal de Verdun à celui de Toul. Des querelles s'élevaient rapidement entre Fillastre d'une part, son chapitre et les bourgeois de Toul d'autre part, entretenues par René d'Anjou-Lorraine – qu'avait autrefois servi le conseiller de Philippe le Bon. En avril 1451, Fillastre, qui s'était rendu auprès du Pape et de l'Empereur, accordait à Vienne son pardon aux délégués de sa ville. Le conflit rebondissant, l'évêque se réfugiait à Bruxelles, d'où il lançait interdicts sur interdicts, nonobstant les observations de ses collègues de Metz et Verdun et les protestations de Jacques de Sierck. Aux Toulous, qui avaient envoyé une ambassade au cardinal-légat d'Estouteville, Charles VII promettait de les faire protéger par ses officiers des frontières du Barrois. Mal soutenu par Nicolas V, Fillastre profitait de la succession de Jean Chevrot à Tournai pour suggérer au prélat moribond une permutation de siège (1460). MARTIN (n. 169) t. I, p. 407–416; DU TEIL (n. 59) p. 13; Tribout DE MOREMBERT, Jean Chevrot, évêque de Tournai et de Toul (vers 1395–1460), extr. Mémoires de l'Académie nationale de Metz 9 (1963–1964); LESOURD (n. 169) p. 125.

²⁶⁸ En mai 1450, un acte pontifical réservait à Sierck le siège épiscopal occupé par son oncle celui-ci une fois mort. Le 2 septembre 1455, Sierck se verra désigner comme coadjuteur et futur successeur, mais il mourra (29 mai 1456) avant son oncle, qui choisira comme coadjuteur Georges de Bade, chanoine de Cologne. GRIMME (n. 97) p. 115, 125–126 et P. J. n° 1 (acte du 2 septembre 1455).

²⁶⁹ A ne pas confondre avec Anne de Saxe, femme de Guillaume et sœur aînée d'Elisabeth, la fille d'Albert V avec laquelle il avait été question de marier Charolais en 1447.

²⁷⁰ Nous renvoyons à ce sujet à W. LIPPERT, La Bourgogne et la Saxe 1451–1454. Nouvelles recherches et documents sur un projet de mariage du comte de Charolais et sur la question luxembourgeoise, dans: Mémoires de la Société Eduenne, nouv. sér. 25 (1897) p. 1–44.

²⁷¹ M. ARMSTRONG, p. 14, remarque le caractère »francophile«, »royaliste« de l'union du comte de Charolais avec sa cousine Isabelle de Bourbon en 1454 et affirme que le duc aurait pu marier son fils dans l'Empire ou en Italie en retirant des avantages pécuniaires plus considérables. C'est oublier le contexte de l'époque, les projets de croisade bourguignons, Charles VII encourageant le mariage »bourbonnais« du Comte et Philippe voulant éviter une collusion franco-hongroise contre ses territoires durant son absence. Quelques années plus tôt, la situation ne se posait pas dans les mêmes termes.

traité qui, en août 1452, accordait à Charolais toutes les prérogatives d'un duc de Luxembourg.²⁷²

Charles VII poursuivait un long travail d'investissement: en 1452-1453, il renouvelait l'alliance conclue en 1444 avec les Cantons suisses.²⁷³ Cette mesure constituait – sans que fût nommément cité le duc de Bourgogne – une garantie implicite pour la couronne de France contre son adversaire, qui ne s'y trompa pas.²⁷⁴ Un autre atout de poids pour le Roi surgissait en la personne du nouveau Comte palatin du Rhin: Frédéric le Victorieux.

En avril 1453,²⁷⁵ le Roi de France reconduisait l'alliance signée à Trèves avec Louis IV, prédécesseur du Victorieux; Frédéric se liait également au chef de la maison d'Anjou et à son fils Jean de Calabre, récemment promu duc de Lorraine,²⁷⁶ par un traité d'assistance mutuelle et d'amitié.²⁷⁷ C'était là une habile manœuvre de la part du

²⁷² Ce traité, conclu entre le duc de Bourgogne et l'Electeur de Saxe en août 1452, garantissait toutefois à Ladislas la faculté de recouvrer la province contestée en remboursant diverses sommes assignées sur cette province. Le jeune prince exigeait en décembre 1452 le serment d'obéissance de ses sujets luxembourgeois, qui se rebellaient contre l'occupation bourguignonne en février 1453.

²⁷³ Charles VII prenait ainsi le relais de son fils. Le traité, conclu en novembre 1452, était ratifié en février 1453. Les Confédérés s'engageaient à ne pas porter assistance aux adversaires du Roi. B. DE MANDROT, *Les relations de Charles VII et de Louis XI rois de France avec les cantons suisses, 1444-1483*, Zurich 1881, p. 80; DE BEAUCOURT, t. V, p. 185-188; MALECZEK, 1968, p. 124. Que dans l'esprit de Charles, l'alliance fût avant tout dirigée contre d'éventuelles intrigues de la Savoie et du Dauphin n'empêchait pas qu'elle pût servir en cas de conflit armé franco-bourguignon. Le rétablissement de bonnes relations entre Berne et la Savoie un instant brouillées (MALECZEK, *ibid.*) rendait ce traité disponible contre des partenaires autrement dangereux que le fils d'Amédée VIII: Philippe le Bon, le futur Louis XI, voire même Albert VI d'Autriche.

²⁷⁴ Nous faisons allusion à l'un des griefs avancés par une ambassade bourguignonne à Montbazou en 1459 (voir n. 295).

²⁷⁵ Le 1^{er} avril 1453, s'il faut en croire C. J. KREMER, *Geschichte des Kurfürsten Friedrichs des Ersten v. der Pfalz*, t. I, Francfort-Leipzig 1765, p. 55. Le texte reproduit par KREMER (t. II, n° XXV, p. 78-79) porte en effet: *Datum in oppido Monticulorum prope Turonis (= Montils-les-Tours) die prima mensis Aprillis anno millesimo quadringentesimo quinquagesimo tercio ante pascha, regni vero nostri tricesimo secundo*. K. MENZEL, *Regesten zur Geschichte Friedrichs des Siegreichen Kurfürsten v. der Pfalz*, Munich 1862 (Quellen und Erörterungen zur bayerischen u. deutschen Geschichte, 2) p. 246, a suivi Kremer. En fait, la mention *ante Pascha* prouve que l'acte publié est à dater du 1^{er} avril 1454 (l'année 1453 anc. st. couvrant la période du 1^{er} avril 1453 au 21 avril 1454) – ce qui correspond par ailleurs à la trente-deuxième année du règne de Charles VII (qui avait pris le titre de Roi le 30 octobre 1422: DE BEAUCOURT, t. I, p. 241). Le texte de Kremer n'est donc pas celui du traité d'alliance proprement dit, mais de sa ratification par Charles VII (ratification tardive, puisqu'elle n'intervient qu'au bout d'une année). LEROUX, p. 287, n. 2, aurait retrouvé le traité lui-même au Staatsarchiv de Munich (sans indiquer malheureusement de référence précise): il serait daté de Tours, 13 avril 1453, *post Pascha*, et reproduirait les lettres de procuration de Charles VII à ses représentants, Thibaut de Lucé, évêque de Maillezais, et Jean de Jambes, seigneur de Montsoreau (11 avril). La Bibliothèque nationale de Paris contient d'ailleurs (fonds latin 11 827, f° 36) la ratification de l'alliance par Frédéric le Victorieux, ratification qui n'est également intervenue qu'assez tard, le 1^{er} décembre 1453 (*Datum in castro nostro Heydelberg decembris primo anno [nativitatis] Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo tercio*) et que DE BEAUCOURT a prise par erreur pour le traité (t. V, p. 394, note).

²⁷⁶ En février 1453, à la mort de sa première femme, la duchesse Isabelle, le roi René conservait le duché de Bar et abandonnait celui de Lorraine à son fils Jean de Calabre.

²⁷⁷ Traité daté du mercredi après la Quasimodo de 1453 (*in den Jar alz man zalte von Cristi unsers hern geburte, dusent vierhindert funffzig und drii Jahre*), Heidelberg. KREMER, t. I, p. 55; t. II, n° XXVI; MENZEL, p. 246 (34). La date de l'acte ne prête à aucune contestation, les chancelleries germaniques ayant généralement adopté sauf exceptions le style de Noël (A. GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris 1894, p. 123-124). Notons enfin que l'alliance n'était pas valable à l'encontre de Charles VII et de Frédéric III, respectivement exclus par le clan angevin et le Palatin.

clan angevin: le Victorieux avait en effet partie liée avec le Tyrolien Sigismond²⁷⁸ ainsi qu'avec l'archevêque de Trèves et le Bavarois de Landshut Louis IX le Riche – si, en revanche, il trouvait sur sa route la vieille hostilité de l'archevêque de Mayence, celles du margrave Jacques de Bade, des comtes de Wurtemberg,²⁷⁹ de la ligne collatérale de Veldenz au Palatinat²⁸⁰ – que la Bourgogne secondait pour contrer la politique d'expansion de l'Electeur en Alsace²⁸¹ – enfin de seigneurs de moindre envergure. L'archevêque de Trèves et Louis de Bavière – celui-ci en raison de ses liens de parenté avec Frédéric²⁸² – soutenaient la revendication formulée par le Victorieux de régner sur l'Electorat au nom d'un neveu mineur.²⁸³ Jacques de Sierck et le Palatin n'étaient-ils pas poussés par la force des choses à faire front commun face à l'expansionnisme bourguignon au Luxembourg ou à l'hostilité mayençaise?²⁸⁴ Au-delà de ces réactions purement défensives, des ambitions territoriales précises unissaient les trois compères: Sierck désirait asseoir son influence à Metz, à l'encontre d'un autre neveu de l'évêque, Jean Beyer de Boppard;²⁸⁵ Frédéric réclamait du Pape le premier évêché important

²⁷⁸ Depuis le 20 janvier 1452. WEIGEL (n. 211) p. 91.

²⁷⁹ L'hostilité wurtembourgeoise à l'égard du Comte palatin du Rhin provenait du fait qu'Ulric V ayant épousé Marguerite de Savoie, veuve du prédécesseur de Frédéric le Victorieux (voir n. 79), des difficultés financières avaient surgi entre les deux maisons au sujet de l'application du traité de mariage. ZIEHEN, p. 145; COHN (n. 89) p. 10.

²⁸⁰ Cette ligne était représentée par Louis le Noir, comte de Veldenz, cousin de Frédéric le Victorieux. Louis et son frère Frédéric de Sponheim détenaient certaines régions du Palatinat sises sur la rive gauche du Rhin (Simmern-Deux-Ponts) échues, lors du partage de l'Electorat en 1410, au décès de Robert III, roi des Romains, à son troisième fils Etienne, régions auxquelles s'était ajouté par mariage le comté de Veldenz. Cet accroissement de puissance d'une branche collatérale s'était heurté à la résistance de la branche aînée, notamment sous Louis IV et son successeur. KRAUS (n. 211) t. I, p. 456 ss.; COHN, p. 22 ss. L'enjeu de la lutte était le maintien de l'unité de l'Electorat.

²⁸¹ Sur cette politique d'expansion de l'Electeur palatin en Alsace, où il menaçait à la fois les intérêts de Louis de Veldenz et ceux de Philippe le Bon, voir GRÜNEISEN, p. 34 ss.; COHN (n. 89) p. 28–29; G. F. BÖHN, Pfalz-Veldenz und die Trierer Bischofswahl des Jahres 1456, dans: Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte 21 (1969) p. 98.

²⁸² Sur la bonne entente entre Louis de Bavière et Frédéric le Victorieux, l'un et l'autre Wittelsbach, consulter A. KLUCKHOHN, Ludwig der Reiche, Herzog von Bayern. Zur Geschichte Deutschlands im 15. Jh., Nördlingen 1865, p. 55 ss. Lorsqu'en 1453, Louis s'entremettra avec d'autres princes en vue d'éviter qu'une guerre n'éclate entre le Palatin et le clan mayençais (voir n. 289), il songera également à fournir une assistance militaire à son parent (*ibid.*, p. 57).

²⁸³ Au terme de discussions avec ses conseillers (septembre 1451), puis d'une assemblée d'Etats (janvier 1452), Frédéric le Victorieux se voyait conférer toutes les prérogatives inhérentes à la dignité électorale, à la condition d'élever son jeune neveu Philippe comme il ferait d'un fils et de ne pas se marier. Cette décision (qualifiée d'*Arrogatio*) devait se heurter au constant refus de l'Empereur. ZIEHEN, p. 175–176; H. GRÜNEISEN, Friedrich der Siegreiche, dans: Neue deutsche Biographie V (1961) 526; COHN, p. 27–29; BÖHN, p. 97.

²⁸⁴ Les alliances conclues par Frédéric le Victorieux avec le Tyrolien Sigismond, ainsi qu'avec Charles VII et le clan angevin, donc des princes qui possédaient en Philippe le Bon un redoutable voisin, faisaient du Palatin l'allié idéal pour l'archevêque de Trèves, l'un et l'autre inquiets de la conquête luxembourgeoise du Bourguignon: WEIGEL (n. 211) p. 91. On comprend dès lors que, dès mai 1452, Jacques de Sierck ait signé un traité d'assistance perpétuelle avec le Victorieux (KREMER, n° XXI; MENZEL, p. 234). Quant au Palatin, la sympathie trévoise lui permettait de mieux contrer les entreprises de l'archevêque de Mayence: par sa politique qui ménageait les intérêts du duc de Bourgogne, le Mayençais ne pouvait qu'être suspect aux prélats de Trèves et de Cologne. La collusion trévo-palatine devait provoquer l'envoi par Jacques de Sierck de Jean de Lysura à la cour de Vienne (fin 1452) puis à celle de Rome (janvier-mars 1453).

²⁸⁵ L'archevêque de Trèves désirait devenir coadjuteur de son oncle Conrad Beyer de Boppard; s'il s'était vu réserver en 1450 le siège épiscopal de Metz par Nicolas V (voir n. 268), il ne s'en heurtait pas moins à la

venant à vaquer pour son frère Robert, alors prévôt cathédral de Wurtzbourg,²⁸⁶ et Louis de Bavière se proposait de revendiquer, contre Philippe le Bon, les vieux droits détenus par les Wittelsbach sur la Hollande, la Zélande et le Hainaut.²⁸⁷ Les projets de réforme de l'archevêque de Trèves n'étaient donc pas dépourvus d'arrière-pensées, et l'on ne saurait s'étonner que, nonobstant l'ambassade de Jean de Lysura, porte-parole de Sierck, à la cour de Rome, puis à celle de Vienne, Frédéric III refusât de reconnaître à son homonyme palatin la dignité électorale, à l'inverse de la plupart des princes allemands,²⁸⁸ voire même du Souverain Pontife.²⁸⁹

La vieille inimitié du Palatin vis-à-vis de la Bourgogne ne pouvait que s'accroître avec l'union, en 1454, de Louis le Noir, comte de Veldenz, et d'une fille d'Antoine de Croÿ, le favori tout-puissant à la cour de Philippe le Bon.²⁹⁰ L'attitude hostile de Frédéric III à l'égard du Victorieux devait en faire un farouche adversaire de l'Empereur,²⁹¹ interdire toute collusion des deux Frédéric contre les ambitions bourguignonnes; l'on ne saurait par ailleurs s'étonner que l'antagonisme palatino-bourguignon fût appelé à disparaître un jour à la faveur de circonstances nouvelles dans l'entourage ducal. Avant toutefois que cette éventualité ne se présentât, Philippe le Bon soutenait ouvertement Veldenz; mais, en dépit d'un concours militaire de son allié, Louis le

concurrency de Jean Beyer qui, depuis 1451, intriguait également en cour de Rome pour obtenir la coadjutorerie. En fait, deux ans après que l'Empereur se fût prononcé par lui (1453), Sierck devait l'emporter le 2 septembre 1455. DRTA, t. 19, p. 114 et n. 3.

²⁸⁶ En février 1453, le Victorieux s'était engagé envers son frère à lui faire obtenir dès que possible un évêché. MENZEL (n. 275) p. 242 (29); DRTA, t. 19, p. 118, n. 3. Si nous en croyons un rapport de l'écolâtre de Saint-Castor de Coblenz à Jacques de Sierck (DRTA, t. 19, p. 114, 118), les visées de Frédéric pour Robert concernaient déjà la succession à l'archevêché de Cologne – où Robert se verra effectivement promu en 1463. Ce souci du Palatin s'ajoutait à celui de voir l'*Arrogatio* sanctionnée par le Pape, ne fût-ce que pour faire indirectement pression sur les décisions de l'Empereur: WEIGEL (n. 211) p. 107.

²⁸⁷ DRTA, t. 19, p. 114.

²⁸⁸ A l'exception bien entendu de l'archevêque de Mayence. Le 12 mars 1453, Thierry de Moers reconnaissait l'*Arrogatio* (KREMER, n° XXIV; MENZEL, p. 246; WEIGEL, p. 107). Deux jours auparavant, Jacques de Sierck avait donné l'exemple: à l'inverse de Menzel, qui retient la date du 10 mars 1452 (p. 223), il faut rétablir 1453 (WEIGEL, p. 107), la cour archiépiscopale de Trèves utilisant alors le style florentin de Pâques: GIRY (n. 277) p. 108. En décembre 1453 (et non 1454, comme le prétend MENZEL, p. 250), c'était au tour des Electeurs de Brandebourg et de Saxe (KREMER, n°s XXXII et XXXIII; WEIGEL, p. 109, n. 126), au terme de négociations entreprises sur l'initiative de l'archevêque de Trèves (DRTA, t. 19, p. 113).

²⁸⁹ Avant même que Lysura fût parvenu à Rome, le Pape confiait le soin de trancher le problème de l'*Arrogatio* (8 janvier 1453) à Jacques de Sierck et à l'évêque de Worms, l'un et l'autre partisans du Palatin, ce qui équivalait à sanctionner implicitement la situation juridique du Victorieux (WEIGEL, p. 107; DRTA, t. 19, p. 113). Quant aux Electeurs, ils prévoyaient qu'au cas où la réponse de l'Empereur ne répondrait pas à leurs espérances, ils se choisiraient un autre roi des Romains (DRTA, t. 19, p. 114–115). Mais le front commun constitué par Trèves, le Palatin, Cologne et la Bavière connut vite des failles; la seule utilité de ce front fut de voir à Worms, en juillet 1453, le Trévois, Louis IX le Riche de Landshut et Albert Achille de Brandebourg travailler de concert à empêcher la guerre qui menaçait d'éclater entre le Palatin d'une part, Mayence et Bade d'autre part (KREMER, t. I, p. 56–57; MENZEL, p. 247; DRTA, t. 19, p. 115).

²⁹⁰ M.-R. THIELEMANS, Les Croÿ, conseillers des ducs de Bourgogne. Documents extraits de leurs archives familiales, 1357–1487, dans: BCRH 124 (1959) n° 21, p. 95 ss.; GRÜNEISEN, p. 34. La même année, le frère de Louis de Veldenz, Frédéric I^{er}, duc de Palatinat-Simmern, épousa Marguerite de Gueldre. Pour plus de détails, voir PARAVICINI (n. 34).

²⁹¹ L'animosité impériale explique que le Palatin, figure marquante du clan réformateur, put escompter en 1456 – peut-être influencé par la tradition royale des Wittelsbach – se voir choisi comme roi des Romains.

Noir dut s'incliner en 1455:²⁹² dans son camp s'étaient trouvés l'évêque de Strasbourg²⁹³ – dont les bourgeois penchaient en revanche pour le successeur de Louis IV²⁹⁴ – et l'archevêque de Mayence, Jacques de Sierck jouant un rôle de médiateur. En mai 1456, le Comte palatin renforçait le camp de Charles VII en œuvrant à la conclusion d'un traité franco-danois, dont Philippe le Bon prit ombrage, bien qu'il ne fût apparemment dirigé que contre l'Angleterre.²⁹⁵ L'influence du Palatin sur l'échiquier germanique restait cependant limitée par le faisceau d'hostilités qu'il s'était attirées tant de la part de princes attachés à des degrés divers au camp bourguignon – Wurtemberg, Mayence – que du margrave de Bade, assez favorable pourtant à la France.

En septembre 1453, au lendemain d'une nouvelle incursion bourguignonne au Luxembourg,²⁹⁶ un accord, obtenu à Pfalzel par l'entremise de l'archevêque de Trèves, prévoyait la tenue d'une diète à Mayence:²⁹⁷ à l'origine de cette médiation se trouvaient Frédéric le Victorieux, le margrave de Brandebourg et Louis de Bavière, tous trois soucieux de défendre les intérêts d'un Ladislas récemment soustrait à la pesante tutelle impériale.²⁹⁸ A la même heure toutefois surgissait pour l'ensemble du monde chrétien un problème d'une tout autre gravité que le litige luxembourgeois: la chute de Byzance aux mains du Turc et ses suites. Répondant à la bulle de croisade lancée de Rome le 30 septembre, Frédéric III conviait entre autres princes le duc de Bourgogne à se rendre à une diète qui se déroulerait à Ratisbonne pour aviser aux moyens de pallier la menace ottomane.²⁹⁹ Les années 1454–1455 virent dès lors se poursuivre deux négocia-

²⁹² Entré en guerre en juillet 1455, Veldenz recevait, malgré les représentations de Jacques de Sierck, un fort contingent de mercenaires commandé par Antoine de Croÿ qui ne put secourir Saverne. Le duc de Bourgogne et le margrave de Bade ne devaient pas tarder, par leur défection, à contraindre Veldenz à se soumettre (Worms, 3 octobre). MENZEL, p. 250 ss.; COHN (n. 89) p. 9; LACAZE (n. 57) p. 110–111.

²⁹³ Robert, frère de Louis le Noir. Les rapports de l'évêque et de la Bourgogne n'étaient pas toujours de tout repos: le maréchal de Bourgogne lançait en 1454 une expédition contre Robert, pour le punir de l'appui qu'il fournissait à l'archevêque de Cologne contre le duc de Clèves (LACAZE, n. 57, p. 111, n. 3).

²⁹⁴ La politique de plus en plus envahissante du duc de Bourgogne en Alsace amenait, en mai 1457, la cité de Strasbourg à s'allier au Victorieux; le traité était renouvelé et prorogé en 1462. KREMER, t. II, p. 152; H. ANGERMEIER, *Königtum und Landfriede im deutschen Spätmittelalter*, Munich 1966, p. 425.

²⁹⁵ Lors de l'ambassade bourguignonne à Montbazou, en 1459, le Roi se verra reprocher entre autres choses la conclusion de ce traité: DE BEAUCOURT, t. VI, p. 215; VAUGHAN, p. 347. GRÜNEISEN, p. 31, n. 6, estime que le traité était dirigé contre le bloc burgondo-hanséatique. En fait, les rapports dano-bourguignons à l'époque étaient excellents; par ailleurs, le document prévoyait une coopération contre l'Angleterre, sans qu'aucune stipulation concernât la Bourgogne (ce que fera ressortir Charles VII). Il n'en reste pas moins que dans l'esprit du Roi, cet acte pouvait s'avérer utile contre une éventuelle collusion anglo-bourguignonne, toujours redoutée.

²⁹⁶ A la faveur de l'inaction française, due à l'expédition de Charles VII contre le duc de Savoie et à l'apparition de Talbot en Guyenne (MALECZEK, 1968, p. 137). Depuis sa victoire de Gavre, en juillet 1453, le duc n'était plus entravé par la rébellion gantoise.

²⁹⁷ Le traité de Pfalzel stipulant une trêve jusqu'à la Pentecôte 1454; les deux parties délègueraient à Mayence le premier dimanche de Carême. Notre article précité, p. 83; DRTA, t. 19, p. 375–377.

²⁹⁸ Frédéric le Victorieux s'étant vu reconnaître comme leur pair par la plupart des princes-électeurs et Louis de Bavière s'étant entremis avec succès entre Albert Achille de Brandebourg et Nuremberg, il restait encore à mettre un terme au litige luxembourgeois. DRTA, t. 19, p. 343–344. En juin 1453, le bruit courait de l'éventualité d'une entente entre le Brandebourgeois et le Palatin en vue de porter aide à Ladislas au Luxembourg (*ibid.*, p. 372).

²⁹⁹ Pour la connaissance de cette période dans ses moindres détails, nous renvoyons au tome 19 des DRTA, qui complète les données de notre article précité des Annales de Bourgogne. La bulle de croisade y

tions parallèles: pour Philippe le Bon, il s'agissait d'en finir avec le contentieux luxembourgeois et la question de l'investiture pour les pays »de par deça«, mais aussi de prendre au sein de l'Empire une place de choix pour la croisade qui se préparait.

En 1454, le litige austro-bourguignon sur Ferrette s'acheminait vers son dénouement.³⁰⁰ En revanche, les négociations qui se poursuivirent, de mars 1454 à octobre 1455, aux diètes de Mayence, de Ratisbonne, de Francfort, de Wiener-Neustadt et de Spire sur le Luxembourg – sous les auspices de Jacques de Sierck, puis en 1455 de Louis de Bavière – ne débouchaient que sur de vaines discussions ou des trêves précaires, tant était grand le malentendu entre les antagonistes.³⁰¹ La perspective du mariage saxon pour Charolais s'évanouissait dès le printemps de 1454, Philippe trouvant tout intérêt à une union française – celle de Charolais et d'Isabelle de Bourbon – pour amadouer Charles VII à la veille d'un éventuel départ pour l'Orient, et l'Electeur s'avérant peu disposé à remplir les conditions onéreuses du contrat.³⁰² Ladislas, quant à lui, se rapprochait ouvertement du Roi de France par des échanges de messagers,³⁰³ l'Autri-

est reproduite p. 56 ss.; l'invitation adressée par l'Empereur à Philippe le Bon, en date du 9 janvier 1454, aux pages 103–105. Les membres de l'ambassade ducale à la diète de Ratisbonne étaient l'évêque de Toul Guillaume Fillastre; Jean de Nassau-Vianden, sénéchal de Brabant; le seigneur de Bergen-op-Zoom; Jean Gronsselt, docteur-es-lois; enfin Adrien Van der Ee, que nous avons déjà rencontré lors de la négociation austro-bourguignonne de 1447. Une autre délégation, conduite par le Castillan Pedro Vasquez de Saavedra («Pietre Vasque») et le provincial des Augustins de Bruges Jacques d'Ostende, se rendait directement auprès de Ladislas; sitôt terminés les entretiens de Mayence, l'évêque de Toul et ses compagnons prenaient aussi la route de Prague. Voir DRTA, t. 19, p. 151 ss., p. 408 ss. Sur le voyage personnel du duc à Ratisbonne, son séjour en Allemagne, voir *ibid.*, p. 160 ss., 182 ss.

³⁰⁰ LACAZE (n. 57) p. 101 ss.

³⁰¹ Les instructions remises par le duc à ses ambassadeurs à Lille, le 24 février 1454, portaient que Philippe *n'ot oncques intencion de entreprendre chose qui peust ou doyt appartenir audit roy mais le lui voudroit aider a garder a son pouvoir* (DRTA, t. 19, p. 386). Philippe le Bon ne refusait pas a priori d'admettre les droits de Ladislas sur le Luxembourg, mais il ajoutait que ces droits étaient hypothéqués par l'engagère formulée en sa faveur et les obligations financières qui en résultaient pour le clan hungaro-saxon (paiement de la dot constituée par le roi des Romains Wenceslas à sa nièce Elisabeth de Görlitz entre autres). Cette bonne volonté apparente se heurtait cependant à l'intransigeance de la délégation de Ladislas. Grégoire de Heimburg, porte-parole de cette délégation, affirmait en effet que le duché de Luxembourg et la comté de Chiny étaient *de très ancien temps unis à la couronne et royaume de Behaigne*, dont ils étaient dès lors inséparables (DRTA, t. 19, p. 398). Heimburg ajoutait que les États de Luxembourg, au décès d'Elisabeth, s'étaient soumis à Philippe le Bon, *sauf toutesfois le droit dudit roy leur seigneur héritier* (20 mars 1454: DRTA, t. 19, p. 404) – langage apparemment modéré – mais deux jours plus tard, il faisait état de l'effet d'intimidation causé sur les États en 1451 par la présence physique de Bourguignons en armes. (LACAZE (n. 57), p. 86; DRTA, t. 19, p. 405). Une telle animosité, malgré les efforts pacificateurs de Jacques de Sierck, entraîna la brusque clôture des pourparlers de Mayence. Philippe le Bon, par ailleurs, devait, comme il l'avait fait plus d'une fois, utiliser l'argument de la croisade à ses fins personnelles, pour détourner Ladislas de ses soucis luxembourgeois (notre article précité, p. 87; DRTA, t. 19, p. 408 ss.).

³⁰² Le 25 mars 1454, l'Electeur Frédéric s'était engagé à verser une forte somme à Charolais, dont la moitié serait assignée sur la principauté et l'Electorat de Saxe. Il se garda bien de poursuivre les négociations, tout comme le duc de Bourgogne qui unissait son fils, dans le courant de l'année, à sa cousine Isabelle de Bourbon. Anne, quant à elle, épousera en 1458 le célèbre Albert Achille de Brandebourg. LIPPERT (n. 270) p. 21–23; DRTA, t. 19, p. 406 ss.

³⁰³ Charles VII envoyant pour sa part Richard Olivier, évêque de Coutances, et le célèbre Baudricourt, bailli de Chaumont (août 1454). DE BEAUCOURT, t. VII, p. 158; MALECZEK, 1968, p. 144.

chien Sigismond poussant à la conclusion d'une alliance matrimoniale entre les deux familles, dans la ligne de ses tendances profrançaises.³⁰⁴

Ces nouvelles tentatives de rapprochement entre les deux farouches adversaires du duc de Bourgogne ne s'étaient pas encore produites lorsque Philippe le Bon se rendit à Ratisbonne. Le voyage ducal jusqu'à la cité danubienne – Philippe avait tenu à assister personnellement à la diète, quand tant de princes d'expression germanique, plus soucieux de la réforme de l'Empire que du péril ottoman,³⁰⁵ brillaient par leur absence³⁰⁶ – fut un triomphe. Jouissant en tous lieux de toutes prérogatives »comme se eust esté l'empereur en personne«³⁰⁷, le duc achevait son parcours fastueusement escorté par Albert d'Autriche puis par Louis le Riche de Landshut – ce même Louis de Bavière qui, apparemment oublieux des revendications de sa lignée sur les pays »de par deçà«, se liait d'amitié avec le Bourguignon et ne lui ménageait pas les égards.³⁰⁸ Une telle réception ne pouvait que susciter des commentaires souvent dépourvus de toute bienveillance. Des rumeurs coururent alors, enregistrées par l'évêque de Sienne et confident impérial Piccolomini, selon lesquelles le Bourguignon aspirait à l'Empire: mais le fidèle serviteur de Frédéric III les balayait dédaigneusement.³⁰⁹ De nouvelles accusations furent portées dix-sept ans plus tard, dans le même sens, mettant en cause la personne de Martin Mair, qui aurait joué le rôle du tentateur auprès d'un duc en fait fort évasif.³¹⁰ Il se pourrait en réalité que celui-ci, comme quelques années auparavant, se fût déclaré prêt à soutenir la candidature d'Albert d'Autriche.³¹¹ Il nous paraît par

³⁰⁴ Trapp, représentant de Sigismond, ramenait à son retour en Autriche, au printemps de 1456, le consentement de Charles VII au mariage de sa fille Madeleine avec Ladislas. DE BEAUCOURT, t. VI, p. 159; MALECZEK, p. 145–146.

³⁰⁵ Ces deux thèmes étaient respectivement, à Ratisbonne, ceux de Jean de Lysura, représentant de l'archevêque de Trèves, et d'Aeneas Silvius Piccolomini, évêque de Sienne et secrétaire impérial. A l'évocation du danger turc, les délégués des Electeurs répondaient invariablement par l'argument des guerres civiles et de la faiblesse de l'Empire, qui le rendaient inapte à lutter contre l'Infidèle. BACHMANN (n. 31) p. 283 ss.; WEIGEL (n. 211) p. 114.

³⁰⁶ A Ratisbonne ne s'étaient présentés en personne que deux Electeurs, le margrave de Brandebourg et le duc Louis de Bavière-Landshut. Ladislas n'avait même pas délégué.

³⁰⁷ Mathieu d'Escouchy, Chronique, éd. DE BEAUCOURT, t. II, p. 247.

³⁰⁸ C'est à tort que LEROUX, p. 283, évoque un traité d'amitié qui aurait été conclu en avril 1453 entre Philippe le Bon et Louis de Bavière. Ses références concernent en fait l'année 1454: elles se rapportent soit à l'excellent accueil réservé par le Bavarois à son hôte (séjour à Lauingen et Ingolstadt du 5 au 9 mai; descente du Danube de concert jusqu'à Ratisbonne: KLUCKHON (n. 282) p. 74–76; DRTA, t. 19, p. 174–176, 181–182), soit à d'éventuelles intrigues probourguignonnes de Martin Mair au moment de la diète (S. RIEZLER, Geschichte Baierns, t. III, Gotha 1889, p. 391), sujet sur lequel nous reviendrons.

³⁰⁹ Aux *obtrectatores*, aux *lividi*, aux *maledici* qui insinuaient que Philippe simulait un vif souci de prendre part à la croisade pour être jugé digne de l'Empire ou pour obtenir l'érection en royaume de l'ensemble hollando-brabançon, l'évêque de Sienne opposait sa connaissance de la pureté d'intention du duc de Bourgogne. R. WOLKAN (n. 167) t. LXVIII, Vienne 1918, p. 511, l. 16 ss.; DRTA, t. 19, p. 339.

³¹⁰ En 1471, le duc Wolfgang de Bavière-Munich accusait, dans une lettre à l'Empereur, Mair de s'être engagé à soutenir auprès de l'archevêque de Mayence la candidature ducale au *regnum Romanorum* – avant d'intriguer dans le même sens pour Albert d'Autriche et Podiébrad (ce qui était exact dans les deux derniers cas). A. KLUCKHOHN (n. 282); Excurs: Aus einer Klagschrift gegen Martin Mair, p. 369–372; LACAZE (n. 57) p. 112 ss. Nous renvoyons à notre article pour plus de précisions.

³¹¹ Pour des raisons de chronologie, SCHROETTER (n. 212) et les éditeurs des DRTA (t. 19, p. 346) repoussent l'hypothèse d'une quelconque intervention de Mair, préférant rejeter la responsabilité de telles intrigues sur Jean de Lysura. Leur scepticisme se renforce du fait que les sources mentionnent comme

contre peu vraisemblable que les princes électeurs – et au premier chef l'archevêque de Trèves, inquiet du sort du Luxembourg – eussent sérieusement envisagé de conférer la dignité de roi des Romains à un prince non allemand, et de surcroît fort menaçant pour ses voisins.³¹² On peut toujours, il est vrai, voir là un trait supplémentaire de la diabolique habileté de Jacques de Sierck – cette dignité ne comportant pas pour autant un renforcement territorial de l'heureux élu – ou l'effet d'une intrigue personnelle de Martin Mair.³¹³ Dans la limite de nos connaissances, le but de Philippe semble avoir été en fait d'affirmer sa situation au sein de l'Empire par la consécration juridique de son pouvoir sur des territoires contestés, sans pour autant reprendre l'irréalisable projet, nourri en 1447, d'un royaume indépendant.³¹⁴

En 1455, la question de la succession à l'évêché d'Utrecht retenait une grande part de l'attention ducale, les Hoeks ayant porté leurs suffrages à la mort de Diepholz sur l'un des leurs, un Brederode, apparemment rallié depuis la conquête à la cause bourguignonne.³¹⁵ Dans le double conflit de Münster et d'Utrecht, Arnold de Gueldre s'était une fois encore rangé dans le camp antibourguignon.³¹⁶ En août 1456, le duc pénétrait dans Utrecht conquise pour y installer son bâtard David, mais il échouait peu après devant Deventer en raison de la résistance gueldroise. A Liège, Philippe le Bon, ayant longuement harcelé son vieil ami Heinsberg, obtenait qu'il se retirât au profit de Louis de Bourbon, neveu du duc, qui faisait en juin 1456 une entrée triomphale dans la cité.³¹⁷ Ce double succès – qui contrastait avec les compromis adoptés sous d'autres cieux – s'expliquait par l'action particulièrement persévérante du duc en des points stratégiques vitaux pour la cohésion et la survie de l'«Etat» bourguignon.

éventuels bénéficiaires de ces intrigues coup sur coup le duc de Bourgogne et Albert d'Autriche (DRTA, t. 19, p. 341–342, n. 9). On notera, il est vrai, que Lysura entra au service du duc Valois en 1456 (LACAZE, n. 57, p. 86, n. 4).

³¹² Il ne semble donc pas – contrairement à ce que laisse entendre BACHMANN (n. 31) – que Philippe le Bon ait recherché un haut commandement qui lui eût servi de tremplin pour un vicariat d'Empire ou la dignité de roi des Romains. Le duc ne voulait pas, selon ses dires, bénéficier d'un traitement privilégié et l'attitude des Electeurs s'avérait peu encourageante; il désirait avant tout s'intégrer à une croisade conduite par l'Empereur et Ladislas. Aussi ne se mit-il pas en avant à Ratisbonne; il a pu, il est vrai, laisser venir à lui certains intrigants; il ne les a pas sollicités. DRTA, t. 19, p. 341–343.

³¹³ Certaines accusations relatives aux rapports tendus de Mair avec l'archevêque de Mayence – l'homme étant devenu en 1455 le chancelier du prélat – en raison de manœuvres de Mair favorables à la Bourgogne dans le litige luxembourgeois, pourraient donner une certaine consistance à cette hypothèse. LACAZE (n. 57) p. 115.

³¹⁴ Les éditeurs des DRTA estiment que des traces de vellétés ducales d'indépendance se retrouveraient non dans le domaine d'éventuelles démarches de Philippe le Bon en vue d'accéder à la dignité suprême au sein de l'Empire, démarches auxquelles personne ne croit plus à l'heure actuelle, mais dans certaines tractations de Philippe avec Brandebourgeois, Hongrois et Polonais. Les bruits courant à l'époque d'une alliance possible entre Albert Achille et le duc de Bourgogne, l'envoi d'ambassades à Ladislas et au Polonais Casimir laisseraient à penser que Philippe était prêt à entrer en croisade avec ses anciens compagnons d'armes de 1444–1445, en se passant au besoin du concours de l'Empereur (DRTA, t. 19, p. 346).

³¹⁵ Gisbert de Brederode (avril 1455).

³¹⁶ Le duc de Gueldre avait également son candidat pour Utrecht. En 1454, il déclarait la guerre au clan des Hoya et à la ville de Münster et ses troupes rejoignaient celles de Diepholz. Sur l'antagonisme gueldro-bourguignon, consulter W. Jappe ALBERTS, *De antibourgondische politiek van Hertog Arnold van Gelre in de jaren 1452–1456*, dans: *Gelre. Bijdragen en mededelingen* 50 (1950) p. 1–22.

³¹⁷ LACAZE (n. 57) p. 100; HARSIN (n. 19) p. 219. Sur David de Bourgogne, évêque d'Utrecht, se reporter à S. B. J. ZILVERBERG, *David van Bourgondië, bisschop van Terwaan en van Utrecht (1427–1496)*, Groningue-Djakarta 1951 (BIMGRUU, 24).

A Münster par contre, Philippe le Bon et son neveu clévois sacrifiaient les Hoya au Palatin de Bavière, frère il est vrai de Louis de Veldenz, l'obligé de la Bourgogne (avril 1457).³¹⁸ A Trèves, le décès de Jacques de Sierck, l'ondoyant adversaire de Philippe (mai 1456), amenait les Etats à se rallier non à Robert de Bavière, frère du Victorieux,³¹⁹ mais à Jean, frère du margrave Charles de Bade (avril 1457).³²⁰ Si la famille de l'élu était de tendances angevines pour des raisons d'ordre matrimonial,³²¹ elle était également liée à Frédéric III pour des motifs identiques³²² et se rencontrait avec le duc de Bourgogne dans une commune hostilité au Victorieux. L'un de ses membres, Georges, frère du margrave et de Jean de Bade, bientôt promu évêque de Metz, se ralliera même sans réserve à la cause bourguignonne sous le Téméraire.³²³ Philippe le Bon voyait ainsi s'éloigner la menace d'une emprise palatine sur Trèves, fort dangereuse pour ses tentatives d'hégémonie dans la région.

En 1457, le litige luxembourgeois redevenait la préoccupation dominante du duc de Bourgogne. En mai, une ambassade hongroise sollicitait de Charles VII, à Lyon, son appui militaire et la prise du Luxembourg sous la garde royale, le Roi usant, quant à lui, de l'intimidation auprès de la cour ducale.³²⁴ L'alliance tant recherchée depuis des années entre les maisons de France et de Hongrie allait être scellée par un mariage lorsqu'à la Noël 1457, le fiancé, le jeune Ladislas – il n'avait alors que dix-sept ans – décédait brusquement.

³¹⁸ A la mort de Waleran de Moers, en octobre 1456, le choix du chapitre s'était porté sur Conrad de Diepholz. Calixte III, soucieux de ménager tant Philippe le Bon – en raison des projets de croisade – que le clan des Moers, qu'il soutenait depuis le début du conflit, se prononçait pour le prévôt de la cathédrale de Worms, le Palatin Jean de Bavière.

³¹⁹ A qui l'archevêque de Mayence Thierry d'Erbach avait promis d'intervenir en sa faveur auprès du duc de Bourgogne et du Pape: BÖHN (n. 281) p. 98–99. On comprend qu'un tel engagement était voué à l'échec dans l'état des rapports palatino-bourguignons.

³²⁰ Le nouvel élu avait comme autres frères Georges et Marc qui deviendront respectivement évêques de Metz et de Liège en 1459 et 1465, ainsi que le bienheureux Bernard de Bade. B. SÜTTERLIN, *Geschichte Badens*, t. I, *Frühzeit und Mittelalter*, Karlsruhe 1965–1968, p. 302–303. Sur l'élection, voir K. KRIMM, *Baden und Habsburg um die Mitte des 15. Jh. Fürstlicher Dienst und Reichsgewalt im späten Mittelalter*, Stuttgart 1976, p. 99–101. En acceptant Georges de Bade, Philippe le Bon sacrifiait le clan jadis hostile à Jacques de Sierck et favorable aux aspirations de la maison de Veldenz: ZIEHEN, p. 78; BÖHN (n. 281) p. 99.

³²¹ Jacques I^{er}, margrave de Bade, avait épousé en 1426 Catherine de Lorraine, belle-sœur de René. Peu avant sa mort en 1453, il s'était vu nommer par Charles VII comme son conseiller et chambellan; le Roi songera même – avant de penser à Ladislas de Hongrie – à fiancer sa fille Madeleine avec Bernard, second fils de Jacques. DE BEAUCOURT, t. IV, p. 12, n. 7; LEROUX, p. 287; KRIMM (n. 320) p. 29.

³²² Le margrave Charles I^{er} de Bade avait épousé une sœur de Frédéric III, Catherine. Une sœur de Charles de Bade, Marguerite, sera unie à Albert Achille, chef du clan impérial contre Podiébrad et les Wittelsbach. ZIEHEN, p. 162–163.

³²³ Georges de Bade, devenu évêque de Metz contre Olry de Blamont, un instant soutenu par la Bourgogne, rechercha d'abord l'alliance française pour récupérer Epinal, mais déçu par Louis XI, il devint l'un des meilleurs agents du Téméraire en Lorraine (traité d'alliance et de confédération du 29 septembre 1473). Il participera activement aux ambassades visant à la conclusion du mariage de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche. Pour plus de détails, voir Jean SCHNEIDER, *Un conseiller des ducs de Bourgogne: Georges de Bade, évêque de Metz (1459–1484)*, dans: *Cinq-centième anniversaire de la bataille de Nancy (1477)*, p. 305–338.

³²⁴ Richard Olivier et Jean Boursier intimaient à Philippe l'ordre, en septembre, de renoncer à ses entreprises contre les sujets de Ladislas. Le duc modérait aussitôt l'ardeur de ses troupes. DE BEAUCOURT, t. VI, p. 161–174; MALECZEK, 1968, p. 150.

La disparition de Ladislas laissait en tête à tête Charles VII et les parents saxons du défunt d'une part, Philippe le Bon d'autre part. Un instant la querelle eût pu dépasser le cadre du Luxembourg, que Charles VII s'était empressé de prendre sous sa protection armée: l'élection, en mars 1458, à la succession de Ladislas, de Podiébrad, seigneur hussite de Bohême, suscitait le dépit du roi de France, qui avait soutenu la candidature de son fils cadet Charles,³²⁵ voire même celui du duc de Bourgogne, qui nourrissait peut-être la même ambition pour Charolais.³²⁶ Thierry de Lenoncourt, ambassadeur itinérant de Charles VII, devait cependant, après son passage à Thionville, traiter avec l'heureux élu – qui recherchait l'alliance française – et Guillaume de Saxe, en vue d'une alliance matrimoniale concernant Charles de France³²⁷ – tandis que le duc contestait vivement à Charles VII le droit de se mêler du Luxembourg et que de l'observatoire bourguignon où il était réfugié depuis deux ans,³²⁸ le Dauphin se tenait étroitement au courant des démarches paternelles en Allemagne.³²⁹ Toujours en 1458, une autre ambassade française se voyait confier la mission de réconcilier Sigismond et les Suisses et – avec l'arrière-pensée de contrarier l'expansionnisme bourguignon – d'engager l'Autrichien à se mettre en possession de l'Alsace, du Sundgau et du Brisgau et à nouer une alliance avec le duché de Lorraine.³³⁰

Dans l'optique franco-saxonne, Podiébrad et Philippe le Bon représentaient les adversaires à abattre: aussi, en mars 1459, les Saxons en appelaient-ils à Charles VII contre eux et abandonnaient-ils le Luxembourg au Roi moyennant finances. Tout au long de la nouvelle année, les cours de France et de Bourgogne échangeaient de nombreuses ambassades pour empêcher un conflit qui semblait imminent.³³¹ En

³²⁵ Proposée par l'ambassadeur itinérant Lenoncourt en février 1458, sur le conseil de Zdenek de Sternberg, chef de l'ambassade de Ladislas venue à Paris.

³²⁶ Si nous en croyons le témoignage de Piccolomini (LEROUX, p. 201, n. 2).

³²⁷ La fille de Guillaume aurait épousé Charles de France, lui transmettant les droits de la duchesse sa mère sur le Luxembourg. Guillaume demandait toujours que le Roi prît en main ses droits sur le duché (DE BEAUCOURT, t. VI, p. 203–204).

³²⁸ En 1456, sur le point d'être arrêté par son père, le Dauphin s'était enfui vers les Pays-Bas et résidait à Genappe, dans le Brabant.

³²⁹ Nous faisons allusion à une lettre de Champdenier au Dauphin adressée de Vienne le 8 juin 1458, et où l'ambassadeur de Charles VII exprimait le souhait d'une réconciliation entre le Roi, son fils et le duc de Bourgogne. Cette entente constituerait selon lui un excellent bienfait pour la foi face à la menace turque – et qui sait, permettrait à la maison de France de nourrir de sérieuses visées sur la couronne impériale. Plus que son contenu, assez conventionnel – encore que l'allusion à la dignité impériale traduise un rêve plusieurs fois séculaire des rois de France – ce document nous intéresse dans la mesure où il pourrait rendre compte des incessants efforts poursuivis par le futur Louis XI pour rentrer en grâce auprès de son père et échapper à la pesante protection de son «oncle» de Bourgogne. Sur ce texte, voir LEROUX, p. 304–306; DE BEAUCOURT, t. VI, p. 200–202; MALECZEK, 1968, p. 169, note.

³³⁰ Allusion à l'ambassade de Jean de Fenestrang, maréchal de Lorraine, et de Jean de Champdenier, commandeur d'Issenheim (DE BEAUCOURT, t. VI, p. 199–200). C'était là rééditer la tentative avortée de 1430 de constituer un bloc Alsace-Lorraine-Luxembourg hostile au Bourguignon.

³³¹ Nous pensons particulièrement à l'ambassade de Jean de Croÿ reçue à Montbazou en février 1459 (LEROUX, p. 299–300; DE BEAUCOURT, t. VI, p. 211 ss.; MALECZEK, 1968, p. 158; VAUGHAN, p. 352). Elle plaidait la cause du Dauphin et reprochait au Roi ses alliances avec le Danemark, Berne, Liège, Ladislas de Hongrie, l'Empereur et autres princes d'Empire. Sur les plaintes formulées la même année par Philippe le Bon auprès de Charles VII en raison des prétentions tchèques sur le Luxembourg, voir A. DE REILHAC, Jean de Reilhac, secrétaire maître des comptes, général des finances et ambassadeur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII, t. I, Paris 1886, p. 52–53 et 77.

prévision de ce conflit, Philippe prenait des assurances en Angleterre dans le clan yorkiste,³³² auprès du Milanais Sforza³³³ ou des Aragonais d'Espagne et de Naples. En terre d'Empire, Charles VII et le duc rivalisaient de bons offices pour conduire Sigismond et les Cantons – qui s'en étaient pris aux biens d'Eléonore d'Ecosse – à conclure une paix de cinquante ans à Constance,³³⁴ ainsi que pour régler le long contentieux entre le Comte palatin du Rhin et ses adversaires.³³⁵

6. *L'Empire scindé en deux camps. Frédéric III se rapproche de la Bourgogne*

Aux alentours des années soixante, la cassure de l'Allemagne en deux blocs antagonistes était plus réelle que jamais; elle ne devait pas tarder à se répercuter sur les rapports du duc de Bourgogne avec les princes d'expression germanique. Dans sa tentative de se

³³² A la suite des rencontres du Yorkiste Wenlock et de Louis Gallet, ambassadeurs du roi d'Angleterre, avec Philippe le Bon (à Mons, en octobre 1458) puis avec Charles VII, Wenlock faisait savoir à la duchesse de Bourgogne le vif désir des Français d'obtenir des trêves afin d'empêcher toute collusion anglo-bourguignonne. L'année suivante, Philippe le Bon était en rapport avec Warwick, ennemi de la reine d'Angleterre Marguerite d'Anjou, pour traiter des dommages subis par leurs flottes respectives. Tandis que Charles VII se prononçait de plus en plus pour sa nièce Marguerite, Philippe poursuivait son rapprochement avec le clan yorkiste, entamé depuis plusieurs années. DE BEAUCOURT, t. VI, p. 259 ss.; THIELEMANS (n. 117) p. 371 ss.

³³³ Sforza était hostile à l'accroissement de l'influence française dans la Péninsule, qui se manifestait en 1458 par la mainmise de Charles VII sur Gênes. Aussi était-il amené à se rapprocher de Philippe le Bon, des Yorkistes et des Aragonais de Naples – eux-mêmes victimes des entreprises angevines. Le condottiere milanais proposait dès octobre 1455 la conclusion d'un traité à Philippe le Bon (DE BEAUCOURT, t. VI, p. 231, note) et manifestait le souci d'assainir ses rapports économiques avec la Bourgogne. M. MARTENS, La correspondance de caractère économique échangée par François Sforza, duc de Milan et Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1450–1466), dans: Bull. Inst. hist. belge de Rome 27 (1952) p. 221–234. En décembre 1456, un ambassadeur milanais à la cour de France préconisait l'envoi d'un agent à la cour de Bourgogne: DE BEAUCOURT, t. VI, p. 236; PEYRONNET, La politica italiana di Luigi Delfino di Francia, dans: Rivista storica italiana 64 (1952) p. 35; P. M. KENDALL – V. ILARDI, Dispatches with related documents of Milanese Ambassadors in France a Burgundy 1450–1483, I, 1450–1460, Athens (Ohio) 1970, p. 243, 246; E. PONTIERI, Carteggi diplomatici fra Milano Sforzesco e la Francia, I (18 Agosto 1450–26 Dicembre 1456), Roma 1978, p. 379. En mai 1459, Philippe offrait de constituer une ligue avec Sforza et Naples contre Charles VII. Quant aux négociations entreprises l'hiver suivant par le Dauphin, elles devaient aboutir le 6 octobre 1460 à la conclusion d'un traité d'assistance mutuelle entre le futur Louis XI – qui sacrifiait les droits de Charles d'Orléans à la succession des Visconti – et le maître du Milanais. B. Carlo DE FREDE, Luigi XI e le aspirazioni angioine al regno du Napoli, dans: Archivio storico per le province napoletane, n. s. 32 (1950–1951) p. 46; V. ILARDI, The Italian League. Francesco Sforza e Charles VII (1454–1461) dans: Studies in the Renaissance 6 (1959) p. 159–162; KENDALL-ILARDI, II, 1971, p. 462–466.

³³⁴ Si DE BEAUCOURT ne connaît que les conférences tenues à Constance en 1461 (voir n. 355), M. MALECZEK cite en revanche également (p. 176) celles qui se déroulèrent dans la même ville deux ans plus tôt, auxquelles assistèrent entre autres Français et Bourguignons et qui aboutirent à un traité signé le 9 juin. La diplomatie française avait obtenu des stipulations particulièrement avantageuses pour les Confédérés afin d'éviter qu'ils ne se jettent dans les bras du duc de Bourgogne. L'année suivante, Philippe le Bon intervenait auprès du Pape en faveur de Sigismond (MALECZEK, 1968, p. 186), un conflit opposant depuis dix ans le prince autrichien à Nicolas de Cues, devenu évêque de Brixen contre la volonté ducale. Selon LEROUX (p. 285), Philippe aurait renouvelé à la même époque le traité d'amitié austro-bourguignon – ce dont ne parle pas M. Maleczek.

³³⁵ Dans le courant de 1459, fin juin si nous en croyons le chroniqueur Burckhart Zink d'Augsbourg, non loin de Constance où ils venaient de réconcilier Sigismond et les Suisses, délégués français et bourguignons s'étaient réunis avec les représentants de divers princes germaniques pour mettre fin à la querelle de l'Electorat palatin (LEROUX, p. 290 et n. 1).

constituer un duché franconien, le frère de l'Electeur de Brandebourg Frédéric II, Albert Achille – ainsi surnommé par Piccolomini³³⁶ qui, dans son admiration, oubliait la forte capacité de dissimulation de son héros³³⁷ – s'était heurté au clan des Wittelsbach: Louis IX le Riche, Frédéric le Victorieux, Albert de Munich entre autres; le Brandebourgeois trouvait en revanche des alliés dans les personnes de l'archevêque de Mayence, du margrave de Bade et du comte de Wurtemberg et cherchait un appui auprès de Frédéric III. Politique qui allait de soi, les Wittelsbach prenant la tête de l'opposition réformatrice à la personne de l'Empereur et Albert Achille par ricochet celle du parti impérial.³³⁸ Or, en 1458, Podiébrad, nous l'avons vu, était monté sur le trône de Bohême contre le gré de Frédéric III – il en était de même de Matthias Corvin à Budapest,³³⁹ l'un et l'autre dépeçant l'héritage de Ladislas convoité par l'Empereur. Podiébrad – qui par ailleurs s'attirait l'inimitié de Rome par son refus d'abolir les *Compactata*, concessions jadis accordées aux rebelles hussites – devait devenir le chef du clan »bavarois«,³⁴⁰ donc l'allié de Frédéric le Victorieux: on conçoit dès lors que l'entente de plus en plus étroite entre le chef de l'Empire, le pontife de Rome et Philippe le Bon risquât d'entraîner ce dernier, à son corps défendant, dans une longue querelle étrangère à la Bourgogne. La politique de Frédéric III, par son manque de hardiesse, encourageait les ambitions de son redoutable adversaire tchèque: l'Empereur se résignant à voir triompher en Allemagne le phénomène de »territorialisation«, pourvu que fussent sauvegardés les intérêts de sa maison, l'idée d'un vicariat d'Empire, voire même d'un *regnum Romanorum* attribué à un prince particulièrement puissant, demeurait plus actuelle que jamais dans l'esprit des Electeurs; en 1459–1461, on pouvait croire que le roi de Bohême fût le mieux qualifié pour en assumer la charge.³⁴¹

C'est en 1459, avec l'ouverture de la succession à l'archevêché de Mayence, que l'opposition des deux blocs prit toute son ampleur.³⁴² A la mort de Thierry d'Erbach, le chapitre se prononçait à une faible majorité, pour son *custos* Diether d'Isenburg contre Adolf de Nassau, qui appartenait à la clientèle bourguignonne, à la condition que l'élu prît le parti du Brandebourg et du Wurtemberg dans le conflit qui les affrontait aux Wittelsbach. L'année suivante, battu par le Comte palatin, Diether concluait une alliance avec son vainqueur; il n'allait pas tarder à se poser en champion du mouvement réformateur.

A qui confier la lourde charge du *regnum Romanorum* dans ces conditions? Les princes germaniques songèrent alors à Podiébrad: c'est ainsi qu'en mai 1459, à Cheb,

³³⁶ VOIGT (n. 98) t. II, p. 104.

³³⁷ D'où également ses surnoms d'»Ulysse«, de »Renard de l'Allemagne« (*Vulpes Germaniae*).

³³⁸ GEBHARDT (n. 1) t. I, p. 676.

³³⁹ Frédéric III devait renoncer à la couronne de Hongrie en 1463.

³⁴⁰ O. ODLOZILIK, *The Hussite king. Bohemia in European affairs, 1440–1471*, New Brunswick 1965, p. 100.

³⁴¹ GEBHARDT, *ibid.* (cf. n. 338).

³⁴² Sur la guerre de succession à l'archevêché de Mayence, voir K. MENZEL, *Diether v. Isenburg, Erzbischof v. Mainz*, 1868; ZIEHEN, p. 38–39; P. WALBRACH, *Diether v. Isenburg-Büdingen, ein Erzbischof und Kurfürst vor der Reformation*, dans: *Büdingen Geschichtsblätter* 1 (1957); *Mittelalterliche Rechtsgutachten zur Mainzer Stiftsfehde 1459–1463*, bearb. v. A. ERLER, Wiesbaden 1964, p. 1 ss. (*Schriften der Wissenschaftlichen Gesellschaft an der J. W. Goethe Universität Frankfurt/Main. Geisteswissenschaftliche Reihe*, 4); COHN (n. 89) p. 11–12; KRIMM (n. 320) p. 147 ss.

Martin Mair, avec le consentement tacite de l'Electeur de Saxe, sondait le Tchègue sur le problème de la réforme de l'Empire.³⁴³ L'année suivante, en août, Louis IX le Riche, dans une phase de rapprochement, promettait de faire obtenir au prince hussite la dignité de roi des Romains, abondant ainsi dans le sens de Mair; le congrès de Cheb, en février 1461, semblait devoir marquer le triomphe de Podiébrad grâce à une réconciliation des deux clans.³⁴⁴ Dans leur lutte contre l'Empereur et le Pape, Frédéric le Victorieux et Diether de Mayence ne rencontraient aucune réaction de la part des archevêques de Cologne et de Trèves, qui cédaient désormais la place sur l'échiquier diplomatique à la Bohême et au Brandebourg.³⁴⁵

Or, le second semestre de 1459 et l'année 1460 virent surgir dans l'esprit du duc de Bourgogne, indépendamment, semble-t-il, de toute suggestion extérieure, l'idée de faire conférer la dignité vicariale à un prince particulièrement puissant de l'Empire – qui ne pouvait être que Philippe le Bon. Antoine Haneron, membre de l'ambassade clévo-bourguignonne au congrès de Mantoue, se rendait auprès du Pape, puis de l'Empereur.³⁴⁶ Sa mission germanique revêtait les multiples aspects des précédentes;³⁴⁷ mais elle visait en outre à conclure une alliance entre Frédéric et le duc et à obtenir, mais sous une autre forme, l'extension de puissance refusée en 1447.

Les instructions d'Haneron faisaient état – comme celles de 1447 – du «royaulme de Lothier», jadis dépecé entre rois de France et empereurs d'Allemagne,³⁴⁸ mais doté de ses propres lois successorales. Ce territoire mutilé, le duc n'en revendiquait pas la reconstitution comme treize ans plus tôt: fort circonspect, il se proposait pour un vicariat d'Empire qui eût englobé toute la rive gauche du Rhin.³⁴⁹ L'affaire resta sans suite;³⁵⁰ elle n'en révélait pas moins le profond sens politique du duc de Bourgogne: sachant son rêve d'un royaume indépendant irréalisable, il n'en espérait pas moins, dans le cadre des institutions impériales – en dehors d'une sanction *de jure* de son implantation hollando-brabançonne – ruiner l'entreprise franco-saxonne au Luxembourg et, au-delà, imposer son hégémonie à des concurrents de toujours: Comte palatin du Rhin, archevêques de Cologne et de Trèves.

³⁴³ ODLOZILIK (n. 340) p. 101–102.

³⁴⁴ Frédéric le Victorieux et Diether d'Isenburg se ralliaient aux vues de Mair (*ibid.*, p. 114–115). Lors du congrès de Cheb, Saxons, Bavares, Brandebourgeois, Palatins se retrouvaient avec Podiébrad, Mair et Heimburg assistant aux réunions (*ibid.*, p. 116).

³⁴⁵ ZIEHEN, p. 64.

³⁴⁶ Haneron devait se rendre auprès du Pape à l'occasion de la diète de Mantoue à partir d'août 1459, puis dès octobre, auprès de l'Empereur; l'année suivante, sa double mission était renouvelée par instructions du 1^{er} mai. Sur tout ceci, consulter O. CARTELLIERI, *Über eine burgundische Gesandtschaft an dem kaiserlichen und päpstlichen Hof im Jahre 1460*, dans: *MIÖG* 28 (1907) p. 448–464; H. STEIN, *Un diplomate bourguignon du XV^e siècle: Antoine Haneron*, dans: *BEC* 98 (1937) p. 283–349. Les instructions de 1460 sont publiées par CARTELLIERI, p. 448–464.

³⁴⁷ Il était encore question de régler le contentieux luxembourgeois ainsi que le problème de la prestation de l'hommage dû à raison des fiefs impériaux du duc.

³⁴⁸ Dont le territoire était sis entre l'Escaut et le Rhin, la Bourgogne et la mer de Frise. Le duc faisait spécifier à Vienne que jadis, *l'Empire ne souloit s'étendre que jusques au Rhin*.

³⁴⁹ Philippe réclamait *pouvoir ou commission sur les marches de deça le Rin pour garder ou soustenir les droits impériaux*.

³⁵⁰ Nous ignorons en effet quelle fut la réponse impériale: GRÜNEISEN, p. 33.

Entre-temps, l'activité de Charles VII ne se démentait pas : durant l'hiver 1459, les démonstrations verbales de Guillaume de Saxe, d'Albert Achille de Brandebourg et de Frédéric le Victorieux en faveur de la politique luxembourgeoise du Roi autorisaient ce dernier à nourrir les plus grands espoirs. Néanmoins, la nouvelle ambassade de Lenoncourt (avril 1460) auprès des princes précités ainsi que des prélats de Trèves et de Metz ne débouchaient que sur le conseil saxon de requérir pour Charles de France l'investiture impériale du Luxembourg.³⁵¹ Le Roi trouva, il est vrai, une compensation dans la protection accordée (avril 1460) aux Liégeois, débarrassés de Louis de Bourbon.³⁵² En fin d'année, l'intransigeance de Podiébrad portait un rude coup aux ambitions françaises³⁵³ et une ultime mission du bailli de Vitry à Coblenche en 1461, en vue d'acquitter les sommes requises pour l'achat du Luxembourg, échouait, en raison de l'absence d'Europe de Guillaume de Saxe;³⁵⁴ la mort de Charles VII (22 juillet) – qui venait d'œuvrer une fois encore au règlement du contentieux austro-suisse³⁵⁵ – mettait un terme à l'entreprise. Dès les premières semaines de son règne, le nouveau roi de France, Louis XI, cédait au Bourguignon ses droits au duché – entendons en fait par là le solde de la somme due aux princes saxons par Charles VII, l'entrée juridique du Luxembourg dans la mouvance bourguignonne n'intervenant que plus d'un an après, à la fin de novembre 1462, lorsque Guillaume et Anne de Saxe eurent à leur tour définitivement renoncé à la province contestée.³⁵⁶ Louis XI ne pouvait se permettre de

³⁵¹ L'ambassade de Lenoncourt devait en fait sonder les princes d'Empire sur l'idée d'une conférence relative au Luxembourg que Charles VII et Philippe le Bon projetaient de tenir (DE BEAUCOURT, t. VI, p. 292; MALECZEK, 1968, p. 158). Elle avait comme autre mission de rendre un arbitrage dans la querelle de l'Electorat palatin.

³⁵² DE BEAUCOURT, t. VI, p. 286–287; DABIN (n. 87) p. 112. Les Liégeois, entrés de bonne heure en conflit avec Louis de Bourbon, avaient effectué des démarches auprès de Charles VII dès 1458; ils obtenaient à la suite d'une nouvelle mission en France des lettres royales de sauvegarde et de protection (17 avril 1460) renouvelées par Louis XI peu après son avènement (23 septembre 1461). HARSIN (n. 19) p. 219–224.

³⁵³ En décembre, Podiébrad exigeait des Luxembourgeois qu'ils le reconnussent comme leur seigneur et repoussait les prétentions françaises: DE BEAUCOURT, t. VI, p. 342; MALECZEK, 1968, p. 159.

³⁵⁴ Qui se trouvait alors en Terre Sainte. Ses représentants s'abstinrent dès lors de prendre une quelconque mesure.

³⁵⁵ Peu avant de mourir, Charles VII avait uni ses efforts à ceux des représentants d'un certain nombre de princes allemands ainsi qu'à ceux de délégués bourguignons pour faire conclure une paix de quinze ans aux conférences de Constance entre Autrichiens et Confédérés (DE BEAUCOURT, t. VI, p. 344; MALECZEK, 1968, p. 188). Pour ce dernier auteur, le mérite de l'entremise reviendrait plus à Louis de Bavière qu'aux Français.

³⁵⁶ Par un texte daté du 1^{er} août 1462 (WÜRTH-PAQUET, Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays de Luxembourg, dans: Publications de la Section historique de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg 31 (1876) n° 187, p. 101 ss. Guillaume de Saxe et sa femme Anne rappelaient la cession en 1459 de leurs droits sur le Luxembourg, à Charles VII; ce dernier mort, ils s'étaient adressés à Louis XI qui, déclarant avoir cédé ses droits au duc de Bourgogne, les renvoyait à Philippe le Bon pour le restant du paiement à eux dû (10 000 écus en or avaient été versés sur les 50 000 prévus). Aussi les Saxons désignaient-ils pour traiter avec le duc Pierre Knorre, prévôt de Wetzlar, et Rodolphe Schenk von Tautenburg. Knorre et Schenk, arrivés à Bruxelles, renonçaient aux prétentions saxonnes sur le Luxembourg (1462, 15 août: WÜRTH-PAQUET, n° 189, p. 106 ss.); ils vendaient au duc les droits de leurs mandants pour 50 000 écus (3 septembre, Bruxelles: WÜRTH-PAQUET, n° 192, p. 112 ss). Enfin, le 25 novembre 1462 (et non 1461, comme le déclare par erreur M. MALECZEK, 1968, p. 159), d'Amboise, Louis XI faisait cession à Philippe le Bon de tous ses droits sur le Luxembourg, gratuitement et ce «en raison de sa proche parenté et de l'amour qu'il avait porté toujours à Philippe» (WÜRTH-PAQUET, n° 203, p. 126–127). Pour plus de

s'aliéner son puissant protecteur; par la même occasion, il supprimait tout motif de querelle avec Podiébrad, que la commune hostilité du Saint-Siège à leur égard rapprochera bientôt de la France.³⁵⁷ Il sacrifiait momentanément ses prétentions sur une terre lointaine et d'accès difficile, le maintien de l'ordre au sein du Royaume et la constante menace anglaise accaparant toutes ses énergies.

Le litige luxembourgeois était réglé pour le plus grand profit du duc de Bourgogne. Il n'en était pas de même à Mayence, où Isenburg, rallié aux Wittelsbach, tentait de reprendre à son compte la politique traditionnelle d'opposition des Electeurs au double pouvoir du Pape et de l'Empereur.³⁵⁸ Devant le péril, Frédéric III et son fidèle lieutenant, Albert Achille, songeaient à utiliser Philippe de Bon à leurs fins. Ce n'était pas sans raison qu'ils escomptaient son appui, sachant que Jean de Croÿ, l'un des membres du clan alors tout puissant à la cour de Bourgogne, arrêta avec son beau-frère le comte de Veldenz les modalités d'intervention de contingents que Croÿ mènerait en personne à la lutte contre le Victorieux.³⁵⁹ Aussi, lors des négociations bavaro-bohémienne de Prague (1461), un représentant du margrave brandebourgeois s'efforçait-il d'attirer le duc dans l'alliance impériale, non sans maladresse il est vrai: les bruits courant sur une éventuelle attribution à Podiébrad de la couronne de roi des Romains ainsi que du Luxembourg, et au Bavarois Louis IX le Riche de Landshut de la Hollande et de la Zélande, à titre de fiefs il est vrai,³⁶⁰ ne pouvaient guère séduire un prince qui avait émis, l'année précédente, des revendications où la mainmise bourguignonne sur les pays »de par deçà« était considérée comme un fait irréversible.

Des clans brandebourgeois et bavarois, c'est à celui-ci que revint le dernier mot. Sa double victoire à Seckenheim (30 juin 1462) – où Frédéric le Victorieux s'emparait de la personne de ses principaux ennemis³⁶¹ – et à Giengen (19 juillet), où Louis IX le Riche triomphait d'Albert Achille, suscitait maintes appréhensions en terre allemande. C'est alors que l'Empereur écrivait au Roi de France³⁶² et au duc de Bourgogne pour solliciter

détails, voir surtout N. VAN WERWEKE, *Definitive Erwerbung des Luxemburger Landes durch Philipp Herzog v. Burgund (1458–1462)*, Luxembourg 1886. Cette renonciation au Luxembourg fut la concession essentielle que Louis XI consentit en contrepartie de l'autorisation à lui accordée de rentrer en possession des villes de la Somme: VAUGHAN, p. 357.

³⁵⁷ Louis XI avait aboli la Pragmatique Sanction peu après son avènement pour se concilier les faveurs de Pie II. Celui-ci n'en poussait pas moins les prélats à résister au Roi, reprochant à ce dernier sa notoire tiédeur pour la perception de la dîme de croisade. J. MACEK, *Le mouvement conciliaire. Louis XI et Georges de Poděbrady* (en particulier dans la période 1466–1468), dans: *Historica* 15, Prague (1968), p. 12–13. Si Charles VII avait refusé à Podiébrad un projet de traité franco-bohémien en 1458 – les espoirs qu'il nourrissait à l'époque sur la couronne de Bohême ayant été déçus du fait du Tchèque – une détente intervenait en revanche avec la venue au pouvoir de Louis XI (p. 20–21).

³⁵⁸ Diether avait refusé de souscrire lors de son élection à certaines exigences pontificales, qui lui interdisaient notamment de soulever la classique revendication de la réunion d'un concile universel ou de mettre à profit les prérogatives attachées à sa dignité d'archevêque de Mayence pour rassembler les princes électeurs sans l'autorisation de Rome. Il convoqua en effet en février 1461 un »Fürstentag« à Mayence même. *Mittelalterliche Rechtsgutsachten*, p. 2–4.

³⁵⁹ En février 1461. THIELEMANS (n. 290) n° 26, p. 103 ss.

³⁶⁰ A. BACHMANN, *Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrichs III. und Max I.*, t. I, Leipzig 1899, p. 149.

³⁶¹ A savoir le margrave Charles de Bade, son frère l'évêque de Metz et le comte de Wurtemberg. BACHMANN, t. I, p. 282–284; GEBHARDT (n. 1) t. I, p. 675–676.

³⁶² A tort dénommé Charles (vraisemblablement par confusion avec Charles VII) par KRAUSE (n. 57) p. 14.

leur assistance. Les messagers du Pape, de l'Empereur et du parti impérial – l'archevêque de Trèves, Jean de Bade, le comte Louis de Nassau, Eberhard de Wurtemberg entre autres – ne parvenaient pas à décider Philippe le Bon à jeter ses forces dans la bataille – nonobstant ses protestations d'amitié pour l'archevêque et l'hospitalité dont il gratifia son client wurtembourgeois.³⁶³ Le margrave de Brandebourg avait lui-même délégué à Bruxelles, en novembre 1462,³⁶⁴ vraisemblablement sans grand succès.

Aussi, contre l'union de deux enfants: Marie de Bourgogne, petite-fille du duc; Maximilien, fils de l'Empereur – première mention explicite d'une série de propositions analogues qui aboutiront après le désastre de 1477 – le Pontife de Rome se décidait, au début de 1463, à se faire l'interprète de Frédéric III auprès du puissant duc de Bourgogne.³⁶⁵ Pie II encourageait son correspondant à prendre en personne ou par l'intermédiaire du comte de Charolais le commandement des opérations contre le Palatin; il rappelait au duc sa vieille promesse de la croisade restée sans exécution et offrait au nom de l'Empereur la dignité royale; Frédéric III envisageait enfin l'union de leurs familles et promettait l'obtention par Philippe du vicariat sur la rive gauche du Rhin.

Le duc n'était guère désireux de s'immiscer dans les querelles allemandes, encore que, dans le conflit qui venait d'éclater, en 1462, entre les chanoines de la cathédrale de Metz et les magistrats de la cité, ces derniers prenant le parti d'Isenburg,³⁶⁶ Philippe manifestât, malgré ses exhortations à la paix, une certaine préférence pour les chanoines qui, conformément aux injonctions pontificales, s'étaient prononcés pour le triomphe de Nassau à Mayence – chanoines que Louis XI et le clan angevino-lorrain entouraient également d'attentions.³⁶⁷ Par ailleurs, le Bourguignon ne manifestait pas

³⁶³ KRAUSE, *ibid.*; BACHMANN, t. I, p. 290, 357 ss. Le duc s'efforça de faire libérer les prisonniers: KRIMME (n. 320), p. 170 ss.

³⁶⁴ Le comte Eberhard v. Aurach. Quant à Eberhard de Wurtemberg, il semble avoir fondé des espoirs excessifs sur Philippe le Bon: n'écrivait-il pas à Albert Achille que le duc aurait promis de veiller sur le Wurtemberg avec des garnisons, que des offres similaires avaient été formulées par le comte de Charolais, enfin que Philippe songeait même à rameuter les Suisses? (BACHMANN, t. I, p. 360).

³⁶⁵ La lettre adressée par le Pape au duc de Bourgogne, du 30 janvier 1463 *nouv. st.*, a été publiée dans l'édition bâloise des Opera de Pie II (1551, p. 855) ou dans J. J. MÜLLER, *Des Hlg. Römischen Reiches Teutscher Nation Reichstagstheaturum* – Iéna, t. II, 1713, p. 186–187. On la trouve mentionnée et analysée par CHMEL, *Actenstücke und Briefe zur Geschichte des Hauses Habsburg im Zeitalter Maximilians I*, t. I, Vienne 1854, p. LXXII, note; BACHMANN, t. I, p. 361; KRAUSE, p. 15; A.-M. et P. BONENFANT (n. 226) p. 22, n° 3; G. REUTTER (n. 78) p. 140, n. 3.

³⁶⁶ Sur un côté pittoresque de cette lutte entre le Magistrat et les chanoines, retirés à Pont-à-Mousson, puis à Vic (près de Château-Salins), voir H. Tribout de MOREMBERT, *Les chanoines de Metz en 1462 lancent les premières affiches de polémique* (Extr. des Mémoires de l'Académie nationale de Metz, t. VIII, 1962–1963).

³⁶⁷ Ecrivain au Magistrat de Metz le 27 août 1462, Philippe le Bon l'exhortait à laisser rentrer le chapitre dans la ville et à s'entendre avec le Pape, en renonçant à irriter ce dernier par des appels répétés contre ses sentences. Lui-même se faisait fort de mettre son influence en cour de Rome au service des Messins. Bénédictins de Saint-Vanne (n. 1) t. V, p. 700–701; K. WEINMANN, *Bischof Georg v. Baden und der Metzger Kapitelstreit*, dans: *Jb. der Ges. für lothringische Gesch. und Altertumskunde* 6 (1894) p. 46. Louis XI et le roi René rivalisaient avec le duc d'amabilité auprès des chanoines, leur accordant des sauvegardes à la même époque (MEURISSE, *Histoire des évêques de Metz*, 1634, p. 377–378; Bénédictins de Saint-Vanne, t. V, p. 702, 705 ss). La lettre ducale au Magistrat, interceptée, ne parvint pas à ses destinataires, ainsi que l'annonçait une ambassade messine au duc en octobre (Bénédictins de Saint-Vanne, t. V, p. 731 ss.;

une grande ardeur pour la croisade.³⁶⁸ Pour l'Empereur, l'offre faite ne pouvait constituer qu'un pis-aller, Frédéric III se souciant peu de substituer l'hégémonie bourguignonne à la puissance palatine. Les clans antagonistes commençaient à se disloquer: en 1462, ce fut à Podiébrad que l'Empereur, assiégé par son frère Albert dans sa forteresse de Vienne, dut sa libération, et tant Frédéric que le Tchèque songeaient à une réconciliation générale, notamment par le moyen d'une conférence de paix à Prague.³⁶⁹ Dans une telle atmosphère, on conçoit qu'un mémorandum du 16 mars 1463, adressé par Albert Achille à la chancellerie impériale, recommandât la constitution non plus d'un seul, mais de deux vicariats sur les rives gauche et droite du Rhin, au profit respectivement de Philippe le Bon et du roi de Bohême – tout en mentionnant également l'éventualité d'une union entre Maximilien et Marie de Bourgogne.³⁷⁰ Escomptant s'attirer, par le canal de cette double proposition, les bonnes grâces de deux puissants princes, le Brandebourgeois œuvrait en vue d'assurer au clan impérial une position de force dans les négociations de paix prévues.

En 1463, s'ouvrait dans la vallée rhénane une nouvelle succession avec le décès de Thierry de Moers (13 février). Le trône archiépiscopal de Cologne revint à Robert de Bavière, frère du Comte palatin, et non à un candidat bourguignon – qu'eussent volontiers soutenu l'Empereur et le duc de Clèves – à savoir l'un ou l'autre des deux neveux de Philippe le Bon nés de sa sœur Agnès de Bourbon et déjà pourvus d'une dignité épiscopale:³⁷¹ la mission de Jean de Nassau-Bréda et d'Antoine Haneron voyait en effet ses propositions poliment déclinées par les Colonnais.³⁷² Défaite de la Bour-

WEINMANN, p. 46–47). Le duc, quelques mois plus tard, accordait, à la demande expresse du Pape, une lettre de protection au chapitre (8 février 1463: Arch. départ. Moselle, G 441; MEURISSE, p. 577 ss; Bénédictins de Saint-Vanne, t. II, 1775, p. 659; WEINMANN, p. 47). Dans le courant de 1463, Philippe œuvrait de façon plus active au rapprochement des parties: il fut décidé en juin que deux membres du Conseil de Luxembourg, Guillaume de Saint-Soigne et le président Jean Lorfèvre, feraient acte de médiation. Bénédictins de Saint-Vanne, t. V, p. 763–764, 767 ss.; WÜRTH-PAQUET (n. 356) t. 32 (1877) n^{os} 10, 20, 25 à 27, etc.; WEINMANN, p. 51. Ce fut cependant l'évêque de Metz Georges de Bade, qui, quelques années plus tard, devait être à l'origine de la réconciliation: la paix était signée et les chanoines rentraient dans la cité en 1467. Charolais semble avoir également joué en 1465 un rôle de médiateur entre l'évêque et les chanoines: BRUNEAU (n. 264) t. II, p. 354.

³⁶⁸ KRAUSE (n. 57) p. 15. Ce peu d'ardeur explique la facilité avec laquelle le duc vieilli, au début de 1464, céda aux prières d'un Louis XI arguant contre la croisade du péril anglais, mais en fait peu soucieux de voir le comte de Charolais prendre la place du duc en l'absence de ce dernier. THIELEMANS (n. 117) p. 404, 465 ss.

³⁶⁹ BACHMANN (n. 360) t. I, p. 360 ss.; HEYMANN, *Georg of Bohemia, king of heretics*, Princeton 1965, p. 345–346.

³⁷⁰ *Fontes rerum austriacarum*, II. Abt., t. 44, p. 505–507; HASSELHOLDT-STOCKHEIM, *Herzog Albrecht IV. v. Baiern und seine Zeit*, Leipzig 1865, p. 263; BACHMANN, t. I, p. 372–373; MOLITOR (n. 211) p. 131; ZIEHEN, p. 316, n. 20; HEYMANN, p. 347.

³⁷¹ Il s'agissait de Charles et Louis de Bourbon, respectivement archevêque de Lyon et évêque de Liège. Sur cette affaire, voir notamment H. AUBIN, *Geschichte des Rheinlandes von der ältesten Zeit zum Gegenwart*, t. I: *Politische Geschichte*, Essen 1922, p. 194; GRÜNEISEN, p. 36.

³⁷² Le détail de la négociation nous est rapporté par les chroniques de la ville de Cologne. *Die Chroniken der deutschen Städte v. 14. bis ins 16. Jh.* XII. *Die Chroniken der niederrheinischen Städte*. Köln, Leipzig 1875, p. 373 ss.; L. ENNEN, *Geschichte der Stadt Köln*, t. III, Cologne-Neuss 1869, p. 430 ss. Thierry à peine décédé, Jean de Nassau et Antoine Haverer (sic), prévôt des églises d'Utrecht et de Mons, se présentaient le 4 mars à Cologne. Le 7, Antoine, après avoir affirmé les bonnes intentions de son maître à l'égard de la cité, annonçait de désir de Philippe de voir l'un des deux fils du duc de Bourbon promu à la dignité archiépiscopale dans la métropole rhénane. Il rappelait que, du vivant de Thierry, des négociations

gogne et de l'Empire et triomphe du clan adverse à première vue: en réalité, la politique ambitieuse de Thierry avait épuisé les ressources de l'archevêché, qui ne pesait plus du même poids qu'auparavant dans la balance des forces³⁷³ – affaiblissement provoquant par réaction l'«*Erblandesvereinigung*», qui limitait les pouvoirs du prélat au profit des Etats.³⁷⁴ Robert devait en outre s'engager à reconnaître la légitimité d'Adolf de Nassau, qui l'emportait finalement à Mayence.³⁷⁵ Le compromis ainsi intervenu rendait inutile l'opération envisagée par Frédéric III contre le Palatin; par ailleurs, le rapprochement particulièrement marqué à l'époque entre France et Bourgogne – rapprochement qui se traduisait dans la malencontreuse autorisation laissée à Louis XI de racheter les villes de la Somme et la recherche par ce dernier d'une union française pour la fille du comte de Charolais – ne pouvait qu'encourager Philippe à éluder le projet impérial, notamment sous son aspect matrimonial (novembre 1463).³⁷⁶ Dans les conflits mayençais et colonais, les intérêts du duc de Bourgogne étaient en fin de compte préservés: le frère du Comte palatin avait dû seconder un client bourguignon, lui-même lié à cet autre client fidèle qu'était le comte de Wurtemberg.³⁷⁷

Toujours en 1463, une autre sollicitation vint à Philippe; mais elle provenait cette fois de l'adversaire acharné du Pape et de l'Empereur, de Podiébrad en personne. Par

avaient déjà été menées en ce sens avec l'approbation pontificale, mais n'avaient pas abouti pour diverses raisons. Haneron soutenait qu'il ne fallait pas tenir compte de l'origine française des postulants: ne descendaient-ils pas du côté de leur mère des Wittelsbach de Bavière? Pour répondre à la crainte de voir le gouvernement de l'archevêché tomber entre les mains de Français (donc d'étrangers), il soulignait que le duc, sur ses propres terres, se gardait bien de favoriser les Français au détriment des autochtones. Dans la séance du 9 mars, les membres du Conseil de ville éludaient poliment la requête ducale, se déclarant incompetents pour traiter de l'élection, étrangers aux problèmes du chapitre et de l'archevêque. Cologne n'était-elle pas l'une des quatre villes libres d'Empire qui ne se reconnaissaient d'autre maître que l'Empereur, le for temporel détenu par l'archevêque ne l'étant qu'en raison de sa qualité de burgrave d'Empire?

³⁷³ A la mort de Thierry, il ne restait effet plus grand chose du puissant complexe territorial acquis par la famille de Moers; l'archevêché était appauvri et endetté. DROEGE, *Verfassung* (n. 34) p. 63.

³⁷⁴ Nous entendons par là un règlement imposé par le chapitre, la noblesse et les villes de l'archevêché au prince-électeur, aux termes duquel aucune guerre, aucune opération d'engagère ne pourrait être décidée sans le consentement du chapitre et de la communauté urbaine. Les Etats seraient autorisés à tenir de leur propre chef des réunions, à répondre à toute transgression du règlement par la désobéissance (ENNEN, t. III, p. 435).

³⁷⁵ Diether d'Isenburg, déposé par le Pape en août 1461 au profit de Nassau, avait conservé le précieux appui de Frédéric le Victorieux. Seckenheim était cependant compensé par un coup de main réussi de Nassau sur Mayence en octobre 1462. Un an plus tard, en octobre 1463, la paix était conclue à Zeilsheim: tandis qu'Adolf de Nassau devait s'employer à faire lever les sentences pontificales contre Diether, ce dernier renonçait au siège archiépiscopal de Mayence (*Mittelalterliche Rechtsgutachten*, p. 12–13).

³⁷⁶ Une ambassade impériale s'était rendue à Hesdin, où le duc recevait notamment le Roi de France et la reine d'Angleterre. Lors d'une audience secrète à Lille, le duc prétextait l'extrême jeunesse de sa petite-fille pour se dérober. Or, au même moment, Louis XI, devant la difficulté de se procurer l'argent nécessaire au rachat des villes de la Somme, entreprenait le duc dans l'espoir que la somme recherchée fût versée sous forme de dot pour le mariage qu'il projetait de Marie et de son frère Charles de France. CHASTELLAIN, *Œuvres*, t. IV, p. 428; CAZAUX (Y.), *Marie de Bourgogne*, Paris 1967, p. 133–134; ARMSTRONG, p. 25, n. 1. Notons par ailleurs que, la même année, le duc éconduisait les envoyés de Louis IX le Riche de Bavière-Landshut et du comte de Wurtemberg Ulric V – princes vivant cependant dans les meilleurs termes avec la Bourgogne – qui sollicitaient pour les fils de leurs maîtres la main d'une belle-sœur du comte de Charolais, Marguerite de Bourbon (ARMSTRONG, p. 23).

³⁷⁷ En 1466, Adolf de Nassau songea – en vain il est vrai – à prendre comme coadjuteur Henri de Wurtemberg, fils d'Ulric: ZIEHEN, p. 145–146.

l'intermédiaire du Grenoblois Marini – et agissant vraisemblablement dans l'esprit de Martin Mair – le roi de Bohême tenta de neutraliser la propagande pontificale auprès des cours d'Europe. Usant habilement du slogan de la croisade si cher au cœur de l'ancien évêque de Sienne, Marini proposait contre le Turc une puissante coalition où, aux côtés de son maître, figureraient notamment les Bourguignons, et qui serait le fait des chefs de nations plus que de l'Empereur ou du Pape – le tout en un plan qui préfigurait avec cinq siècles d'avance, le fonctionnement de la Société des Nations.³⁷⁸ Si Louis XI réservait à ce plan un bon accueil – ne partageait-il pas avec Podiébrad le triste privilège d'être l'une des bêtes noires de la cour de Rome? – la réaction ducale, à Bruxelles, fut des plus tièdes et finalement négative.³⁷⁹ Podiébrad ne comptait plus désormais que sur le Roi de France à l'Ouest: en 1464, une nouvelle ambassade de Marini proposait à Louis XI de convoquer l'ensemble des princes chrétiens et se portait garante des bonnes dispositions polonaises, hongroises et vénitiennes. Influencé par les clercs de son entourage, le Roi se contenta de conclure avec le Tchèque un traité d'amitié, ignorant délibérément le projet de convocation et la croisade anti-turque.³⁸⁰

Le fils de Charles VII ne mésestimait pas pour autant le facteur tchèque – si les soucis de politique intérieure, la nécessité de ménager Rome lui interdisaient de s'engager trop ouvertement aux côtés du roi de Bohême.³⁸¹ Louis XI semble avoir

³⁷⁸ Ou le «grand dessein» d'Henri IV. Une ligue de membres souverains et égaux fonctionnerait comme une institution internationale dotée de la personnalité juridique et coiffée d'un consistoire général qui maintiendrait la paix entre les états, toutes mesures étant prévues, y compris la résistance armée, pour parer à une agression. ODLOZILIK (n. 340) p. 151–154; MACEK (n. 357) p. 22 ss.

³⁷⁹ Une ambassade pontificale auprès des cours de France et de Bourgogne (mai 1463) et quelques semaines plus tard, une lettre personnelle de Pie II à Philippe le Bon dans le cadre du congrès réuni pour la croisade (P. M. PERRET, *Histoire des relations de la France avec Venise*, t. I, Paris 1896, p. 392–394 et 394, n. 3) maintinrent le duc dans le droit chemin – bien qu'à l'inverse de Perret, M. ODLOZILIK prétende (p. 154–155) ignorer ce que fut cette réaction. Certains auteurs, tels BACHMANN (n. 360) t. I, p. 404–405, ont cru voir dans la démarche bruxelloise de Marini la preuve d'une grande naïveté de la part de la diplomatie tchèque. D'autres en revanche (HEYMANN, p. 303) estiment non sans raison que le projet de Podiébrad, auquel pouvait avoir participé Martin Mair, vieille connaissance du duc de Bourgogne, n'eût pas nécessairement entraîné un refus de ce dernier, surtout à une époque où les rapports franco-bourguignons étaient en voie de nette amélioration.

³⁸⁰ Dans sa duplicité, Louis XI n'hésitait pas à justifier les ambassades de Podiébrad devant Philippe le Bon en assurant ce dernier que l'alliance prévue avec les royaumes de Bohême, de Pologne et de Hongrie ne visait qu'à défendre la foi chrétienne et n'était en aucune façon dirigée contre la Bourgogne et sa conquête luxembourgeoise. VAESSEN-CHARAVAY, *Lettres de Louis XI roi de France*, t. II (1461–1465), Paris 1885, p. 80 ss.; HEYMANN, p. 360. Sur ces ambassades, consulter V.-L. TAPIÉ, *Le projet pacifique de Georges [Podiébrad] et la politique française*, dans: *Cultus pacis. Etudes et documents du Symposium Pragense. Cultus pacis 1464–1964*. Académie tchécoslovaque des Sciences, Prague 1966, p. 111–118; MACEK, p. 28 ss. Voir aussi V. POLACEK, *Le droit des gens et les efforts internationaux de la Bohême au XV^e siècle: relations du pays avec la France et la Bourgogne*, dans: *Journées internationales d'histoire du droit*, Leyde 1968 = *Revue d'histoire du droit français*, 46^e année, 1968 – 4, p. 710.

³⁸¹ En 1465, le voyage de Lev de Rožmítal, beau-frère de Podiébrad, auprès de diverses cours européennes – dont celle de Bruxelles – constitua à sa façon une nouvelle opération tchèque de contrepropagande, apparemment sans grand résultat. Sur ce voyage, outre l'édition de M. Letts signalée par M. Vaughan, relevons l'étude de M. Bedřich SVATOŠ, *Un témoignage tchèque sur la Belgique à l'époque des ducs de Bourgogne*, dans: *Université libre de Bruxelles. Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales et slaves* 14 (1954–1957), p. 391–397.

nourri en 1464 – si nous en croyons Albert Achille³⁸² – l'ambition de ceindre, lui aussi, la couronne de roi des Romains – ambition qui ne pouvait que se développer dans le contexte des bonnes relations (et peut-être des complicités) franco-bourguignonnes.³⁸³ Une telle promotion eût permis à Louis, qui n'était pas sans connaître le marché récemment offert à Philippe le Bon, de consolider sa situation en Italie, de s'étendre vers l'Est, et partant, d'affirmer sa suzeraineté sur le puissant vassal bourguignon.³⁸⁴ Il se peut qu'un petit noyau de conseillers, séduits par le mythe rhéan³⁸⁵ et soucieux de faire pièce à l'expansionnisme de Philippe le Bon, ait alors songé à revendiquer pour le fils de Charles VII l'héritage de Lothaire.³⁸⁶ Le mystérieux incident de mai 1464, au cours duquel les Messins rejetèrent une invitation française à solliciter la protection royale, invitation formulée pour la plus grande crainte de l'Empereur et désavouée – pour la forme – par Louis XI,³⁸⁷ s'expliquerait dans un tel contexte. L'on ne saurait dès lors considérer comme de simples »bavardages d'ambassadeurs«³⁸⁸ les fréquents

³⁸² Albert Achille était avisé par le chevalier et secrétaire de Podiébrad Jobst v. Eynsiedl, le 4 juillet 1464, que les Messins avaient envoyé une ambassade à l'Empereur pour l'avertir que le Roi de France leur avait demandé de lui rendre hommage en qualité de roi des Romains; l'intention de Louis XI était de se rendre prochainement à Rome pour s'y faire couronner empereur. Cette lettre a été publiée par C. HÖFLER, *Fränkische Studien* (IV). I. Urkundliche Beiträge zur Geschichte der Häuser Brandenburg und Oesterreichs, dans: *Archiv für Kunde österreichischer Geschichtsquellen* 7 (1851), p. 37–38. La lettre, authentique ou non, de Louis XI, en date du 9 mai, Nogent-le-Roi, demandant aux Messins de se mettre sous sa protection, a été publiée dans: *Bénédictins de Saint-Vanne* (n. 1) t. VI, 1790, p. 13. Voir également BACHMANN (n. 360) t. I, p. 522; ZELLER (n. 166) t. I, p. 62–63, n. 3.

³⁸³ Il est en effet surprenant que le correspondant d'Albert Achille laisse croire à une collusion, lors de l'épisode messin de 1464, entre Louis XI et le duc de Bourgogne, lequel aurait fourni des troupes (?) au Roi et se serait appreté à reconnaître tenir le duché de Luxembourg d'un Louis devenu roi des Romains: *Item der Herzog von Burgundien der leihe dem konig von Frankreich vil folkes Vnd sol das Herzogtump zu Lutzelnwurgh vom jm als von eym Romischen konig entpfangen haben* (HÖFLER, p. 37). Faut-il ajouter à cela une éventuelle complicité du duc de Lorraine Jean de Calabre et du Comte palatin du Rhin avec Louis XI, à en croire une lettre adressée durant la dernière décennie du siècle par un fils d'Albert Achille (Frédéric le Victorieux se proposant d'installer un de ses fils sur le siège épiscopal de Metz)? *Nachdem nu der konig von Frankreich der pfalzgraf vnd der herzog von Lottringen mit einander in eynung vnd dann der pfalzgrave in stetter ubung sei, einen seine Sohne auff dem stift zu Metz zu bringen* (ibid., p. 38). A prime abord, ces assertions paraissent des plus suspectes lorsqu'on sait le grave antagonisme opposant le Brandebourgeois au Wittelsbâch (et à un moindre degré au Bourguignon), lorsque l'on connaît également la personnalité d'Eynsiedl: secrétaire du roi de Bohême, il avait tout intérêt à compromettre Philippe le Bon – qui n'était pas un allié – aux yeux de l'Empereur. Rien n'interdit cependant de supposer que Philippe le Bon, en raison de son rapprochement de l'époque avec la France (affaire des villes de la Somme), ait considéré avec faveur les ambitions de Louis XI sur le *regnum Romanorum*: les Croÿ, fidèles créatures du Roi, restaient tout puissants à la cour de Bourgogne. Faut-il aller plus loin, supposer, avec le second témoignage, beaucoup plus tardif, que Philippe se serait agrégé à un clan franco-palatino-lorrain? L'hypothèse n'est pas invraisemblable: vis-à-vis du duc de Lorraine et du Palatin, ses rapports pouvaient traverser une période de transition, avant les réconciliations qui devaient intervenir en 1465 – contre le Roi de France il est vrai et sous l'impulsion non du duc vieillissant, mais de son fils (voir ci-après, p. 191 ss.).

³⁸⁴ HEYMANN (n. 369) p. 370.

³⁸⁵ Entre autres partisans de ce mythe: le Héraut Berry, comme l'indique G. ZELLER (n. 166), p. 55.

³⁸⁶ Ibid., p. 56.

³⁸⁷ Le désaveu du Roi représentait un expédient pour sortir de l'impasse où il s'était engagé, et de fait, Frédéric III devait adresser aux princes et Etats de l'Empire un mandement les invitant à secourir Metz en cas d'attaque française. *Bénédictins de Saint-Vanne*, t. VI, p. 16–17, 19–20; Ch. ABEL, *Louis XI et les bourgeois de Metz* (Mémoires lus à la Sorbonne. Histoire, 1864, p. 125–143); ZELLER, p. 62; J. RIGAULT, *Les relations de Louis XI avec la ville de Metz*, dans: *Annales de l'Est*, 5^e sér. 6 (1955) p. 184–185.

³⁸⁸ Selon la formule de ZELLER, p. 63, note.

témoignages des envoyés milanais à la cour de France sur la volonté royale de reconquérir tous les pays sis en-deçà du Rhin, en rééditant l'équipée de 1444 et en obtenant le concours du monde germanique contre le duc de Bourgogne.³⁸⁹ De tels bruits, fondés ou non, montraient quelles menaces continuaient à peser sur la conquête luxembourgeoise de Philippe le Bon et le statu quo lorrain. Statu quo pour l'heure favorable au duc de Bourgogne: avant que ne s'opérât sur le dos du Roi de France une réconciliation des maisons d'Anjou et de Bourgogne,³⁹⁰ à Toul, à partir de 1460, un fils de Thiébaud de Neufchâtel, succédant à l'irascible Fillastre – contre lequel Charles VII avait jadis offert sa protection aux bourgeois³⁹¹ – s'imposait sur le siège épiscopal, nonobstant la résistance de Jean de Calabre, mal soutenu par Louis XI.³⁹²

Si Philippe le Bon atténuait quelque peu son hostilité envers le Comte palatin du Rhin dès 1463, s'il refusait par contre la main tendue par Podiébrad, ses rapports avec les Cantons demeuraient ce qu'ils avaient été jusqu'alors: excellents, si l'on songe à ce que devait connaître le Téméraire. Le duc n'hésitait pas à envoyer le maréchal de Bourgogne, Thiébaud de Neufchâtel, exercer ses bons offices entre Louis XI et les Confédérés pour le renouvellement, en novembre 1463, du traité franco-suisse de 1452, favorisant ainsi indirectement les ambitions savoyardes de son ancien protégé.³⁹³

³⁸⁹ Sur ces témoignages, voir B. DE MANDROT, *Dépêches des ambassadeurs milanais en France sous Louis XI et François Sforza*, Paris, t. I, 1916, p. 281; t. IV, 1923 (éd. SAMARAN), p. 88, n. 2 et p. 244–245; RIGAUT, p. 183 ss. Une dépêche de Panigarola, adressée de Rouen le 25 janvier 1466, annonçait que Louis XI, qui venait d'envoyer des troupes en Champagne, espérait, une fois Metz emportée et le concours de la Ligue d'Allemagne acquis, poursuivre plus avant afin de *rogner les ailes au duc de Bourgogne qui l'a grandement offensé*. Une lettre de peu postérieure déclarait le Roi disposé à employer Galéas Sforza à cette lutte (RIGAUT, p. 186–187). La valeur de tels témoignages a été fort contestée par ZELLER, pour qui (p. 60) le Roi menait une politique essentiellement défensive (abandon du Luxembourg, puis d'Épinal en 1463; cession de la garde de Vaucouleurs et de Verdun en 1465, etc.), politique qui lui interdisait dès lors de chercher à s'étendre jusqu'au Rhin. Ce serait cependant, selon nous, faire bon marché de la personnalité assez ambiguë de Louis XI qui, à une méfiance parfois excessive, alliait par moments une confiance non moins excessive dans les mille ressources de sa fourberie, et ce notamment dans les périodes délicates (il suffit de se remémorer Péronne). On comprendrait mieux ainsi le faux pas de Metz (s'il fut involontaire). C'est oublier également que la meilleure forme de la défensive consiste parfois à prendre l'offensive ou à en donner l'illusion: peut-être le Roi bluffait-il en tâtant le terrain afin d'amener le Bourguignon à se découvrir.

³⁹⁰ En 1465: voir ci-après p. 191.

³⁹¹ Voir ci-dessus n. 267.

³⁹² Antoine de Neufchâtel, fils de Thiébaud, âgé de douze ans (!), avait été promu au siège de Toul par le Pape contre le désir du Roi de France, partisan du cardinal Richard Olivier, évêque de Coutances. Jean de Calabre s'était plaint en vain au Pape, tandis que Louis XI – qui venait d'accéder au trône et se gardait de heurter le duc de Bourgogne et Pie II – déclarait ne pas vouloir s'opposer aux volontés pontificales et faisait même avancer une armée contre les Tulois rebelles (1462); le duc de Lorraine s'inclina. Après le règlement de la guerre qui devait opposer au sujet d'Épinal, à partir de 1465, les Angevins et les Neufchâtel (voir n. 402), Calabre, revenant à la charge, désignait aux suffrages du chapitre son secrétaire, le protonotaire Jean de Lamballe, que Rome frappait d'excommunication. Le rapprochement intervenu entre Nicolas, fils et successeur de Jean de Calabre, et Charles le Téméraire, la lassitude des Tulois amèneront la conclusion du traité de Luxeuil (septembre 1472) qui consacra le triomphe d'Antoine. Dans la lutte qui opposera le duc Charles à René II, évêque et bourgeois observeront une stricte neutralité. MARTIN (n. 169) t. I, p. 418 ss.; MAROT (n. 266), p. 29 ss.; M.-Th. MAUJEAN, *Le chapitre de la cathédrale de Toul à la fin du Moyen Âge*, dans: *AE* 5^e sér., 2^e année (1951) p. 263 ss.; LESOURD (n. 169) p. 125–126.

³⁹³ Philippe de Bresse, second fils du duc Louis de Savoie, opposé à l'influence française, avait chassé son père, son frère aîné et sa belle-sœur Yolande, qui se réfugiaient à Gand. Yolande appelait à l'aide son frère le Roi de France. Dans ses visées savoyardes, Louis XI s'acquerrait également le concours de Sforza. K.

Cette entremise ne présentait pas pour la Bourgogne les mêmes dangers que l'affaire des villes de la Somme, certes; la meilleure preuve en était le traité d'amitié qui, à la veille de la mort de Philippe,³⁹⁴ intervenait entre le duc et certains cantons, au nombre desquels Berne, violemment hostiles à l'influence française en Savoie; mais déjà, certains autres cantons, habilement circonvenus par le Roi, se dérobaient devant les efforts de Rodolphe de Hochberg. Un rapprochement franco-bourguignon aussi poussé – Philippe n'ayant en tête que la croisade, pour laquelle il s'alliait au Pape, à Venise et aux Hongrois de Matthias Corvin³⁹⁵ – pouvait, à plus ou moins brève échéance, retentir sur l'équilibre des forces au détriment de la Bourgogne, notamment en terre d'Empire. Il n'en fut pas ainsi, grâce à l'irruption, en 1465, du futur Téméraire sur le théâtre de la politique générale du Duché.

7. *La fin du règne (1465–1467)*

L'année 1465 peut, dans la carrière de Philippe le Bon, être placée sur le même plan que, trente ans auparavant, la paix d'Arras. Elle connaissait un revirement spectaculaire tant dans l'attitude ducale vis-à-vis de la France – Charolais déclenchant de propos délibéré la guerre du Bien public quand son père s'était toujours refusé à franchir le pas – que dans les rapports de la Bourgogne avec les terres d'Empire, où s'effectuait une redistribution des forces.

A la suite du lent mais inéluctable rapprochement du duc et de son fils³⁹⁶ – la réconciliation officielle intervenait en avril 1465 – les Croÿ, soutiens de la cause française et adversaires acharnés de Charolais, étaient balayés de la scène politique;³⁹⁷ Charles, devenu lieutenant général, provoquait un véritable «renversement des alliances».³⁹⁸ Sur l'échiquier français, il intégrait à sa coalition contre Louis XI Jean de Calabre, fils du roi René et duc de Lorraine, mécontent de n'avoir pas été secondé dans ses entreprises napolitaines par Louis, trop lié avec Sforza:³⁹⁹ réconcilier Angevins et Bourguignons, comme en 1440 Bourguignons et Armagnacs, représentait une remarquable performance diplomatique – mais Jean, comme son fils Nicolas, ne partageront

BITTMANN, Die Ursprünge der französisch-mailändischen Allianz von 1463, 1952 (Akad. d. Wiss. u. d. Liter. in Mainz. Abhandl. d. Geistes- u. sozialwissenschaftlichen Kl.).

³⁹⁴ Le 22 mai 1467, Berne et ses alliées Soleure et Fribourg, signaient ce traité, conclu par l'entremise de Rodolphe de Hochberg. KRAUSE (n. 57) p. 29, n° I; BAUER (n. 78) p. 45 et P. J. n° X (p. 145–146); G. REUTTER (n. 78) p. 141; GRÜNEISEN, p. 46.

³⁹⁵ Durant l'automne de 1463. Cette expédition, préparée du côté bourguignon sous la direction du Grand Bâtard Antoine, échouera, en raison du décès subit de Pie II à Ancône, ainsi que des objurgations de Louis XI auprès du duc (voir n. 368).

³⁹⁶ Brouillés depuis 1457 en raison de l'influence croissante des Croÿ sur le duc vieillissant.

³⁹⁷ Il est remarquable de constater que le chef du clan de Croÿ, Antoine, était gouverneur de Luxembourg, de Namur et de Boulogne. Une fois encore, le Luxembourg – dont la capitale fut rapidement investie par Charolais – jouait un rôle de premier plan dans la politique bourguignonne.

³⁹⁸ Selon l'expression de M. A. GRUNZWEIG, Namur et le début de la guerre du Bien public, dans: Etudes d'Histoire et d'archéologie namuroise dédiées à F. Courtoy, Gembloux 1952, p. 552.

³⁹⁹ Jean de Calabre avait été battu à Troia par Ferrant de Naples (août 1462) et avait dû se rembarquer pour la Provence en 1464, sans avoir été secouru par le Roi de France – lequel avait cependant tenté de l'unir à une fille de Sforza. Carlo DE FREDE (n.333) p. 48 ss.; A. ARCHI, Gli Aragonei di Napoli, Cappelli 1968, p. 65.

jamais la profonde animosité de René pour la Bourgogne⁴⁰⁰ et, en revanche, nourriront toujours une certaine méfiance pour les convoitises angevines de leur cousin français.⁴⁰¹ Le Roi pourra certes, par la suite, tabler sur le conflit qu'il suscitera au sujet d'Epinal – cadeau empoisonné de Louis XI à l'envahissant Thiébaud de Neufchâtel⁴⁰² – qu'au lendemain de la guerre du Bien public, le rusé souverain abandonnera à Jean de Calabre, ainsi que l'avouerie royale sur Toul et Verdun;⁴⁰³ mais la lutte entre maréchaux de Lorraine et de Bourgogne ne débouchera pas sur un affrontement personnel des deux ducs, décidés à ne pas envenimer l'affaire.⁴⁰⁴ Louis XI retournera également Calabre par la perspective d'une alliance matrimoniale⁴⁰⁵ et le soutien accordé à la candidature catalane de l'Angevin.⁴⁰⁶ Les rapports d'estime entre les deux maisons jadis rivales d'Anjou et de Bourgogne s'amélioreront toutefois avec l'accession de Nicolas à la tête du duché de Lorraine à la fin de 1470.⁴⁰⁷ En Allemagne, le Comte palatin du Rhin, dont les Croÿ avaient soutenu le cousin et concurrent, Louis des Deux-Ponts, et

⁴⁰⁰ Notons également que des liens de parenté assez étroits pouvaient jouer en faveur du Téméraire: Jean de Calabre et le comte de Charolais étaient beaux-frères, Marie de Bourbon, sœur aînée d'Isabelle, ayant épousé le fils du roi René. Il est significatif de constater qu'au moment de la guerre du Bien public, les Angevins eurent l'habileté de se répartir entre les deux camps, René et Charles d'Anjou, à l'opposé de Calabre, restant apparemment fidèles à Louis XI. Au sein des dynasties angevine et bourguignonne, les «jeunes générations» étaient portées à oublier leurs griefs respectifs pour ne retenir que leur commune opposition à la politique centralisatrice de Louis XI.

⁴⁰¹ D'où leur tendance à tenir la balance égale entre France et Bourgogne. Ultime grief des Angevins contre Louis XI: ses faveurs pour la maison de Neufchâtel, alors que le maréchal de Bourgogne Thiébaud de Neufchâtel était uni à une représentante de la famille rivale de Vaudémont.

⁴⁰² C'est en juin 1463 que Louis XI attribua la ville d'Epinal au maréchal de Bourgogne: MAROT (n. 266) p. 30; GRÜNEISEN, p. 34, 45 – et non en 1465 comme le prétend E. MARTIN (n. 169), t. I, p. 422. Or, c'est au cours de la même année que Thiébaud de Neufchâtel rendait au Roi d'éminents services auprès des Confédérés (voir n. 393): la liaison entre les deux événements ne saurait être niée, et la connivence entre le Roi et le maréchal expliquerait aisément le peu d'empressement mis par Louis XI à soutenir à Toul les adversaires d'Antoine de Neufchâtel. Il s'agissait néanmoins d'un cadeau empoisonné, car les Spinaliens, qui, depuis 1444, se trouvaient sous la garde royale, invoquèrent le serment de Charles VII de ne pas les «mettre hors de sa sainte couronne» (MARTIN *ibid.*), refusèrent Thiébaud et désignèrent Jean de Calabre comme leur seigneur, tandis que Thiébaud se voyait requérir l'hommage dû au duc de Lorraine à raison de ses fiefs dépendant du Barrois.

⁴⁰³ Et en général tous les droits de suzeraineté que détenait le Roi de France en Lorraine (GRÜNEISEN, p. 44–45) – sur des villes telles que Neufchâteau, Vaucouleurs, etc.

⁴⁰⁴ Après des opérations entre les maréchaux de Lorraine et de Bourgogne en 1466 (MARTIN, t. I, p. 423–424), une guerre farouche éclatait en août 1467 – au lendemain de la mort de Philippe le Bon – entre Thiébaud et le duc de Lorraine, et les Lorrains se regroupaient en une «confédération» (février 1468). Le Téméraire offrit sa médiation. MAROT, p. 30; GRÜNEISEN, p. 45–46. En 1469, Georges de Bade, évêque de Metz, tentera – en vain – de replacer Epinal sous son obéissance.

⁴⁰⁵ Avec Anne, fille du Roi.

⁴⁰⁶ Au lendemain du court principat de Don Pedro, neveu de Philippe le Bon et d'Isabelle de Bourgogne, les Barcelonais, révoltés contre Jean d'Aragon, faisaient appel au roi René, qui leur envoyait son fils. Jean II réussira, au cours des années 1468–1469, à tisser contre Louis XI et l'Angevin un redoutable réseau d'alliances avec le concours de l'Angleterre et de la Bourgogne. Ce sera là l'un des motifs – avec la politique pro-yorkiste du Téméraire – d'un refroidissement des relations entre Calabre et le fils de Philippe le Bon.

⁴⁰⁷ Jean de Calabre étant mort en décembre 1470, son entreprise hispanique s'écroulait: son fils Nicolas quittera en 1472 la cour de France pour celle de Bourgogne – afin d'y retrouver le compagnon d'armes de son père – il y sera fiancé à Marie, mais décédera subitement l'année suivante. Nous évoquerons plus tard les intrigues menées en commun par le vieux roi René et le Téméraire contre Louis XI.

qui venait de renouveler son alliance angevine,⁴⁰⁸ se voyait promettre l'appui bourguignon tant qu'il n'aurait pas été pleinement reconnu comme prince-électeur – revirement qui, au-delà des Croÿ, visait Louis XI et Podiébrad et allait ainsi dans le sens des intérêts de l'Empereur.⁴⁰⁹ Le Victorieux se portait en contrepartie garant de l'adhésion de son frère, l'archevêque de Cologne, à la nouvelle alliance. A ces accords, conclus en juin 1465, s'en ajoutait un autre, moins inattendu, avec Louis le Riche de Landshut,⁴¹⁰ ainsi que le renouvellement d'un traité signé trois ans plus tôt par Philippe le Bon et l'archevêque de Trèves Jean de Bade.⁴¹¹ La politique du Téméraire marquait ainsi une nette rupture avec celle de son père, basée sur des relations correctes avec Cologne, mais distantes et vigilantes vis-à-vis du Palatin.

Le rapprochement palatino-bourguignon allait faire des anciens adversaires les gendarmes d'une région sans cesse déchirée par les guerres, au besoin contre leurs propres clientèles. L'antagonisme de toujours entre Clèves et Gueldre, qui débouchait sur un nouveau conflit à la fin de 1465, était pour un temps atténué grâce à la médiation conjointe de Philippe, du Victorieux et de l'archevêque de Cologne (février 1467). La lutte ayant cependant repris sous le Téméraire, le Comte palatin unira derechef ses efforts à ceux du nouveau duc de Bourgogne en vue d'y mettre un terme, nonobstant son frère Robert, engagé cette fois dans le clan gueldrois.⁴¹² Le contentieux clévo-gueldrois représentait pour Philippe le Bon un problème d'une particulière gravité, dès lors qu'en 1465, le dynamique et populaire Adolf d'Egmont s'était emparé de la personne et du pouvoir de son père Arnold:⁴¹³ le jeune prince, bien que marié à une soeur de l'évêque de Liège,⁴¹⁴ se refusait plus encore qu'Arnold à jouer un rôle de fantoche. Philippe n'ayant que tardivement réagi contre le rebelle,⁴¹⁵ il revenait au Téméraire le lourde tâche d'arrêter Adolf et d'annexer la Gueldre. En revanche, la succession à l'évêché de Münster, en 1466, devait, en la personne d'Henri de

⁴⁰⁸ Le traité d'amitié conclu par Frédéric le Victorieux une décennie plus tôt avec le roi René (voir n. 277) était reconduit le 26 octobre 1464 à Haguenau (KREMER, t. I, p. 369; t. II, n° CXVIII), ce qui explique la présence d'un contingent palatin dans les troupes opposées à Louis XI lors de la guerre du Bien public. GRUNZWEIG (n. 398) p. 552. Il est fort vraisemblable que l'Angevin contribua grandement à la réconciliation palatino-bourguignonne de 1465.

⁴⁰⁹ Sur le traité palatino-bourguignon, conclu à Heidelberg le 15 juin, voir KRAUSE (n. 57) p. 17; GRUNZWEIG, p. 552; GRÜNEISEN, p. 40; COHN (n. 89) p. 12. L'original en est conservé aux Archives départementales du Nord (ainsi que ceux des traités conclus avec les autres princes allemands) sous la cote B 327. Le texte en est publié par LENGLET DU FRESNOY, *Mémoires de messire Philippe de Comines*, t. II, Londres-Paris 1747, p. 470-473 (P. J. n° LIV).

⁴¹⁰ A Nuremberg, le 4 juin: LENGLET DU FRESNOY, n° LIII (p. 468-470). Philippe n'adhérera qu'ultérieurement à ces alliances, conclues à titre personnel par son fils par l'entremise d'Hagenbach, maître d'hôtel du comte de Charolais. GRUNZWEIG, p. 552.

⁴¹¹ Le traité, conclu en mai 1462 et renouvelé à Coblenz le 31 mai 1465, concernait essentiellement les différends susceptibles de surgir entre l'archevêque de Trèves et le duché de Luxembourg, du fait de la dépendance du second par rapport au premier sur le plan de la juridiction ecclésiastique. LENGLET DU FRESNOY, n° LI (p. 463-466).

⁴¹² GRÜNEISEN, p. 49 ss.

⁴¹³ Avec l'aide des États locaux. JAPPE ALBERTS (n. 44) p. 59; HELBIG (n. 44) p. 55.

⁴¹⁴ Catherine, sœur de Louis de Bourbon: ARMSTRONG, p. 23. La contiguïté de l'évêché de Liège et du duché de Gueldre ne pouvait, dans l'esprit du duc, que mieux asseoir son influence dans les basses vallées du Rhin et de la Meuse.

⁴¹⁵ Il l'assignait à comparaître devant lui durant l'été 1467, peu avant de mourir (GRÜNEISEN, p. 50).

Schwarzburg, neveu du duc de Clèves, permettre à l'influence bourguignonne de s'étendre plus encore dans cette Westphalie jadis dominée par les Moers.⁴¹⁶

A l'heure même où Charolais rentrait définitivement en grâce, la ville de Liège, livrée à un gouvernement populaire,⁴¹⁷ se choisissait un mainbour en la personne de Marc de Bade, l'un des membres de cette famille qui régnait déjà sur Trèves et Metz (mars 1465).⁴¹⁸ C'était là pour Louis XI, à la veille du déclenchement de la guerre du Bien public, que les Croÿ déchus ne pouvaient plus empêcher, la meilleure des parades; mais le secours promis par le Roi,⁴¹⁹ lui-même en grand péril, ne vint pas; Marc et son frère, le margrave Charles, dégoûtés des excès liégeois, et dont les affinités politiques les portaient plus vers la Bourgogne que vers la France,⁴²⁰ quittèrent subrepticement leur armée alors qu'elle envahissait le Limbourg. Le traité de Saint-Trond (décembre 1465) n'ayant rien réglé, il incombait non à Philippe le Bon, mais à son fils devenu duc, de régler son compte à la cité rebelle dans le grand embrasement de 1468.⁴²¹

La réconciliation palatino-bourguignonne de 1465 n'empêchait pas que s'accroûtât le rapprochement amorcé depuis longtemps entre le détenteur de l'Empire et le duc de Bourgogne. En octobre 1465, Frédéric III suspendait – une fois encore – le ban qui pesait sur les provinces de Hollande et de Zélande; lors d'une diète tenue à la Saint-Martin de 1466, délégués bourguignons et impériaux travaillaient de concert à la conclusion de paix territoriales en Allemagne ainsi qu'à la croisade antiturque.⁴²² Que

⁴¹⁶ Cette succession ne constituait en fait qu'un demi-succès pour Jean de Clèves, qui avait vainement tenté de faire attribuer le siège à l'un de ses fils. Henri de Schwarzburg allait cependant, durant les premières années de son épiscopat, agir toujours en étroite liaison avec le parti clévois, notamment dans le problème gueldrois. AUBIN-PETRI, t. II, 1, p. 123; PETRI, p. 113–114; SCHRÖER (n. 33) p. 61 ss.

⁴¹⁷ En 1461, un soulèvement de la partie thioise de la principauté, sous la conduite de Raes de la Rivière, seigneur de Heers, avait abouti à la prise en main de la ville par Raes, élu bourgmestre en juillet 1463. Les tentatives de conciliation du duc de Bourgogne et de Louis XI, intéressé à ménager Philippe le Bon pour récupérer les villes de la Somme, s'étaient révélées inefficaces. DABIN (n. 87) p. 115 ss.; HARSIN (n. 19) p. 225–227; VAUGHAN, p. 391 ss.

⁴¹⁸ Sur l'équipée de Marc de Bade à Liège, nous renvoyons à J. L. KUPPER, Marc de Bade au pays de Liège en 1465, dans: Liège et Bourgogne, p. 55–80.

⁴¹⁹ Par un traité conclu en juin, aux termes duquel le Roi devait envahir le Hainaut et les Liégeois le Brabant (DABIN, p. 123; HARSIN, p. 230–231). En les ignorant lors de la paix de Conflans-Sainte-Honorine (septembre 1465), Louis XI abandonnait ses alliés à leur sort.

⁴²⁰ Philippe le Bon n'était-il pas intervenu auprès du Victorieux pour faire libérer le margrave Charles de Bade et son frère l'évêque Georges de Metz? Un autre frère de Marc, l'archevêque de Trèves, Jean de Bade, ne renouvelait-il pas en mai 1465 le traité qui le liait à la Bourgogne depuis 1462? (voir n. 411). Il semble en fait qu'il s'agissait pour Marc de s'installer dans un riche évêché, de rehausser l'éclat de sa maison sans la moindre considération pour les répercussions politiques de ses actes. KUPPER, p. 73, 77.

⁴²¹ Le traité d'alliance franco-liégeois de juin 1465 était dénoncé en janvier 1466, et les Liégeois devaient reconnaître Louis de Bourbon comme leur seul souverain légitime. La ville de Dinant tombait aux mains du Téméraire en août 1466. Louis XI rentrait en contact avec la cité rebelle (ambassade du comte de Dammartin en 1467), mais ne réussit pas à inclure les Liégeois dans l'armistice intervenu. Les Bourguignons rentraient dans les murs de Liège en novembre 1467, puis définitivement l'année suivante, à la suite d'un pacte conclu le 14 octobre 1468 qui associait Louis XI, à son corps défendant, à la répression contre la cité. Pour plus de détails, voir DABIN, p. 134 ss.; HARSIN, p. 232 ss. Voir également Pierre GORISSEN, La politique liégeoise de Charles le Téméraire, dans: Liège et Bourgogne, p. 129–145.

⁴²² BACHMANN (n. 360) t. II, p. 121–122.

l'Empereur s'intéressât au fils de Jean sans Peur, et son plus fidèle allié faisait de même: dans les années 1466–1467, tout un faisceau d'intrigues diplomatiques tendait à assurer au duc Philippe, parallèlement à la bonne entente qui régnait entre Wittelsbach et Bourguignons, le bon vouloir du Brandebourgeois, l'adversaire tenace des Bavarois.⁴²³ L'été 1466 voyait peut-être naître un projet de mariage entre le comte de Charolais et une fille de l'Electeur Frédéric:⁴²⁴ à peine Charolais était-il installé sur le trône de son père décédé qu'Helfenstein, l'intermédiaire, revenait à la charge auprès du Brandebourgeois.⁴²⁵ Le nouveau maître de la Bourgogne accepta d'abord des ouvertures de son partenaire, annonça l'envoi d'une ambassade;⁴²⁶ mais on devait en rester là de part et d'autre: en juillet 1468, Charles épousa Marguerite d'York, sœur du roi d'Angleterre.

Dans le clan opposé, celui des Wittelsbach, Marie de Bourgogne faisait également l'objet de convoitises intéressées: c'est ainsi que Frédéric le Victorieux songeait à unir son neveu Philippe à une héritière allemande pour fortifier sa situation territoriale, puis, devant la résistance du jeune prince, nourrissait des visées sur la future duchesse de Bourgogne, ainsi que le signalait Albert Achille à la chancellerie impériale.⁴²⁷ Le mariage recherché par le Palatin ne se réalisa pas plus que l'union brandebourgeoise.⁴²⁸

Dans l'optique du duc de Bourgogne, le projet matrimonial essentiel concernait la maison de Habsbourg-Styrie, représentée par le jeune Maximilien. Aux yeux de l'Empereur comme du Pape, le duc Philippe constituait, pour l'entreprise prévue contre Podiébrad, le chef rêvé, dont le concours devait être acquis même au prix des plus lourdes concessions. Renforcer le vieil Empire par le sang de la jeune et dynamique Bourgogne, n'était-ce pas pour cet Empire la meilleure garantie qu'il parviendrait désormais à résoudre tous les problèmes pendants?⁴²⁹ Le duc pour sa part, poursuivait sa vieille politique de rapprochement avec l'Autriche: des négociations en vue d'une alliance avec Sigismond, menées par l'entremise de Thiébaud de Neufchâtel, avaient échoué en 1464; d'autres reprirent durant l'hiver de 1466, toujours menées par

⁴²³ KRAUSE (n. 57) p. 17–18.

⁴²⁴ Dans une lettre adressée de Saint-Quentin, 7 juillet 1466, au comte Louis de Helfenstein, qui assurait la liaison entre les deux cours, Charolais déclarait qu'en raison de l'absence de son conseiller Hagenbach, retenu par le siège de Dinant, *non congrue possumus facere quod optatis* (sans plus de précisions) – tout en se disant prêt à faire bon accueil à tout émissaire d'Helfenstein. Le texte en est imprimé au Codex diplomaticus Brandenburgensis de RIEDEL, III/1, Berlin 1859, n° 271, p. 393. Peut-être s'agissait-il du projet mentionné l'année suivante (n. 425)?

⁴²⁵ Dans une lettre du 17 août 1467 (RIEDEL, n° 312, p. 441), Helfenstein transmettait à l'Electeur Frédéric II un message du Téméraire et insistait pour la mise au point du projet de mariage entre le fils de Philippe le Bon et la fille de Frédéric. Helfenstein faisait allusion à la crise liégeoise qui paralysait alors le Téméraire.

⁴²⁶ En septembre 1467.

⁴²⁷ *Wie der junge Pfalzgraf des von Burgundi Tochter soll nemen und sei Herzog Friedrich, der Pfalzgraf, darumb noch aus, das zu betaydigen*, Fontes rerum austriacarum, LXVI, 45, n° 35; BACHMANN (n. 360) t. II, p. 71 et 122; ZIEHEN, p. 181. Une semblable indication se retrouve dans une lettre adressée à Hans von Schaumberg (dimanche de Laetare 1467): C. HÖFLER, *Das kaiserliche Buch des Markgrafen Albrecht Achilles. Vorkurfürstliche Periode (1440–1470)*, Bayreuth 1850, p. 116; KRAUSE (n. 57) p. 19.

⁴²⁸ Le jeune Electeur palatin Philippe devait épouser plus tard une fille de Louis IX le Riche de Landshut. COHN (n. 89), p. 12.

⁴²⁹ BACHMANN (n. 360) t. II, p. 122.

le maréchal de Bourgogne.⁴³⁰ Pour Philippe, il s'agissait de mettre à contribution les bons offices du Tyrolien auprès de son cousin Frédéric III afin de relancer le projet impérial de 1463; de fait, ses ambassadeurs n'hésitaient pas à promettre la main de la jeune Marie à la diète de Nuremberg (novembre 1466)⁴³¹ et les pourparlers se poursuivaient à Bâle, à la fin de janvier 1467, dans une conférence exclusivement austro-bourguignonne.⁴³² Le mariage de la petite duchesse et de Maximilien, prévu pour la Pentecôte 1467, n'eut cependant pas lieu, pour des motifs demeurés inconnus. Fallait-il y voir la conséquence de la conclusion, au printemps de la même année, d'un traité d'amitié entre Philippe le Bon et les Confédérés, traité qui ne pouvait que déplaire à Vienne?⁴³³ Ne serait-ce pas aussi que la politique du Roi de France, en prenant un nouveau cours,⁴³⁴ détournait le duc et Charolais du souci de resserrer leurs liens avec l'Autriche et la maison impériale? Depuis l'année précédente, Charolais se rapprochait ostensiblement de l'Angleterre d'Edouard IV et songeait à prendre pour femme la sœur de ce dernier;⁴³⁵ toutefois, alléché par l'offre faite par Louis XI, au lendemain de la guerre du Bien public, de lui laisser épouser sa fille Anne,⁴³⁶ peut-être hésitait-il encore.⁴³⁷ On comprendra aussi que certains projets nourris par Louis XI et Warwick pour faire obstacle au mariage anglo-bourguignon et la nécessité d'y trouver une parade aient pu faire passer à l'arrière-plan des préoccupations ducales la négocia-

⁴³⁰ Ces nouvelles négociations en vue d'une alliance austro-bourguignonne eurent lieu à Innsbruck. MALECZEK, 1968, p. 209-210.

⁴³¹ Ibid., p. 210.

⁴³² Ibid., p. 211. Les pourparlers austro-bourguignons étaient évoqués en avril 1467 (BACHMANN, t. II, p. 122) par Span de Barstein, ambassadeur de Podiébrad à la cour de France (sur cette ambassade, voir n. 444).

⁴³³ Telle est l'opinion de M. MALECZEK, 1968, p. 211. Sur ce traité, voir ci-dessus, p. 191.

⁴³⁴ C'est ainsi que GRÜNEISEN (p. 47) interprète la cause de la rupture de la négociation austro-bourguignonne, tout en notant que cette cause ne ressort pas des sources d'une façon catégorique.

⁴³⁵ C'est à la fin de 1465 ou au début de 1466 en effet que Charolais envoyait en Angleterre Guillaume de Clugny afin de solliciter la main de Marguerite d'York, sous réserve qu'Edouard acceptât entre autres conditions la conclusion d'un traité de commerce anglo-bourguignon et l'abolition d'une récente prohibition britannique contre l'importation des marchandises en provenance des Pays-Bas. Ces revendications se heurtaient à la situation financière délicate d'Edouard et aux intérêts des marchands anglais, ainsi qu'à l'opposition de Warwick, le «faiseur de rois», partisan de Louis XI. J. CALMETTE - G. PÉRINELLE, *Louis XI et l'Angleterre (1461-1483)*, Paris 1930 (Mémoires et Documents publ. par la Soc. de l'Ecole des Chartes, 11) p. 69, 78 ss.; THIELEMANS (n. 117) p. 418 ss.; ARMSTRONG, p. 28, 44-45.

⁴³⁶ Cette offre avait été faite le 3 novembre 1465: Charolais venait de perdre en effet (le 25 septembre) sa seconde femme, Isabelle de Bourbon. La dot de la fiancée - qui n'avait alors que quatre ans - serait assignée sur les comtés de Champagne et de Brie. Mémoires de Philippe de Comines, éd. LENGLET DU FRESNOY, t. II, p. 543; LA MARCHE, Mémoires, éd. BEAUNE-D'ARBAUMONT, t. III, 1885, p. 27-31; ARMSTRONG, p. 28; VAUGHAN, p. 391. On conçoit qu'en raison de l'âge de la future Anne de Beaujeu, Charolais ne pouvait trouver d'autre intérêt dans cette union qu'une éventuelle mainmise sur la Champagne, qui permettrait de relier les deux tronçons de l'Etat bourguignon. Selon M. Armstrong, qui toutefois ne justifie pas son affirmation, la responsabilité de l'échec du projet serait à rejeter sur Louis plutôt que sur le Téméraire. Le projet de mariage «yorkiste» du Téméraire nourri dès le début de 1466 (voir n. 438) serait-il à mettre en relation avec cet échec? Nous ne pourrions le dire.

⁴³⁷ Histoire du Moyen Age, t. VII. L'Europe occidentale de la fin du XIV^e siècle aux guerres d'Italie. 2^e partie. Les premières grandes puissances, par J. CALMETTE et E. DÉPREZ (Histoire générale, coll. Glotz) 1939, p. 38.

tion autrichienne.⁴³⁸ On concevra tout autant que l'accentuation du rapprochement franco-tchèque durant le premier semestre de 1467 et les menaces de guerre alors agitées par Podiébrad⁴³⁹ aient à la fois ébranlé Philippe le Bon – qui ne devait pas tarder à mourir – et son successeur, et les aient déterminés à garder des contacts avec le parti impérial.

Ces contacts ne furent pas en effet interrompus avec l'avènement du Téméraire – la Papauté accordant son aval aux initiatives impériales, comme elle l'avait fait quatre ans auparavant. Frédéric III et Paul II ne tardaient pas à offrir au nouveau duc la couronne de roi des Romains, à lui proposer l'union de sa fille avec Maximilien – ou à défaut le jeune comte palatin du Rhin – à charge pour le Valois, il est vrai, de prendre les armes contre la Bohême hérétique.⁴⁴⁰ Les pourparlers entre Impériaux et Bourguignons, facilités par l'entremise du clan bavarois, restent enveloppés de mystère: peut-être songea-t-on un instant au duc pour la couronne de Bohême, avant de se rabattre sur

⁴³⁸ Le 23 octobre 1466, Charolais concluait avec Edouard IV un traité d'amitié et d'assistance. CALMETTE-PÉRINELLE (n. 435) p. 76–77; THIELEMANS (n. 117) p. 420. Le futur Téméraire spéculait sur l'hostilité du clan de la Reine, les Woodville, à l'égard de Warwick. Tandis que Louis XI proposait à Edouard (février 1467) divers partis pour Marguerite d'York autres que Charolais, le roi anglais envoyait Warwick en France: ainsi s'ouvraient à Rouen, au début de juin, des conversations franco-britanniques. Avant l'arrivée de son partisan, Louis avait laissé croire à une proche réconciliation franco-anglaise qui déboucherait sur le dépècement de l'Etat bourguignon; en fait, il obtint du «faiseur de rois» que celui-ci fit tous ses efforts pour empêcher le mariage anglo-bourguignon; mais Warwick rentré en Angleterre perdait définitivement la confiance royale au profit du clan probourguignon. On trouve un écho des desseins de Louis XI dans l'accusation formulée en février 1467 devant le Roi par des ambassadeurs de Charolais, aux termes de laquelle Louis recherchait l'alliance britannique moyennant l'enlèvement de la Picardie à la Bourgogne (CALMETTE-PÉRINELLE, p. 82, n. 4). Dans un tel contexte, Philippe le Bon et Charolais ne pouvaient que laisser sommeiller la négociation autrichienne et donner la priorité à celle du mariage anglais: la crainte de voir Edouard IV se laisser tenter par les offres de subsides de Louis XI et suivre les conseils de Warwick l'emportait sur le souci d'une négociation qui, du moins dans l'immédiat, n'apportait guère de garanties à la Bourgogne contre les intrigues françaises. Toujours est-il que l'ambassade à Bruges de l'évêque de Salisbury Beauchamp (avril 1467) et celle du Grand Bâtard Antoine à Londres, au début de l'été, sous prétexte de joutes, ralliaient définitivement Edouard IV à l'idée de l'alliance matrimoniale avec la Bourgogne, le rapprochement entre les deux pays étant facilité par la disparition de Philippe le Bon (signature d'un entrecours de trente ans en novembre 1467; mariage du Téméraire l'année suivante, etc.). Sur tout ceci, voir CALMETTE-PÉRINELLE, p. 78 ss.; J. BARTIER, Charles le Téméraire, nouv. éd., Bruxelles 1970, p. 709 ss.; THIELEMANS, p. 421–424; ARMSTRONG, p. 44–45.

⁴³⁹ Voir n. 444.

⁴⁴⁰ KRAUSE (n. 57) p. 19, relève à cet égard une lettre d'Albert Achille à son frère, du 7 octobre 1467, publiée par RIEDEL, III, 1, p. 447. Voir aussi J. G. DROYSSEN, Geschichte der preußischen Politik. II. Die territoriale Zeit, 1, Berlin 1857, p. 341; Fr. PALACKY, Geschichte von Böhmen. IV. Das Zeitalter Georgs v. Podiebrad. 2. Kg. Georgs Regierung 1457–1471, Prague 1860, p. 481–492; Max JORDAN, Das Königthum Georgs von Poděbrad, Leipzig 1861, p. 297–298; HUIZINGA-MA, p. 29; VW, p. 197; A.-M. et P. BONENFANT (n. 226) p. 22, n. 2; GRÜNEISEN, p. 47 – M. ODLOZILIK (n. 340) ne fait pas en revanche état de cette tentative impériale auprès du Téméraire en 1467 (p. 239–240). Selon Palacky, ce fut Charles lui-même qui exigea d'être reconnu comme roi des Romains et successeur désigné de l'Empereur – et ce dans le cadre de négociations visant à lui assurer le trône de Bohême. Pour gagner l'Electeur de Brandebourg à la candidature bourguignonne au *regnum Romanorum*, on aurait offert à ce dernier des territoires en Lusace et en Silésie (DROYSSEN). Quant à Jordan, il parle non seulement du titre de *rex Romanorum*, mais aussi de l'offre au duc d'une dignité royale à raison de ses possessions héréditaires et d'un vicariat sur la rive gauche du Rhin – mais en termes si vagues qu'il y a certainement confusion avec les démarches diplomatiques de 1459 et de 1463. Enfin, Jordan et Droysen évoquent l'éventualité d'une union de Marie de Bourgogne soit avec le fils de Frédéric III, soit avec le jeune comte palatin du Rhin.

l'Electeur de Brandebourg Frédéric II.⁴⁴¹ La seule certitude qui subsiste est que ces entretiens ne débouchèrent sur aucun résultat: Charles, apparemment, n'était guère soucieux de se laisser embrigader dans la lutte antitcheque⁴⁴² et manœuvrer comme un pion sur l'échiquier impérial, à l'heure même où le rebondissement de la querelle liégeoise pouvait l'entraîner dans un conflit avec le Roi de France.⁴⁴³

Les soucis liégeois prenaient, dans l'esprit du Téméraire, le relais de ceux nés des intrigues françaises contre le rapprochement anglo-bourguignon ou de la récente agitation de Podiébrad. Le roi de Bohême, excommunié à la fin de 1466, voyait en effet Paul II s'apprêter, au début de 1467, à détourner vers son pays des contingents primitivement destinés à la croisade d'Orient sous les ordres du Hongrois Matthias Corvin. Le faible écho rencontré jusqu'alors par les initiatives tchèques auprès de la cour de Bourgogne ne laissait d'autre choix au prince hussite que le recours à l'adversaire acharné de Philippe le Bon, Louis XI. L'ambassade de Span de Barstein, dans les premiers mois de 1467,⁴⁴⁴ débouchait sur la conclusion d'un traité d'assistance, Podiébrad se déclarant disposé à soulever le problème luxembourgeois pour justifier son appui militaire à la couronne de France, une fois encore en butte à des menaces de guerre;⁴⁴⁵ le Bourguignon pour sa part, ne réussissait pas à entraîner l'Autrichien Sigismond à ses côtés.⁴⁴⁶ Le risque se présentait de voir, après des années de paix, resurgir, au premier plan de l'actualité, le contentieux luxembourgeois dans le cadre plus vaste de la conflagration de deux clans hostiles: d'une part, les forces regroupées autour de Frédéric III, du Pape et de Philippe le Bon: Venise et Savoie, alliées de la Bourgogne contre la France et son client milanais dans les affaires italiennes; Palatinat, Trèves, Cologne et Metz, dont les intérêts concordaient avec ceux de Philippe en terre d'Empire; d'autre part, Polonais, Saxons, Autrichiens de Sigismond, Mayençais, Badois, Wurtembourgeois, Bavaois d'Otton, et surtout Brandebourgeois – qui, aux dires du Tchèque, constitueraient d'éventuels alliés pour le clan franco-bohémien.⁴⁴⁷ Il est curieux de noter que Podiébrad escomptait enrôler dans son camp des clients du duc de Bourgogne et qu'il recommandait à son partenaire français de s'unir par des liens matrimoniaux à l'Electeur de Brandebourg, chef incontesté du parti impérial, pour contrecarrer vraisemblablement les négociations qui s'étaient instaurées dans le même sens entre Brandebourg et Bourgogne. Le Tchèque ne réussit pas dans sa chimérique entreprise: Corvin avait pris brusquement l'offensive, et les pourparlers franco-bohémiens échouèrent du fait d'un rapprochement momentané de Louis XI et

⁴⁴¹ Si nous en croyons M. HEYMANN (n. 369), qui se réfère (p. 468–469), à P. ESCHENLOER, *Geschichten der Stadt Breslau 1440–1479*, éd. J. G. KUNISCH, Breslau, t. II, 1828, p. 53 ss., ainsi qu'aux ouvrages de Jordan et de Palacky. M. J. SCHULTZE, *Die Mark Brandenburg. III. Die Mark unter Herrschaft der Hohenzollern (1415–1535)*, p. 90–91, fait état du plan pontifical visant à remplacer Podiébrad par le Brandebourgeois Frédéric II (p. 90–91), mais ignore apparemment tout plan concernant le duc de Bourgogne.

⁴⁴² ESCHENLOER, t. II, p. 53–55; BACHMANN (n. 360) t. II, p. 122.

⁴⁴³ KRAUSE (n. 57), p. 19. Voir également ci-dessus n. 419.

⁴⁴⁴ Span partait en ambassade en janvier 1467: BACHMANN (n. 360) t. II, p. 85–86; ODLOZILIK (n. 340), p. 188; MACEK (n. 357), p. 40. Le Tchèque sondait également Sforza, l'allié fidèle de Louis XI.

⁴⁴⁵ Menaces qui s'accroissaient avec le décès de Philippe le Bon et l'avènement du Téméraire.

⁴⁴⁶ MALECZEK, 1968, p. 213.

⁴⁴⁷ HEYMANN (n. 369), p. 425–427; MACEK, p. 40 ss.

du Souverain Pontife.⁴⁴⁸ Trop isolé sur la scène diplomatique par l'effritement progressif du parti antiimpérial durant les années précédentes, menacé dans ses propres états, Podiébrad ne présentait aucun danger pour Philippe le Bon et son successeur.

II. La politique ducale: les mobiles

A l'origine de la pénétration bourguignonne en terre d'Empire se trouvaient les liens de parenté noués par la dynastie issue de Philippe le Hardi avec la famille comtale de Flandre ou la branche des Wittelsbach qui gouvernait alors Hainaut, Brabant et Hollande. Au travers des expéditions de Charles VI visant à soutenir le comte de Flandre contre Gand révoltée ou Jeanne de Brabant contre le duc de Gueldre, le Royaume de France œuvrait en fait pour un «roi de Prusse» qui ne devait pas tarder à se révéler comme son plus dangereux et constant adversaire.

Le facteur bourguignon n'était pas le seul, il est vrai, sous Philippe le Hardi, à intervenir ouvertement dans la vie quotidienne de l'Empire. L'Empire était devenu en effet l'un des théâtres privilégiés de l'antagonisme des deux clans qui se disputaient l'hégémonie à la cour de France: Orléans et Bourgogne.⁴⁴⁹ On put croire un instant qu'appuyé sur ses seigneuries du Valois et de Coucy, Louis d'Orléans acquerrait pour sa famille, au sein du monde germanique, la position prééminente qui devint celle de la maison rivale. Mais il eut l'insigne maladresse de lier son sort à celui du faible Wenceslas, déposé en 1400 au profit d'un empereur plus énergique, Robert de Bavière.⁴⁵⁰ Le vaste système de relations vassaliques érigé par Louis englobait le sénéchal de Luxembourg, les ducs de Clèves, de Lorraine, de Juliers-Gueldre, le margrave de Bade;⁴⁵¹ quel que fût le but visé dans chacun de ces cas par l'amant d'Isabeau,⁴⁵² son adversaire bourguignon ne pouvait qu'en prendre ombrage, particu-

⁴⁴⁸ A l'instigation du cardinal la Balue, la Pragmatique Sanction ayant été à nouveau abrogée (MACEK, p. 59-60).

⁴⁴⁹ Sur la lutte entre les deux clans, voir J. SCHOOS, *Der Machtkampf zwischen Burgund und Orleans unter den Herzögen Philipp den Kühnen, Johann ohne Furcht und Ludwig von Orleans*, Luxembourg 1956 (Publ. Sect. hist. Inst. grand-ducal de Luxembourg, 75); M. NORDBERG, *Les ducs et la Royauté. Etudes sur la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne 1392-1407*, Uppsala 1964 (*Studia historica Upsaliensia*, 12).

⁴⁵⁰ Lors de l'entrevue de Reims en 1398 entre Wenceslas et Charles VI, avait été prévue l'union du fils aîné de Louis d'Orléans et d'Elisabeth de Görlitz, nièce de l'Empereur. Aussi, celui-ci détrôné, Louis d'Orléans réagissait-il tandis que Robert de Bavière se rapprochait des adversaires de Louis, Isabeau et Philippe le Hardi. En 1402, Robert, retour d'Italie où il s'était fait battre par le duc de Milan, proposait – en vain – une alliance au Conseil royal contre le Milanais (NORDBERG, p. 152-156).

⁴⁵¹ Pour plus de détails, se reporter à NORDBERG, p. 156 ss.

⁴⁵² M. NORDBERG a tendance à mésestimer la pointe antibourguignonne ou antiimpériale des liens vassaliques noués par Louis d'Orléans en terre d'Empire, au profit des tendances antianglaises du frère du Roi. Il n'en reconnaît pas moins que, dans le cas du sénéchal de Luxembourg, la politique orléanaise était essentiellement dirigée contre la Bourgogne (p. 163-164). Clèves, un instant séduit par Louis, revint rapidement dans l'orbite bourguignonne (mariage d'Adolf de Clèves et de Marie de Bourgogne en 1405) (p. 165). Que l'alliance d'Orléans et de la Gueldre – province constituant une menace permanente pour le Brabant – visât l'Angleterre (p. 170-171, 177) est possible; mais la fureur de Philippe le Hardi prouve assez qu'une telle alliance n'était pas exempte d'arrière-pensées vis-à-vis du duc de Bourgogne, contrairement à ce que laisse entendre l'érudit scandinave. Quant aux alliances conclues par Louis avec Deux-Ponts et Bade, voisins du Luxembourg, elles tendaient à assurer la neutralité de ces deux seigneuries dans l'affaire luxembourgeoise (p. 177).

lièrement pour le Luxembourg, tour à tour engagé à un cousin de Wenceslas et au duc d'Orléans (1402), alors que Philippe le Hardi s'en était déjà vu attribuer l'administration (1401).⁴⁵³ L'hostilité de Robert de Bavière ruinait les ambitions germaniques du frère de Charles VI, dont les troupes luxembourgeoises étaient défaites par celles du duc de Lorraine en un conflit vraisemblablement attisé par Jean sans Peur.⁴⁵⁴ Dans l'opinion allemande de l'époque, le prince trop présomptueux avait suscité les plus vives appréhensions: ne l'accusait-on pas de songer à revendiquer les terres sises en deçà du Rhin?⁴⁵⁵

Comme Sigismond plus tard face aux empiètements sans cesse renouvelés de Philippe le Bon, Robert s'opposa sans relâche à la pénétration française dans l'Empire sous toutes ses formes. Aussi n'hésitait-il pas, dès son avènement, à réclamer le retour du Brabant à l'Empire, puis, à la mort de Jeanne (1406), à défier, après Louis d'Orléans, l'autre chef de clan français, se portant héritier de la duchesse, exigeant des Etats brabançons qu'ils le reconnussent comme leur empereur légitime, tandis que Jean sans Peur et son frère Antoine – comme avant eux Louis d'Orléans – se proclamaient en représailles les partisans de Wenceslas.⁴⁵⁶

Avec l'assassinat de la rue Barbette, en 1407, le facteur orléanais disparaissait de la scène germanique. Sigismond⁴⁵⁷ ne connaîtra à l'ouest de l'Empire qu'un seul véritable adversaire, mais contre lequel il restera sans ressource. On ne saurait trop souligner à quel point, dans ses rapports avec la Bourgogne, Sigismond usera de politiques successives et contradictoires, allant de la menace à peine voilée à l'alliance équivoque. Philippe le Bon, pour sa part, héritera de la tradition «impérialiste» suivie par le Royaume de France à l'égard du monde germanique; mais avec lui, cet «impérialisme» ne se couvrira même plus du pudique manteau de l'intérêt du Royaume: il justifiera au contraire l'édification d'un état hybride quasi-indépendant, auquel il ne manquera plus que la consécration royale. A une dynamique des ambitions bourguignonnes axée sur le Rhin – nous y reviendrons – s'opposera la conception plus modeste de la diplomatie française, soucieuse tout au plus de quelques «aménagements» en deçà du grand fleuve. C'est ici que l'on saisit le mieux l'antinomie des deux politiques: les gains de Philippe le Bon dans l'Empire seront avant tout d'ordre territorial; ceux de Charles VII d'ordre moral, le roi de France visant plus à se constituer un faisceau d'alliances contre le duc qu'à arrondir son domaine par des acquisitions de territoires généralement peuplés d'éléments allogènes. On comprend dès lors pourquoi la diplomatie bourguignonne, aux ambitions démesurées, paraîtra souvent, sur le strict plan de l'action, sur la défensive, en retrait par rapport à celle de la cour de France, Charles VII disposant, dans la longue querelle luxembourgeoise par exemple, d'un capital de sympathies qui manquait à son adversaire.

Par le jeu des traités de mariage, des engagères, des successions, les liens de parenté tissés en terre d'Empire par la dynastie bourguignonne ajouteront à un domaine ducal

⁴⁵³ LEROUX, p. 98 ss.; NORDBERG, p. 171–172. Sur les vives réactions provoquées chez Robert de Bavière par l'affaire luxembourgeoise, voir NORDBERG, p. 172 ss.

⁴⁵⁴ Conflit opposant Orléans à la ville de Metz, soutenue par le duc de Lorraine. Les partisans de Louis étaient défaits à Champigneulle (juillet 1407). Pour plus de détails, voir NORDBERG, p. 177 ss.

⁴⁵⁵ LEROUX, p. 104–105. Cette attitude de l'opinion germanique est blâmée par M. NORDBERG, p. 183.

⁴⁵⁶ LEROUX, p. 51; STENGERS (n. 10) p. 397, n. 1.

⁴⁵⁷ Que la mort débarrassera de Robert de Bavière en 1410.

d'étendue relativement modeste le vaste ensemble des pays »de par deçà« sous Philippe le Bon. Cet expansionnisme trouvait-il sa justification dans les traditions de l'époque?⁴⁵⁸ Parmi les idées-forces qui dominaient alors la Chrétienté, on peut citer celle de la concorde universelle – à laquelle se référaient tous ceux qui, à quelque bord qu'ils appartinssent, voulaient rétablir la paix entre la France et l'Angleterre ou, sur un plan supérieur, entre la Papauté et le Concile; celle aussi de la réforme de l'Empire; celle enfin de la croisade, en étroite rapport avec les précédentes, l'Occident chrétien ne pouvant rien entreprendre contre le Turc sans avoir préalablement mis fin à ses propres déchirements. Valeurs de portée universelle, auxquelles il faut ajouter, au sein de chaque état, le sentiment plus ou moins marqué de partager une destinée commune – autrement dit l'ébauche d'un sentiment national.⁴⁵⁹

Que le leitmotiv de la concorde universelle ait permis à Philippe le Bon d'accroître sa puissance en terre d'Empire ne saurait faire de doute: le duc savait Sigismond trop imbu de ses devoirs de pacificateur du peuple chrétien – ambition à laquelle ne correspondaient que des moyens fort dérisoires – il savait combien ce programme importait à l'élite, et particulièrement aux Pères de Bâle, pour ne pas être tenté d'en profiter, affichant, face aux vives réactions de Sigismond, un vif souci de la réconciliation franco-anglaise, reprochant volontiers au duc d'Autriche, Frédéric IV, de négliger ses devoirs contre les Hussites au profit d'ambitions personnelles.⁴⁶⁰ Devant la démagogie conciliaire, il opposait une fidélité inébranlable au pontife de Rome; mais Eugène IV payait cher un tel appui, se transformant en fidèle auxiliaire de l'expansionnisme bourguignon dans les Pays-Bas ou la vallée rhénane.⁴⁶¹ Quant à la réforme de l'Empire, elle importait peu à ce prince français qu'était Philippe le Bon, dont le souci primordial était de se tailler un royaume ou à tout le moins, une vaste zone d'influence aux dépens de l'Empire, ainsi qu'en témoignent certaines intrigues enveloppées d'un lourd manteau de mystère et qui n'allèrent jamais bien loin; le rapprochement intervenu avec les Autrichiens Frédéric III et Albert VI à partir de 1444 interdisait d'ailleurs au Bourguignon d'entrer dans les vues du parti réformateur, où il comptait des adversaires de taille, l'archevêque de Trèves et le Comte palatin du Rhin au premier chef.

Le leitmotiv de la croisade influa-t-il sur la politique germanique de Philippe le Bon? Certes. Pour les esprits de l'époque, c'était à l'Empereur avant tous autres que revenait la tâche d'assumer l'entreprise d'outre-mer. Philippe dont, avec l'âge, cette entreprise devint l'obsession dominante,⁴⁶² ne réussit pas à entraîner l'indécis Frédéric III:

⁴⁵⁸ Sur les mythes influençant la vie politique des états à la fin du Moyen Age (mythes de l'âge d'or, de la croisade, idée d'Empire, origines troyennes, etc.), se reporter à B. GUENÉE, *L'histoire de l'Etat en France à la fin du Moyen Age vue par les historiens français depuis cent ans*, dans: *Revue historique* 232 (1964) p. 348.

⁴⁵⁹ Sentiment national fait, selon M. GUENÉE (n. 258) p. 132, »d'un nom commun, d'un prince commun, d'intérêts communs, d'une langue commune, de la conscience d'une origine commune, de la fierté d'une histoire commune, d'une commune religion.«

⁴⁶⁰ C'est ainsi qu'en juillet 1431, au reçu de la déclaration de guerre autrichienne, Philippe affectait de s'étonner de voir Frédéric consacrer à sa lutte contre la Bourgogne les contingents destinés à la croisade de Bohême. LEROUX, p. 223–224; TOUSSAINT (n. 68) p. 32.

⁴⁶¹ Dans cette fidélité du duc de Bourgogne à la Papauté entraient tout aussi bien la profonde piété du duc qu'un sens très vif chez ce dernier de ses intérêts.

⁴⁶² Au point du lui faire commettre en 1463 la seule grave erreur de sa politique extérieure: la possibilité offerte à Louis XI de racheter les villes de la Somme.

toutefois, en 1444–1445, ses troupes participèrent à une croisade où se retrouvaient également Polonais, Hongrois et Brandebourgeois. Il ne faut cependant pas croire que le mirage oriental ait – du moins jusqu'en 1463 – obnubilé l'esprit du duc au point de lui faire oublier ses propres intérêts: la bonne volonté manifestée à Ratisbonne contre l'infidèle fondit comme neige au soleil devant les impératifs de la conquête utrechtoise.⁴⁶³ Trente-trois ans plus tôt, Philippe s'était déjà refusé à accorder la priorité à la lutte contre les hérétiques de Bohême sur ses soucis brabançons, lorrains et liégeois.⁴⁶⁴ Le duc, vieilli, soumis à l'influence des Croÿ, agents de Louis XI, put, en 1463, vouloir rééditer le marché de 1454 – sans se douter que Louis XI était un autre maître ès-fourberie que Charles VII, que l'abandon d'une ligne stratégique vitale n'avait rien de commun avec l'union qui, neuf ans auparavant, resserrait les liens entre la Bourgogne et ce féodal «contestataire» peu sûr pour le Roi qu'était le duc de Bourbon. Faut-il pour autant reprocher à Philippe d'avoir, par une politique trop soucieuse de plaire à la France, négligé l'occasion qui s'offrait à lui de resserrer ses liens avec le chef de l'Empire par une alliance matrimoniale? Le duc n'eut-il pas raison de se détourner d'une entreprise qui l'eût contraint à affronter le vainqueur de Seckenheim et le puissant clan réformateur et eût empêché la réconciliation palatino-bourguignonne de 1465? On peut en discuter longtemps: l'Histoire ne s'écrit pas avec des si.

Diverses traditions en honneur à la cour de Bourgogne inspiraient également l'action du duc: la tradition carolingienne – ou plus exactement lotharingienne – avec comme corollaires la politique «rhénane» de Philippe le Bon et ses revendications de 1447–1448 et de 1459–1460;⁴⁶⁵ la tradition frisonne;⁴⁶⁶ la tradition burgundo-provençale enfin, qui se prévalait du prémérovigien Gondebaud, de Girart de Vienne⁴⁶⁷ et de Boson,⁴⁶⁸ précurseurs du royaume d'Arles, et qui justifiera les éventuelles visées du Téméraire sur une façade méditerranéenne. Philippe le Bon n'usa que discrètement de cette dernière tradition,⁴⁶⁹ jouant plus volontiers du leitmotiv lotharingien. P. Bonen-

⁴⁶³ La meilleure preuve en est dans la réponse évasive opposée en 1456 à La Haye par Philippe aux envoyés aragonais et pontificaux qui le sollicitaient de prendre la bannière de la croisade. LACAZE, Politique «méditerranéenne» et projets de croisade chez Philippe le Bon: de la chute de Byzance à la victoire chrétienne de Belgrade (mai 1453-juillet 1456), dans: AB 41 (1969), p. 122.

⁴⁶⁴ Voir n. 106.

⁴⁶⁵ Cette tradition, qui préfigurait l'arme utilisée un siècle plus tard par les Guise, à savoir «la prétention d'un droit fondé sur la descendance directe de Charlemagne» (HUIZINGA MA, p. 25; -VW, p. 195) l'emportait sur la tradition burgundo-provençale, comme le montre une production épique supérieure dans le Nord-est de l'État bourguignon, production qui annexait des héros méridionaux tels que Girart de Vienne ou Gondebaud: LACAZE (n. 71) p. 378. C'était là une preuve notoire de l'importance tenue par le facteur «germanique» dans la politique de Philippe le Bon.

⁴⁶⁶ Voir n. 241.

⁴⁶⁷ Girart de Vienne, autrement dit le Girart de Roussillon de l'épopée. Comte de Lyonnais et de Viennois au nom de son beau-frère Lothaire I^{er}, régent à la mort de ce dernier, fougueux défenseur de l'autonomie burgundo-provençale contre Charles le Chauve, il devait capituler devant la conquête française de la Provence (870–871). Sur le personnage de Girart de Roussillon, nous nous permettons de renvoyer aux travaux de P. MEYER, J. HAUMONT, F. LOT, R. LOUIS et W. M. HACKETT cités dans: LACAZE, p. 311, n. 1.

⁴⁶⁸ Duc de Lyonnais et de Viennois pour le compte de son beau-frère Charles le Chauve, domaines auxquels s'ajoutait la Provence du fait de son mariage avec une fille de l'Empereur Louis II, il se rebella en 877 contre Charles et, à la mort de Louis le Bègue, se fit élire (15 octobre 879) roi de Bourgogne et de Provence par une assemblée d'évêques rassemblée à Mantaille.

⁴⁶⁹ Sauf à l'occasion des discussions sans cesse renouvelées de ses représentants avec ceux du Royaume au sujet des frontières de ce Royaume et du Duché. On trouve ainsi le royaume bosonide évoqué en 1452. J.

fant a pu nier que ce leitmotiv ait inspiré l'édification de l'Etat bourguignon, où il voyait plutôt l'aboutissement de la politique de pénétration des comtes de Flandre dans l'Empire:⁴⁷⁰ la rareté des textes relatifs à l'ancienne Lotharingie⁴⁷¹ ne saurait cependant nous cacher la constance du mythe rhénan, invoqué par le Bourguignon à deux reprises dans des circonstances particulièrement importantes (1447, 1459), puis admis par la cour impériale (1463). Un tel leitmotiv répondait à la situation géopolitique de l'Etat bourguignon, affronté dans son expansionnisme à un archevêché de Cologne demeuré fidèle lui aussi au thème lotharingien, depuis qu'au X^e siècle, l'empereur Othon I^{er} eût fait don du Lothier à son frère, l'archevêque Brunon;⁴⁷² il constituait pour les pays de »par deçà« cette »élémentaire conscience collective« où M. Guinée décèle les prémices de tout sentiment national;⁴⁷³ il n'eût pas enfin été utilisé par un prince trop attentif à l'opinion publique de ses territoires nordiques s'il n'eût pas bénéficié d'une certaine audience dans la couche la plus éclairée de cette opinion:⁴⁷⁴ aussi faut-il y voir plus qu'un argument juridique »soufflé« par un

RICHARD, Les débats entre le Roi de France et le duc de Bourgogne sur la frontière du Royaume à l'ouest de la Saône, dans: Bull. phil. et hist. du Comité des travaux hist. et scientif., 1967 (Actes du 89^e Congrès national des Sociétés savantes, Lyon 1964) p. 120; LACAZE, p. 308.

⁴⁷⁰ Cette politique avait été marquée, au cours des siècles, par la création de la Flandre impériale (XI^e s.), l'union temporaire flamando-hennuyère, l'installation des comtes à Cambrai et à Namur, enfin l'invasion du Brabant par Louis de Male. BONENFANT (n. 243), p. 269-270; ID. (n. 247), p. 18. Le professeur Bonenfant n'en reconnaissait pas moins (n. 247, p. 22) que l'année 1447 marquait une étape importante sur le plan idéologique: à l'absence d'idées directrices dans l'édification de l'Etat bourguignon se substituait, avec l'évocation de l'entité lotharingienne, un »élément nouveau«, l'attention se concentrant désormais sur le Brabant et ses traditions.

⁴⁷¹ BONENFANT (n. 243), p. 270 ss. n'en relève que 4, et le plus ancien document où Philippe le Bon ferait allusion au royaume de Lotharingie serait de 1447 (p. 269). Toutefois, les Etats de Brabant évoquaient la personne de Lothaire II dès 1425. BONENFANT, La persistance des souvenirs lotharingiens. A propos d'une supplique brabançonne au pape Martin V, dans: Bull. de l'Institut hist. belge de Rome 27 (1952) p. 53-64.

⁴⁷² Sur tout ceci, voir GRUNZWEIG (n. 223), p. 143; LACAZE (n. 71), p. 330. Il faut constater, cependant, que, du X^e au XV^e siècle, le centre de gravité de la zone sous influence colonaise s'était déplacé vers le Nord-est: ainsi, un projet soumis par les princes électeurs en 1438, à une diète tenue à Nuremberg, prévoyait la constitution d'un cercle d'Empire (Reichskreis) correspondant en gros aux régions dominées par Thierry de Moers (ou sur lesquelles il cherchait à asseoir sa domination): Cologne, Paderborn, Münster, Utrecht, Liège, Clèves, Berg, Juliers et Gueldre. AUBIN-PETRI, t. II, 1, p. 135-136. Ce Reichskreis ne se superposait certes pas au *regnum Lotharingie* revendiqué par Philippe le Bon en 1447, ou au vicariat d'Empire dont l'idée fut agitée en 1459 et 1463; il n'empêche que le leitmotiv lotharingien, en faisant du Rhin la frontière théorique de l'ensemble bourguignon, constituait la meilleure parade contre les dangers contenus dans les tentatives de regroupement de la Westphalie colonaise auxquelles se livrait la famille de Moers.

⁴⁷³ Dans son ouvrage cité n. 258, M. GUÉNÉE souligne l'existence, dans presque tous les Etats de l'époque, d'une »élémentaire conscience collective«, en ajoutant il est vrai: »Le fait que ni les états ni les sujets du duc de Bourgogne n'avaient en commun un nom était plus menaçant pour le Téméraire que la politique de Louis XI« (p. 115). En réalité, à défaut d'un »nom commun«, nous pensons avoir réussi à démontrer tout au long de notre article déjà mentionné l'existence d'une »élémentaire conscience collective« dans les territoires bourguignons.

Sur l'opinion publique et la genèse du sentiment national aux XIV^e et XV^e siècles, nous renvoyons aux thèses en cours de préparation de Mmes Claude Gauvard et Colette Beaune.

⁴⁷⁴ Qu'il nous suffise de rappeler à quel point la politique du duc de Bourgogne vis-à-vis de l'Angleterre était tributaire des intérêts des marchands flamands et de leurs revendications – intérêts dont l'anglophile Lannoy dut faire état pour justifier le revirement de son maître à Arras et trouver une politique de rechange. THIELEMANS (n. 117), p. 70-71.

conseiller brabançon et dont le duc aurait usé par simple opportunité.⁴⁷⁵ Les Lotharingiens – dont les Régniers, ancêtres des comtes de Hainaut comme de la dynastie de Louvain, auraient pu se considérer au X^e siècle comme les authentiques héritiers face aux empereurs germaniques⁴⁷⁶ – n'étaient certes qu'un relais, tout comme Charlemagne, le grand Empereur d'Occident,⁴⁷⁷ dans la généalogie ducale qui remontait jusqu'aux Pippinides austrasiens, voire même Pharamond.⁴⁷⁸ Cependant, que le duc se référât à Pépin de Landen, premier duc d'une basse Austrasie (*Austris inferioris*) qui s'étendait de l'Escaut jusqu'au Rhin⁴⁷⁹ ou à Lothaire II, les frontières naturelles de l'ensemble bourguignon ne pouvaient être, dans l'esprit des juristes, que la mer du Nord et le couloir rhénan: dans le vaste triangle ainsi délimité, la prééminence passera vite d'une Flandre excentrée à un Brabant plus central, plus homogène, ultime avatar de la Lotharingie.⁴⁸⁰ On conçoit que le mythe rhénan ait tenu plus de place chez le duc

⁴⁷⁵ C'est ainsi que BONENFANT (n. 243), p. 276–277, 282, a qualifié le thème de la reconstitution du Lothier, qui n'aurait pas été dès lors un «grand dessein» de la politique bourguignonne. Philippe le Bon aurait tiré parti du souvenir de la Lotharingie, «non point pour y trouver des titres à une couronne royale, mais pour étayer d'arguments juridiques ses prétentions à l'indépendance ou à l'autonomie vis-à-vis de l'Empire» (p. 282). L'érudit belge estimait en effet que le sentiment lotharingien n'avait guère survécu au morcellement territorial du *ducatus Lotharingie* au XII^e siècle (ibid., p. 268) et il fustigeait tous ceux qui croyaient à une inspiration «lotharingienne» de la politique ducale, tels Pirenne, le P. Toussaint, le professeur J. LEJEUNE (p. 266, 270). Que le duc ne fasse plus allusion en 1459 à la Lotharingie que pour justifier ses droits sur ses fiefs impériaux en vertu du *jus brabantinum* (BONENFANT, n. 247, p. 26) n'empêche cependant que la tentative de 1447 tendait à la constitution d'une entité politique indépendante qui, par la force des choses, eût en gros coïncidé avec le Lothier de Lothaire II et que, pour assurer la cohésion d'un «Etat» particulièrement hétéroclite et sa (plus ou moins grande) autonomie vis-à-vis de l'Empire, le duc n'avait pas d'autre argument que le thème lotharingien à sa disposition. Il est douteux qu'un prince qui, par ailleurs, utilisait jusqu'aux personnages mythiques de l'Antiquité dans ses démarches diplomatiques avec la meilleure foi du monde, ait considéré le recours à un passé plus proche dans le temps et l'espace, plus concret aussi, comme un simple expédient destiné à donner le change à ses interlocuteurs. Philippe le Bon vivait certainement le fait lotharingien, il y croyait sérieusement, il n'a dépendu que des circonstances qu'une couronne royale ne soit venue sanctionner son accroissement de puissance.

⁴⁷⁶ De la souche des Régniers était le comte Gislebert, qui, vers le milieu du IX^e siècle, avait enlevé et épousé une fille de Lothaire I^{er}. Ses descendants soutiendront jusqu'au début du XI^e siècle une longue lutte contre les Ottonides: l'un d'entre eux, Lambert, par son mariage avec Gerberge, fille de Charles de Basse-Lorraine, acquerra les fiefs impériaux de Bruxelles et de Louvain, base du futur Brabant, qui s'ajouteront ainsi aux territoires détenus par sa famille dans l'Ardenne, la Hesbaye, la basse Meuse et ce qui constituera la province de Hainaut (prise du castrum de Mons en 998). Voir LACAZE (n. 71) p. 330, n. 1; VERCAUTEREN (n. 243).

⁴⁷⁷ Aux yeux des Brabançons, Charlemagne restait l'ancêtre par excellence: il était né en Brabant et avait été leur duc. FOLZ (n. 28) p. 377–378; LACAZE, p. 344.

⁴⁷⁸ D'où l'affirmation, que l'on retrouve dans une généalogie des ducs de Bourgogne actuellement conservée à la Bibliothèque royale de Bruxelles, selon laquelle Hugues Capet ne serait qu'un usurpateur. Chastellain, *Oeuvres*, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, t. VIII, p. 215, note; LACAZE, p. 371, n. 1 et 381. Le Téméraire, devant les Etats du Duché en janvier 1474, mettra nettement en cause les dynasties postérieures au Burgonde Gondebaud, donc, en sus des Capétiens, leurs prédécesseurs mérovingiens et carolingiens.

⁴⁷⁹ GRUNZWEIG (n. 223) p. 141; LACAZE, p. 344.

⁴⁸⁰ Le chemin parcouru à cet égard depuis le début du siècle est significatif: à cette époque, les Etats de Brabant repoussèrent les sollicitations de Philippe le Hardi en faveur de son fils Antoine, et ce par crainte d'une annexion déguisée à la Flandre, qui constituait alors le centre de la puissance bourguignonne aux Pays-Bas. STENGERS (n. 10) p. 398 ss. (et particulièrement p. 408). Avant la fin du siècle, ce sera la même institution qui, en 1482, donnera le signal d'une totale résistance à l'agresseur français, tandis que la Flandre sera déchirée par ses querelles intestines.

que chez le Roi de France: l'intimité des contacts avec la vallée rhénane, la forte proportion aux Pays-Bas des sujets parlant thiois justifiaient de la part du Bourguignon la reprise à son compte du vieux rêve brabançon.

Aux yeux de Philippe le Bon, la dignité royale était la seule qui lui convînt,⁴⁸¹ face à des princes électeurs qu'il ne considéra jamais qu'avec une certaine condescendance méprisante en son for intérieur – même si sa diplomatie se gardait de trop les heurter. Pour réaliser cette ambition, perceptible dès l'avènement du duc – mais elle visait alors le royaume de France⁴⁸² – les moyens ne manquaient pas. D'abord une clientèle nobiliaire nombreuse, que les subsides, les honneurs et entre autres, l'honneur suprême, celui d'appartenir à l'ordre de la Toison d'Or, lui procuraient aisément, permettant d'atténuer certains antagonismes politiques;⁴⁸³ puis une clientèle plus »populaire«, recrutée au sein des factions de certaines cités westphaliennes – encore que Philippe le Bon, à l'inverse de son père, répugnât à se compromettre en personne avec elles.⁴⁸⁴ Une politique matrimoniale avisée, inspirée plus par un souci de rivaliser d'influence avec Charles VII que d'obtenir à tout prix des gains territoriaux⁴⁸⁵ – le duc n'étant pas par ailleurs partisan a priori d'une alliance française pour son fils, à plus forte raison pour ses parents clévois et gueldrois. Au sein de l'ensemble bourguignon, une remarquable convergence d'intérêts entre la dynastie et les Etats locaux.⁴⁸⁶ Enfin, toutes les ressources d'un arsenal juridique invoquant volontiers les Carolingiens, en désaccord parfois avec le droit germanique, secondèrent la »pénétration pacifique«⁴⁸⁷ de la Bourgogne en terre d'Empire.

A ces vastes moyens, les adversaires du Bourguignon pouvaient en opposer d'autres, non tant l'empereur Sigismond ou ses successeurs d'ailleurs que Charles VII. Sigismond, menacé par l'hérétique et le Turc sur ses frontières orientales, était réduit sur ses frontières occidentales à des demi-mesures, à des coups d'épingle irritants mais combien vains: les événements de 1427 et de 1434 prouvent que l'Empire se refusait à épouser les querelles de son maître avec l'étranger, l'intrus, le non-Allemand. En revanche, Charles VII sut, dès l'heure où son combat parut crédible à l'opinion

⁴⁸¹ Ou, à défaut, une lieutenance générale au Royaume de France ou un pouvoir équivalent dans l'Empire à travers l'institution vicariale. M. SCHNEIDER (n. 214), a montré l'alternance sous le règne de Philippe le Bon et de son fils des idées de Lotharingie et de vicariat d'Empire, la seconde apparaissant comme la solution de substitution idéale lorsque la première, autrement plus dangereuse aux yeux de l'Empereur, ne pouvait en être acceptée.

⁴⁸² S'il est exact de dire, avec M. H. HEIMPEL (n. 5) p. 266, que Philippe le Bon n'ait pas songé dès le début à ériger un »Etat« bourguignon spécifique, il n'en faut pas moins reconnaître qu'il tenta de se faire attribuer la succession de Charles VI à son avènement.

⁴⁸³ Nous songeons notamment à la famille de Moers.

⁴⁸⁴ Dans l'affaire de Sœst par exemple, c'est à son parent clévois, accouru à l'aide de la cité, plutôt qu'à la cité elle-même – et encore avec quelle mollesse – que le duc de Bourgogne accorda un début de soutien militaire. Philippe le Bon, victime chez lui des rébellions de Bruges, de Gand ou de Liège, ne pouvait manifester une grande sympathie pour les factions urbaines, à l'inverse d'un Louis XI pour qui les menaces provenaient non de l'élément urbain, mais de la grande féodalité.

⁴⁸⁵ ARMSTRONG, p. 27.

⁴⁸⁶ Ainsi que le souligne M. A. G. JONGKEES, *De Bourgondische landen als factoren in de hertogelijke politiek* (Handelingen v. het XXVII^e Vlaams Filologencongres) p. 179 ss. Cette remarque est valable surtout en ce qui concerne la Hollande, les grandes cités hollandaises et le duc de Bourgogne ayant un intérêt commun à mettre la main sur la Frise et l'évêché d'Utrecht.

⁴⁸⁷ Selon l'expression de PETRI, p. 98.

allemande, montrer à ses partenaires germaniques le danger que constituait, tant pour eux que pour le Royaume, l'édification de l'Etat bourguignon. Face à la clientèle bourguignonne, constituée de princes ou de cités d'importance moyenne, mais particulièrement efficace à la frontière des mondes français et germanique, il regroupa en un faisceau d'alliances les plus hauts dignitaires de l'Empire: Trèves, Cologne, Comte palatin du Rhin, Electeur de Saxe. Clientèle dont le poids, sur la scène diplomatique, ne saurait être surestimée, les princes rhénans se gardant bien de rompre ouvertement avec le puissant voisin bourguignon; clientèle de circonstance, car seul le contentieux luxembourgeois en maintenait les liens.

Evoquer un quelconque »patriotisme« germanique violemment hostile à toutes les entreprises de Philippe le Bon serait excessif. Néanmoins, une ébauche de sentiment national s'était déjà précisée depuis un siècle en terre allemande:⁴⁸⁸ sentiment d'appartenance à une communauté linguistique homogène nonobstant la territorialisation de l'Empire, et ce par le canal de la bourgeoisie et des associations de villes (alliance des villes souabes, Hanse teutonique);⁴⁸⁹ mais aussi volonté de défense contre la Papauté et le redoutable voisin de l'Ouest.⁴⁹⁰ Ainsi s'expliquait une profonde méfiance vis-à-vis de ce voisin, Français ou Bourguignon, dès qu'il débordait de façon trop voyante sur le territoire de l'Empire; méfiance qui se traduisait tant à l'égard d'un Louis d'Orléans que de la spectaculaire expédition de Charles VII en 1444⁴⁹¹ ou des grignotements incessants des ducs de Bourgogne. Français et Bourguignons ne renoncèrent jamais à leurs rêves lotharingiens, voire même à l'ambition d'accéder à la dignité impériale.⁴⁹² Toutefois, l'antagonisme franco-bourguignon conduisait les Allemands plus à tenir la balance égale entre le Roi et le duc qu'à affronter ouvertement ce dernier; par ailleurs,

⁴⁸⁸ Nous renvoyons pour les considérations qui vont suivre à H. SPROEMBERG, Contribution à l'histoire de l'idée d'Empire au Moyen Age, dans: RBPH 39 (1961) p. 309-333. Nous ne citons que pour mémoire U. PAUL, Studien zur Geschichte des deutschen Nationalbewußtseins im Zeitalter des Humanismus und der Reformation (Historische Studien, 298, Berlin 1936). Pour des considérations générales sur l'histoire des sentiments nationaux, se reporter à J. HUIZINGA, Patriotism and nationalism in European history, dans: Men and Ideas History. The Middle Ages, the Renaissance, Essays by J. H., transl. by J. S. HOLMES a. H. VAN MARLE, Londres 1960, p. 97-155; B. GUÉNÉE (n. 458) p. 348; ID., n. 258.

⁴⁸⁹ La bourgeoisie sert en effet de point d'appui pour le pouvoir central dans son ascension; elle mit par ailleurs un terme au monopole culturel de l'Eglise. SPROEMBERG, p. 327-328. Sur le rôle de la Hanse »teutonique«, dans la propagation de la langue bas-allemande ainsi que du droit allemand en Europe orientale, voir *ibid.*, p. 328-329.

⁴⁹⁰ Dès l'époque des luttes de Louis de Bavière. La meilleure illustration en est fournie par les écrits d'Alexandre de Roes. *Ibid.*, p. 328.

⁴⁹¹ G. ZELLER, Les rois de France candidats à l'Empire. Essai sur l'idéologie impériale en France, dans: Revue hist. 173 (1934) p. 310.

⁴⁹² Les premiers Capétiens avaient continué, durant un certain temps, à revendiquer les pays lotharingiens que les souverains germaniques s'étaient appropriés: le qualificatif de *rex Francorum*, commun au Roi de France et à Charlemagne, ne prouvait-il pas à leurs yeux la continuité dynastique des Carolingiens aux descendants de Hugues Capet? ZELLER, p. 275-276. Sur la tradition politique de Charlemagne à la cour de France et les tentatives de candidature française à l'Empire en vertu de cette tradition, voir également FOLZ (n. 28) p. 205-207, 278-279, 304-307. Les adversaires germaniques de Charles VI lui reprochèrent de convoiter la couronne impériale: A. LEROUX, La royauté française et le saint-empire romain au Moyen Age, dans: Revue historique 49 (1892) p. 280-281; ZELLER, p. 310. Un tel leitmotiv réapparaissait dans toutes les périodes de tension franco-allemande. Sous Louis XI, la monarchie capétienne se rattacherait plus encore que par le passé à la figure de Charlemagne, dont le culte deviendra obligatoire et dont la cité d'Aix-la-Chapelle bénéficiera d'un traitement de faveur dans la politique commerciale du Royaume (ZELLER, p. 311).

si le sentiment national germanique ignorait les royaumes extérieurs à l'Allemagne, dont l'Empire s'était séparé au cours des siècles, tels que l'Italie ou la Bourgogne,⁴⁹³ il ne jouait guère non plus pour des Pays-Bas trop excentrés, ouverts à de multiples influences extérieures. Plus qu'à la prise de conscience par des peuples de leur communauté de destin, ce sentiment national correspondait au réflexe de conservation de princes soucieux d'éviter la prééminence trop marquée d'un de leurs pairs – moins en raison d'une différenciation linguistique⁴⁹⁴ que des ambitions démesurées du Bourguignon. Le sursaut quasi général de 1445–1446 contre les initiatives d'Eugène IV en pays rhénan, en rapport avec la politique luxembourgeoise de Philippe le Bon, ne saurait être interprété autrement, tout comme celui qui, près de trois décennies plus tard, dressa la majeure partie de l'Allemagne contre le Téméraire au siège de Neuss:⁴⁹⁵ en 1473, peu nombreux étaient ceux qui, au sein de l'Empire, voyaient dans le dernier duc Valois de Bourgogne le contrepoids idéal à la puissance montante des Habsbourg.⁴⁹⁶

Une des grandes idées de Charles VII et du clan angevin pour contrecarrer l'expansionnisme bourguignon semble avoir été l'alliance franco-autrichienne. Toutefois, l'Autriche, plus menacée par l'hostilité des Confédérés que par les prétentions bourguignonnes sur la Haute Alsace, ne pouvait constituer un allié valable: elle oscillait entre France et Bourgogne au gré de ses intérêts. La formation d'un ensemble antibourguignon comprenant Alsace, Lorraine et Luxembourg prévue en 1430 n'était qu'une vue de l'esprit: le Roi René, plus artiste et lettré que politique énergique et avisé, obsédé par le mirage napolitain comme Philippe le Bon par le mirage oriental, enfin moins porté avec le temps à la rancune envers son ancien geôlier,⁴⁹⁷ déçut vraisemblablement les espoirs mis en lui. On ne saurait le créditer de ce grave échec bourguignon que fut la soustraction de son duché de Lorraine à la domination du fils de Jean sans Peur, alors que la couronne de France y renforçait ses positions; on ne peut trop accorder à la maison d'Anjou, plus imbue d'esprit féodal que dotée d'un sens authentiquement moderne des intérêts de l'Etat, lorsque l'on sait le revirement de Jean de Calabre à l'occasion de la guerre du Bien public.

L'union franco-autrichienne avortée, Charles VII jouait à nouveau de malheur avec la disparition de Ladislas de Hongrie – allié d'un tout autre poids que le Tyrolien Sigismond – et l'élection de Podiébrad en 1458; le rapprochement franco-tchèque

⁴⁹³ Royaumes qui faisaient partie de l'Empire d'un point de vue formel, mais où les princes allemands n'avaient cure de soutenir le pouvoir central (SPROEMBERG, p. 325).

⁴⁹⁴ Certains princes n'avaient pas hésité, nous l'avons vu, à envisager l'octroi d'un vicariat d'Empire ou du *regnum Romanorum* à ce non-Allemand qu'était Philippe le Bon.

⁴⁹⁵ Sur la signification du siège de Neuss, où Frédéric III sut concilier ses intérêts dynastiques avec ceux d'un grand nombre de princes allemands contre «les intrusions françaises» (Welsche Eindringlinge), voir Helmut GILLIAM, *Der Neusser Krieg, Wendepunkt der europäischen Geschichte*, dans: *Neuss, Burgund und das Reich*, Neuss 1975, p. 201–254.

⁴⁹⁶ Toute une clientèle attachée à l'affaiblissement de la puissance colonaise, ainsi que des princes (Christian I^{er} de Danemark; Brunswick, Lauenburg, Mecklembourg, Oldenbourg, etc.) ou des représentants de villes situés à la périphérie de l'Empire se pressaient à Neuss dans le camp bourguignon. PETRI, p. 116; H. DAVID, Charles «le Travailleur» quatrième et dernier duc Valois de Bourgogne, dans: *AB 39* (1967) p. 72–73. Il ne s'agissait pas là des forces principales de l'Empire.

⁴⁹⁷ Comme nous l'avons vu, René ne repoussait pas a priori les projets d'alliance matrimoniale avec la maison rivale (voir ci-dessus, n. 407).

inauguré sous Louis XI ne menaça jamais sérieusement le duc de Bourgogne, solidement appuyé sur l'alliance des grands féodaux français et la bienveillance patente de Frédéric III et de la Papauté. Entre les mains du Roi de France, la tactique la plus efficace resta celle qui consistait, en soudoyant une »cinquième colonne«, à saper la puissance de l'adversaire de l'intérieur, à souffler sur les révoltes urbaines inhérentes à un état aussi disparate que la Bourgogne: songeons à Liège et à Gand.

III. Le bilan

Une fois connus les mobiles de la politique bourguignonne vis-à-vis des terres d'Empire ainsi que les moyens qu'elle mit en œuvre, un survol s'impose pour en dégager les grandes phases.

Jusqu'en 1430, la situation précaire du »Dauphin« aidant, l'essentiel du jeu diplomatique se réduisait au triptyque Angleterre-Bourgogne-Empire, inauguré par le traité de Canterbury et les rencontres de Calais de 1416. On ne saurait toutefois parler d'une triple alliance: l'Anglais et le Luxembourg-Bohême nourrissaient trop de griefs envers le Bourguignon, le premier notamment en raison de l'autonomie grandissante du duc au sein de leur entente contre la France.⁴⁹⁸ Deux ans après la défaite de Jacqueline et la chute de l'ensemble hollando-hennuyer dans l'orbite bourguignonne, 1430 marquait un tournant tant pour Charles VII, particulièrement actif dans ses rapports avec l'Empire, que pour Philippe le Bon, devenu maître du Brabant, cœur du mythe lotharingien, assise du *regnum* projeté en 1447.

C'est alors que se substituait peu à peu au triptyque précédent le triptyque France-Empire-Bourgogne. L'effacement – relatif – de l'Angleterre sur la scène internationale se confirmait: c'est en vain qu'au lendemain du Congrès d'Arras, Henri VI tentait de se gagner l'appui des princes allemands; en revanche, au fur et à mesure que le territoire français était libéré et que pour la Bourgogne, de nouveaux problèmes se posaient en terre d'Empire – avec notamment l'aggravation de la question luxembourgeoise à partir de 1441 – les politiques française et bourguignonne délaissaient un peu le facteur britannique pour s'intéresser davantage au monde germanique. L'apogée de la diplomatie française se situait en 1445; mais les traités alors conclus représentaient, pour le Roi de France, plus des essais de dissuasion que de réelles mesures en vue de répondre à une éventualité belliqueuse, sans cesse écartée jusqu'en 1465. Deux clans se partageaient l'Occident: au clan constitué par la France, les électeurs rhénans et la Saxe, s'opposait un clan »austro-bourguignon« – ou impérialo-bourguignon – né tant de circonstances momentanées⁴⁹⁹ que de facteurs plus permanents, qui transformeront le rapprochement intervenu en une véritable communauté de destin lors du mariage de 1477.⁵⁰⁰

⁴⁹⁸ M. ARMSTRONG, La double monarchie France-Angleterre et la maison de Bourgogne, 1420–1435. Le déclin d'une alliance, dans: AB 37 (1965) p. 81–112, énumère toutes les frictions surgies entre l'Angleterre et la Bourgogne à cette occasion: nous nous contentons d'y renvoyer.

⁴⁹⁹ A savoir une identité d'opinion sur la question religieuse et le danger commun encouru du fait de l'invasion des Ecorcheurs.

⁵⁰⁰ Ces facteurs permanents étaient: chez Philippe le Bon, l'ambition de ceindre une couronne royale; chez Frédéric III, le souci de trouver un solide appui contre le clan bavaro-bohémien; chez Albert VI d'Autriche, le désir de jouer la Bourgogne contre les Cantons suisses.

1447–1448 représentaient une nouvelle étape. L'échec des ambitions royales de Philippe le Bon amenait le duc à concentrer ses efforts sur des objectifs plus limités, mais sur lesquels il n'était plus question de transiger. C'est alors que le contentieux luxembourgeois prenait toute sa dimension, surtout avec le rapprochement franco-hongrois de 1454–1457. Ce contentieux allait-il déboucher en 1459 sur une conflagration à l'échelle européenne? Une telle hypothèse semblait exclue: l'Angleterre était paralysée par la guerre des Deux Roses; par ailleurs, la faiblesse institutionnelle de l'Empire, déplorée par les Electeurs, l'inquiétude née de la menace turque interdisait à un monde germanique déchiré de prendre les armes pour les querelles de ses voisins de l'Ouest.

Nouveau tournant avec les années soixante: aux visées bourguignonnes sur un vicariat concernant la rive gauche du Rhin, faisaient écho les approches pontificales et impériales de 1463. Aux yeux de l'Empereur, le duc de Bourgogne avait définitivement acquis le premier rang dans l'Empire – et dès lors, Maximilien était destiné, dans l'esprit de son père, à l'héritière de Bourgogne. Philippe le Bon avait su éviter, avec une suprême habileté, les embûches suscitées par les maladroites initiatives d'Eugène IV en 1445–1446 contre Trèves et Cologne; il n'avait pas participé à la lutte entre féodaux et cités d'Empire; il n'avait pas secondé les adversaires du Victorieux, défaits en 1462. Politique moins dynamique que celle de Charles VII, a-t-on dit, et qui compensait ce manque de dynamisme par un goût marqué pour le double jeu.⁵⁰¹ Mais cette prudence, commandée par le litige luxembourgeois, trouvait sa récompense en 1462–1463. Paradoxalement, c'était l'heure même où Philippe, plus indulgent pour Louis XI que pour son prédécesseur – du fait de leur communauté de destin dans les années 1456–1461⁵⁰² – commettait la seule grande erreur de sa carrière: la restitution des villes de la Somme.⁵⁰³ Heureusement pour la dynastie, le comte de Charolais renversait deux ans plus tard la tendance, s'acquérant les clans angevin et palatino-colonais, accroissant l'audience westphalienne du duc de Bourgogne et transformant ce dernier en véritable porte-parole de la féodalité française. Lorsque Philippe le Bon décédait, il occupait, vis-à-vis de l'Empire comme du Royaume, une situation privilégiée: un Louis XI sans

⁵⁰¹ Les termes employés par le P. J. TOUSSAINT (n. 68) pour juger la politique ducale en 1445–1446 sont particulièrement sévères. Le duc «se contente d'une action molle, indécise... Il tente l'essai d'une politique retorse: tout en continuant les négociations avec Vienne, il complotte avec les princes-électeurs le renversement de l'Empereur. Le voilà tout à la fois complice et ennemi des anciens archevêques de Trèves et de Cologne» (p. 208). «Il noue amitié avec tout le monde, trompe chacun et ne gagne la confiance de personne». «Il laisse à Charles VII l'honneur de se dépenser pour le rétablissement de l'unité dans l'Eglise» (p. 211). Une telle sévérité à l'égard du sens politique de Philippe le Bon nous paraît excessive.

⁵⁰² On peut ajouter que Louis XI, impressionné malgré lui par l'homme qui l'avait recueilli dans sa fuite, sut toujours faire montre d'une certaine déférence envers Philippe le Bon – sans qu'il fût bien entendu question de gratitude de sa part – même lorsqu'il lui enjoignait, dès son avènement, de rompre les traités anglo-bourguignons: THIELEMANS (n. 117) p. 383. Louis XI fit tout en effet pour éviter que Charolais n'acquît une place prédominante dans le gouvernement de l'Etat bourguignon.

⁵⁰³ Il faut tenir compte, pour expliquer 1463, du fait que Philippe a vécu trop longtemps (VAUGHAN, p. 400). Onze ans avant sa mort, ne faisait-il pas état devant Chastellain de sa crainte de vieillir: *qu'il ne desiroit point les longs jours sinon en tant que Nature le porroit entretenir estre utile a quelconque bien et donner fruit à son peuple?*, (Œuvres, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, t. III, p. 134). Sur le vieillissement du duc, qui *ne brille pas par la sagesse* selon l'ambassadeur florentin Camulio, voir DE BEAUCOURT, t. VI, p. 336.

cesse aux aguets, un Frédéric III toujours menacé faisaient piètre figure à côté du Grand Duc d'Occident.

Envisager les rapports de Philippe le Bon avec les divers princes d'Empire permet de mieux mesurer le chemin parcouru.

Dans la région rhénane, l'adversaire le plus dangereux s'avérait être, au début, l'archevêque de Cologne Thierry de Moers. Héritier de la tradition lotharingienne des ducs de Brabant – et notamment de ce Jean I^{er} qui, au XIII^e siècle, par la bataille de Worringen, mit un terme à la concurrence colonaise dans le Lothier – Philippe de Bon se heurtait également à l'obstacle colonais dans des provinces – Clèves, Gueldre, Utrecht – qui subissaient la double attraction des Pays-Bas bourguignons et de la Westphalie où Thierry régnait en maître. Deux clans antagonistes se formaient dès l'origine: autour des Clévo-Bourguignons d'une part, du prélat colonais d'autre part; ils se maintiendront dans leurs grandes lignes.⁵⁰⁴ Mais tant Philippe que Thierry étaient d'habiles diplomates, peu soucieux d'en découdre pour autrui: pacification de 1428 sous l'égide de Beaufort; alliance franco-colonaise de 1445 et reculade ducale de 1446; triomphe bourguignon à Utrecht et Münster en 1456–1457, tout montre que Philippe réussissait lorsqu'il se bornait à des objectifs précis et limités. La mort de Thierry, en 1463, signifiait la chute d'un archevêché de Cologne, épuisé, diminué, dans l'orbite bourguignonne, l'entreprise de regroupement du puzzle westphalien tentée par les Moers ayant fait faillite.⁵⁰⁵

A partir des années quarante, la vedette ne revenait plus, dans la vallée rhénane, à l'archevêque de Cologne, mais à celui de Trèves, le retors Jacques de Sierck, nouveau venu sur la scène diplomatique. Sierck fut-il l'homme de la France au sein de l'Empire? La vérité est plus complexe qu'il n'y paraît à prime abord. Le litige luxembourgeois le contraignait à jouer Charles VII et le clan angevin contre Philippe le Bon: ce sont les faits, plus qu'un quelconque sentiment de fidélité, qui éclairent la politique de l'homme, de ce réaliste qui jouait cependant parfois avec le feu.⁵⁰⁶ Nonobstant ses rapports avec la France, Sierck, chef du clan réformateur, ou plus exactement d'une de ses composantes, était à sa façon un »patriote« allemand, à la façon d'un Luther, défenseur de l'Eglise d'Allemagne contre l'absolutisme romain et ses abus. La faiblesse de l'Empire devait néanmoins faire de Sierck le médiateur, l'intermédiaire par excellence. Sa disparition en 1456 laissait place à un prélat de tendances profrançaises, mais non antibourguignonnes, et d'une moindre envergure.

Autre adversaire constant du duc de Bourgogne: l'Electeur palatin du Rhin, en raison de leurs ambitions alsaciennes. Lié de longue date au clan angevin, il se faisait particulièrement redoutable lorsqu'il se nommait Frédéric le Victorieux: la chance favorisait néanmoins Philippe le Bon, du fait de l'hostilité de l'Empereur pour le

⁵⁰⁴ Le clan colonais regroupera tous ceux qu'effraie l'expansionnisme bourguignon. Il comprendra toujours la Gueldre, et, dans ses dernières années, l'évêque d'Utrecht Diepholz, revenu à son ancienne hostilité pour la Bourgogne.

⁵⁰⁵ Cette entreprise de regroupement, d'unification était particulièrement difficile du fait que les éléments de ce puzzle vivaient souvent en symbiose avec des territoires dont le noyau était extérieur à la Westphalie (ex. des unions Ravensberg – Juliers-Berg; La Marck-Clèves). Handbuch historischer Stätten Deutschlands, III. Nordrhein-Westfalen (Kröners Taschenausgabe, 273), Stuttgart 1963, art. Köln, p. LXXXII.

⁵⁰⁶ Dans la mesure où il a pu tenter le duc, en 1447, ou sept ans plus tard, par l'offre de la dignité de *rex Romanorum*.

Victorieux et des querelles internes de l'Electorat.⁵⁰⁷ Le spectaculaire revirement de 1465, complétant l'accord intervenu deux ans plus tôt sur la succession colonaise – revirement dont le mérite revenait il est vrai, non à Philippe, mais à son fils, ainsi qu'au Palatin, soucieux de protéger sa puissance neuve contre l'animosité impériale – créait en Rhénanie une communauté d'intérêts entre la Bourgogne, l'Electorat et l'archevêché de Cologne, avec une incontestable prédominance de la première.

Le litige luxembourgeois, pierre d'achoppement dans les rapports de la Bourgogne et de l'Empire, eût pu dégénérer en un vaste conflit, par une éventuelle collusion franco-saxonne étendue à l'ensemble de la vallée rhénane; Ladislas de Hongrie prenant le relais de ses parents saxons, une telle hypothèse n'était pas à exclure. Mais si Ladislas faisait montre d'énergie, de fougue juvénile, il n'en était pas de même des Saxons, piètres partenaires du Roi de France, plus portés aux bonnes paroles qu'à une action effective. La couronne de France abandonnait la partie en 1461, Philippe ayant entre-temps bénéficié de la brusque disparition de Ladislas et de l'abandon d'un projet matrimonial fort dangereux pour sa maison, ainsi que de l'apparition d'un troisième homme, Podiébrad, qui bouleversait tant les plans de Charles VII que ceux de Frédéric III.

La famille pro-angevine de Bade, installée à Trèves et à Metz, ne menaçait pas l'expansionnisme bourguignon: elle se trouvait affrontée en une lutte farouche à un adversaire du Bourguignon, l'Electeur palatin, jusqu'à Seckenheim; trois ans plus tard, elle saura se dégager à temps du guépier liégeois. A Mayence, le seul prélat qui, par son envergure, pût être placé sur le même plan qu'un Thierry de Moers ou un Jacques de Sierck, Thierry d'Erbach,⁵⁰⁸ sut, tout en défendant les intérêts de l'Eglise d'Allemagne et des princes-électeurs à l'encontre du Pape et de Frédéric III, ne pas se compromettre dans les intrigues profrançaises des archevêques de Cologne et de Trèves et conserver de bons rapports tant avec ces derniers qu'avec le duc de Clèves.⁵⁰⁹ Pour Erbach, d'excellentes relations s'imposaient avec la Bourgogne, du fait – encore – du Palatin, le vieil adversaire du duc et du prélat: par sa participation à la coalition dirigée contre le Victorieux, Erbach ne pouvait qu'agir dans le sens des ambitions ducales. Avec le triomphe d'Adolf de Nassau en 1463, c'était enfin un client de la Bourgogne qui s'installait dans la métropole rhénane.

Des Wittelsbach bavarois, Philippe le Bon était le lointain cousin de France, en raison de son ascendance maternelle.⁵¹⁰ La conquête de l'ensemble hollando-hennuyer sur Jacqueline de Bavière ne semble guère avoir affecté les relations du duc avec les diverses branches de la famille⁵¹¹ et d'excellents rapports personnels unirent le duc à

⁵⁰⁷ Philippe le Bon ne paraît pas par ailleurs s'être mêlé personnellement à la lutte opposant Frédéric le Victorieux à ses adversaires; il préféra jouer le rôle d'un médiateur.

⁵⁰⁸ Sur l'homme, qui régna sur Mayence de 1434 à 1459, voir l'article qui lui est consacré par W. KAEMMERER dans: *Neue Deutsche Biographie*, t. III, 1957, p. 679–680.

⁵⁰⁹ Il intervenait en 1447 en faveur des prélats déposés et s'interposait en 1448 entre eux et le duc de Clèves.

⁵¹⁰ Voir n. 8.

⁵¹¹ Le seul souci des Wittelsbach semble avoir été, lors de la lutte entre Philippe le Bon et Jacqueline, le sort du duché bas-bavarois de Straubing, qui se trouvait dans la succession de l'élu de Liège (duché qui devait être partagé en 1429 sur décision impériale). W. ALTMANN (n. 26) n° 7255; SPINDLER (n. 17) t. II, p. 189, 248. Par ailleurs, l'appartenance de certains Wittelsbach au clan anglo-bourguignon condamnait à l'échec la tentative de Sigismond, en 1434, de s'allier à Charles VII contre le Bourguignon (SPINDLER, t. II, p. 247–248).

certain Wittelsbach: rappelons ici Louis IX le Riche de Landshut qui escortait le Bourguignon dans son triomphal voyage de Ratisbonne et concluait avec lui une alliance en 1465. Dans le conflit opposant les Wittelsbach, soutenus par Podiébrad, à l'Empereur, le duc sut maintenir une prudente neutralité, appréciée tant par son puissant adversaire et futur allié palatin que par le clan impérial.

En Lorraine, les trois Evêchés représentaient, à la limite du Luxembourg déchiré entre les parties bourguignonne et hungaro-saxonne, un secteur névralgique, que se disputaient les influences contradictoires des Franco-Angevins et de la Bourgogne. Que Philippe le Bon, comme à Toul, cherchât à s'imposer, profitant du refroidissement des relations entre Louis XI et les Angevins, ou, comme à Metz, qu'il sût faire preuve au contraire d'une discrétion exemplaire, il marquait des points sur un adversaire qui, il est vrai, avait réussi à préserver le duché de Lorraine de la mainmise bourguignonne.

Les ambitions franconiennes d'Albert Achille amènent à évoquer les Hohenzollern. Ces ambitions n'inquiétaient pas le duc de Bourgogne, éloigné du théâtre des opérations; par ailleurs, la Marche de Brandebourg et la Bourgogne, l'une et l'autre puissances montantes sur les flancs opposés de l'Empire, pouvaient ressentir dans une certaine mesure le parallélisme de leurs destins.⁵¹² En fait, un véritable rapprochement ne se produisit que dans les dernières années du règne de Philippe le Bon, retardé jusqu'alors par la solidarité du margrave avec les Saxons dans le litige luxembourgeois: ne fallait-il pas gagner le duc à la cause impériale?⁵¹³

Dans la région rhénane, l'évolution de la situation politique, de 1419 à 1467, s'avérait en fin de compte particulièrement favorable au duc de Bourgogne. Les points faibles de la position ducale restèrent l'hétérogénéité de ses territoires et les sursauts d'indépendance de certains de ses clients: le Gueldrois, sans cesse affronté au fidèle Clévois;⁵¹⁴ Philippe de Saint-Pol; au Luxembourg, Elisabeth de Görlitz, qui joua longtemps la carte saxonne, tandis qu'une partie non négligeable de la noblesse locale constituait un clan hungaro-saxon difficilement réductible: son autonomie, estimait-elle, serait mieux garantie par une lointaine suzeraineté de Ladislas que par la proche et puissante dynastie de Bourgogne.

Notre étude serait incomplète si nous omettions les relations de l'Etat bourguignon avec la Hanse teutonique.⁵¹⁵ Soucieuse de conserver les privilèges de son comptoir brugeois contre les empiètements des autorités locales ou du duc, la Hanse nourrissait des griefs tant économiques que politiques: elle exigeait que le jugement des abus de pouvoir commis par des officiers locaux à l'encontre de marchands fût confié aux

⁵¹² Notons que dès son avènement, en 1440, l'Electeur Frédéric II avait fondé en l'honneur de la Vierge un ordre de chevalerie, l'Ordre du Cygne (Schwanenorden) qui s'inspirait peut-être de celui de la Toison d'Or. SCHULTZE (n. 441) t. III, p. 53. Rappelons par ailleurs qu'en 1454, Philippe le Bon manifesta tout à la fois l'intention de s'allier à Frédéric dans le cadre de la croisade antiturque (voir n. 314) et celle de soutenir les Teutoniques (voir n. 519) contre une coalition où figurait notamment l'Electeur, qui ne devait pas tarder à arracher la Nouvelle Marche (Neumark) au Grand-Maître.

⁵¹³ La politique du Brandebourg à l'égard de la Bourgogne restera également, sous le Téméraire, fonction des rapports du duc et de l'Empereur, le margrave Albert Achille se rangeant sans hésiter sous les bannières impériales au moment de l'affaire de Neuss. SCHULTZE, t. III, p. 129-130.

⁵¹⁴ Dont il ne faut oublier cependant qu'il menait parfois une politique personnelle qui pouvait être en contradiction avec celle de son oncle.

⁵¹⁵ Nous renvoyons à ce sujet à notre article cité, n. 37.

Membres de Flandre, non à des représentants ducaux;⁵¹⁶ elle protestait contre le protectionnisme flamand à l'égard de la draperie anglaise; elle voyait enfin d'un mauvais œil la concurrence faite par le commerce hollandais à son propre commerce, soumis aux servitudes de l'étape.⁵¹⁷ Le regroupement politique des Pays-Bas, l'essor hollandais ruinaient d'avance tous ses efforts. Quittant Bruges en 1451 pour Utrecht, le comptoir y revenait six ans plus tard, en raison de la menace d'annexion pesant sur la cité de Diepholz, et sans que sa revendication essentielle, inacceptable pour le pouvoir ducal, eût été satisfaite.⁵¹⁸

Face au front constitué par le duc et ses villes de Flandre, la Hanse ne présentait pas la même unité, Cologne menant une politique commerciale indépendante à la tête de l'Ouest hanséatique, et l'Ordre teutonique, à l'est, ainsi que les villes prussiennes ou livoniennes, contestant le principe de l'étape. Les affinités spirituelles entre la Bourgogne et les Teutoniques – qui se traduiront notamment au cours des croisades, ainsi que dans l'appui escompté de Philippe en 1454 contre les Prussiens révoltés,⁵¹⁹ expliquent la relative indulgence de l'Ordre vis-à-vis des sujets hollandais du fils de Jean sans Peur.⁵²⁰ Le duc Valois entretenait aussi d'excellents rapports avec le Danemark dont le Roi prit Hollandais et Frisons sous sa protection;⁵²¹ Danois et Bourguignons se heurtaient en effet les uns et les autres aux concurrences de la Hanse et de l'Angleterre.⁵²²

L'héritage des ducs Valois de Bourgogne revenant, en 1477, à la dynastie habsbourgeoise, les relations austro-bourguignonnes méritent un examen à part. La question d'une éventuelle consécration royale pour Philippe le Bon se posant aussi avec le Téméraire, un tableau d'ensemble des négociations entreprises sous les deux ducs montre en Philippe l'initiateur d'une politique qui, au-delà du désastre nancéien, assurera, sous d'autres cieux que ceux du Duché il est vrai et dans le cadre habsbourgeois, la survivance d'un certain «sentiment national» bourguignon.

⁵¹⁶ Elle protestait également contre la mauvaise répression de la piraterie, les bannissements arbitraires de marchands allemands, etc.

⁵¹⁷ Servitudes qui, en fait, étaient de moins en moins respectées par les marchands hanséates eux-mêmes. En revanche, une grande partie du trafic des denrées lourdes n'était pas soumise au droit d'étape et était convoyée par la flotte hollandaise, d'où l'irritation des villes wendes (centre-hanséatiques). La concurrence faite par certains draps hollandais gênait le comptoir de Bruges, qui détenait le monopole de l'exportation des draps pour la région.

⁵¹⁸ En 1456, Philippe le Bon décidait qu'il reviendrait à des commissaires ducaux – donc des agents à lui, et non aux «Membres» ou au Conseil de Flandre – de trancher les procès entre marchands hanséates et officiers locaux inculpés pour abus de pouvoir.

⁵¹⁹ MASCHKE, Burgund u. der preußischer Ordenstaat. Ein Beitrag zur Einheit der ritterlichen Kultur Europas im späten Mittelalter, dans: Syntagma Friburgense. Historische Studien H. Aubin dargebracht zum 70. Geburtstag. Lindau-Constance 1956, p. 168; DRTA, t. 19, p. 466–467 (février 1454).

⁵²⁰ Et particulièrement de leurs actes de piraterie: T. S. JANSMA, Philippe le Bon et la guerre hollando-wende (1438–1441), dans: Revue du Nord 42 (1960) p. 14; notre article précité, p. 100 et n. 19. Relevons aussi les réticences de l'Ordre devant les recès de 1450–1451 qui prévoyaient le départ du comptoir de Bruges; notons encore que, dans la longue guerre entre Teutoniques et villes prussiennes, la ville de Danzig manifesta un vif souci de préserver les intérêts hollandais.

⁵²¹ En 1452–1454 notamment (notre article précité, p. 312 et notes).

⁵²² Pour en terminer avec le Danemark, nous avons dit plus haut ce que nous pensions du traité franco-danois de 1456 (voir n. 295). Dans la lutte entre l'Ordre teutonique et les cités prussiennes, Christian de Danemark prit – plus nettement que le Bourguignon – parti en faveur de l'Ordre.

Un bref survol des étapes des revendications duciales et des offres impériales correspondantes: 1447–1448; 1459–1460; 1463; permet de mesurer le chemin parcouru depuis 1419: il est considérable. A l'hostilité systématique d'un Sigismond, dans les années vingt, ont succédé, chez Frédéric III, d'abord des réticences, puis une certaine bienveillance qui ira en s'accroissant, Philippe le Bon jouant, aux yeux de l'Empereur, le même rôle d'appui qu'assumera Maximilien vis-à-vis de l'héritière de Bourgogne.

Trente ans avant Nancy, le traité austro-bourguignon de mai 1447 signifiait pour le duc Valois – sans qu'il s'en rendît peut-être compte – de vastes perspectives d'avenir, en détournant l'Autriche des tentations franco-angevines de 1430 ou 1436.⁵²³ Cette dernière conservait cependant un juste équilibre entre France et Bourgogne, médiatrices tout autant nécessaires l'une que l'autre dans le conflit austro-suisse.⁵²⁴

Philippe le Bon avait dû, en 1447, renoncer à la constitution d'un état indépendant de l'Empire. Mais à défaut d'indépendance, l'espoir d'une couronne royale ne disparaissait pas pour autant: sur l'échiquier germanique, le facteur bourguignon était toujours certain de rencontrer l'appui d'un clan: ou celui de l'Empereur, ou le clan antagoniste conduit par Podiébrad. C'est ainsi qu'en 1469, le Tchèque aux abois songeait à assurer la couronne de roi des Romains non plus à Matthias Corvin, un instant réconcilié avec lui, mais au Téméraire:⁵²⁵ il suggérait à Charles – mais en vain – de mettre toutes les ressources de son activité diplomatique au service d'une telle cause, cherchant à entraîner le Bourguignon aux côtés des anciens adversaires saxon et brandebourgeois.⁵²⁶ Or, la même année, Charles, sollicité par l'entremise de Sigismond, pouvait espérer qu'une proposition identique faite par Frédéric III lui permettrait de ceindre la couronne impériale à la mort de ce dernier.⁵²⁷ En 1470–1471, la négociation se poursuivait, grâce aux efforts du clan de l'archevêque de Mayence

⁵²³ Qui visaient à un dépeçage de l'Etat bourguignon en 1430–1431, ou, à défaut, à des unions matrimoniales entre les deux familles.

⁵²⁴ Philippe le Bon avait de son côté tout intérêt à ce que les Suisses ne se tournent pas trop ouvertement vers la France, avec laquelle il rivalisait d'amabilités auprès d'eux. Il faudra les maladroites du Téméraire et les subsides de Louis XI pour provoquer à Berne le triomphe du clan profrançais.

⁵²⁵ Corvin ayant conclu en février 1469 une trêve avec la Bohême, Podiébrad travaillait en sa faveur, contraignant dès lors l'Allemagne à choisir entre le Téméraire et le Hongrois – les Wittelsbach penchant en l'occurrence pour le Bourguignon. Ce ne sera que lorsque Corvin aura définitivement rompu avec lui et reçu en mai 1469 la couronne de Bohême que le Tchèque recherchera l'appui bourguignon.

⁵²⁶ Par Georges de Stein, parti de Bohême en juillet 1469, Podiébrad se faisait fort d'acquiescer au Téméraire les appuis mayençais, saxon, et brandebourgeois. Le duc, qui n'était pas sans connaître l'isolement diplomatique de son partenaire, se contenta de demander poliment la préparation d'un document. Commynes, *Mémoires*, éd. LENGLET DU FRESNOY, t. III, p. 116–118; t. IV, p. 378–381; KRAUSE (n. 57), p. 19–20; BARTIER (n. 438), p. 161–162; ODLOZILIK (n. 340), p. 239–240; HEYMANN (n. 369), p. 549–550; K. NEHRING, *Matthias Corvinus, Kaiser Friedrich III. und das Reich. Zum hunyadisch-habsburgischen Gegensatz im Donauraum*, Munich 1975 (*Südosteuropäische Arbeiten*, 72) p. 41.

⁵²⁷ Sigismond recherchait toujours contre les Confédérés le double appui français et bourguignon: il avait cru pouvoir l'obtenir au lendemain de Péronne et songé alors à une alliance française pour Maximilien – en vain. En mai 1469, le Tyrolien abandonnait à Saint-Omer au Téméraire ses droits d'engagiste sur le landgraviat de Haute-Alsace et le comté de Ferrette, avec toutefois pour lui la faculté de racheter l'engagère. Au nom de Frédéric III, il rééditait les propositions de 1463: l'attribution de la couronne de roi des Romains se ferait pour le duc à charge de la transmettre à son futur gendre Maximilien. BARTIER, p. 162; GRÜNEISEN, p. 54; MALECZEK, 1968, p. 225 ss.

soucieux de faire pièce au vieil adversaire palatin, autre client bourguignon;⁵²⁸ mais Frédéric III n'offrait en fin de compte au Téméraire – comme jadis à son père – que l'érection en royaume d'une principauté des Pays-Bas.⁵²⁹ L'Empereur, toujours menacé malgré la disparition de Podiébrad, et le duc, en quête d'un gendre, reprenaient contact, se trouvant face à face à Trêves en 1473.⁵³⁰ Lors des conférences tenues dans la cité archiépiscopale, Charles sacrifiait ses prétentions au titre de roi des Romains qu'accompagnait l'espoir de succéder à Frédéric III, pour ne viser qu'à la création d'un *regnum Burgundie* qui eût englobé ses fiefs impériaux et un certain nombre de principautés territoriales recoupant l'antique *ducatus Lotharingie*.⁵³¹ Cette solution, finalement retenue (4 novembre 1473), n'était pas cependant de nature à satisfaire le duc, qui eût dû prêter hommage à Frédéric III, admettre l'appartenance du futur royaume au corps de l'Empire, contrairement à la politique paternelle.⁵³² L'échec

⁵²⁸ GRÜNEISEN, p. 57. Ce clan mayençais avait à sa tête l'archevêque Adolf et son frère Jean de Nassau-Bréda. Leur intention était d'obtenir pour le Téméraire un vicariat impérial qui servirait de tremplin pour l'accession du duc au titre de roi des Romains (ibid., p. 55).

⁵²⁹ Telle était la réponse faite en septembre 1470 par Frédéric III: BAUER (n. 78), p. 37 et n. 4. Sur la présence à la cour de Bourgogne, au début de 1470, d'un certain Vitzthum, représentant à la fois l'Empereur et Podiébrad, et qui aurait déjà suggéré non l'attribution du *regnum Romanorum*, mais l'érection de certains territoires bourguignons en royaume, voir BACHMANN (n. 360), t. II, p. 284–288; HEYMANN, p. 553. La rupture intervenait au début de 1471, Charles affectant la même indifférence que son père en 1447. Sur tout ceci, voir aussi GRÜNEISEN, p. 55–56; BARTIER, p. 162.

⁵³⁰ La conférence avait été préparée par une mission de Pierre de Hagenbach, bailli de Ferrette. Ce dernier devait proposer – une fois encore – l'union de Marie de Bourgogne et de Maximilien. Le duc Charles se verrait octroyer la dignité de roi des Romains ou, tout au moins, de «vicaire général et irrévocable pour l'Empire». La dignité impériale passerait ainsi, à la mort de Frédéric III, à Charles, puis à Maximilien, gendre de ce dernier. CHMEL, *Monumenta habsburgica Zeitalter Maximilians*, Abteilung I, t. I, 1854, p. 30–41; H. HEIMPEL, *Karl der Kühne u. Deutschland mit besonderer Rücksicht auf die Trierer Verhandlungen im Herbst des Jahres 1473*, dans: *Elsaß-Lothringisches Jahrbuch* 21 (1943) p. 1–54; H. BRAUER-GRAMM, *Der Landvogt Peter v. Hagenbach. Die burgundische Herrschaft am Oberrhein 1469–1474*, *Göttinger Bausteine zur Geschichtswissenschaft* 27 (1957) p. 195, 237 ss.; R. VAUGHAN, *Charles the Bold, the last Valois Duke of Burgundy*, 1973, p. 144 ss.; Philippe CONTAMINE, *Charles le Téméraire fossoyeur et/ou fondateur de l'Etat bourguignon?*, dans: *Le pays lorrain* 58 (1977) p. 128–129.

⁵³¹ A savoir la Lorraine, Clèves, Utrecht, Liège, Toul et Verdun. Sur l'évolution du Téméraire, voir GRÜNEISEN, p. 76; BARTIER, p. 166; VAUGHAN, p. 144 ss.; A. G. JONGKEES, *Charles le Téméraire et la souveraineté: quelques considérations*, dans: *Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden* 95 (1980) p. 321 ss. A l'époque de Trêves, parmi les sept «têtes couronnantes», trois étaient plutôt favorables au duc: le Hongrois Corvin; Frédéric le Victorieux et son frère l'archevêque de Cologne; en revanche Brandebourg, Saxe, mais aussi Mayence et Trêves – qui avaient évolué – s'avéraient hostiles: P. FRÉDÉRIX: *La mort de Charles le Téméraire*, Paris 1966, p. 46. Le problème s'est également posé de savoir si le Téméraire avait l'intention – du moins au début – de répartir ses pays entre deux couronnes: Frise et Bourgogne, comme l'a cru HUIZINGA (MA, p. 29; -VW, p. 198). BONENFANT (note 243), p. 278–279 estime que le texte de l'accord final de Trêves ne laissait place que pour un seul royaume, le *regnum Burgundie*; M. JONGKEES se prononce dans le même sens (p. 327). Dernier point enfin: il semble improbable que le Téméraire ait demandé à voir figurer ses fiefs français dans son futur royaume de Bourgogne (JONGKEES, p. 326).

⁵³² GRÜNEISEN, p. 76–77; BARTIER, p. 166; VAUGHAN (n. 530), p. 151; JONGKEES, p. 328–329. Le texte de l'accord est reproduit par STEIN dans la BEC 98 (1937) p. 339–341. Voir également CONTAMINE, p. 130–131. Les rumeurs courant à Lübeck selon lesquelles la brouille entre Frédéric et Charles était due à l'exigence formulée par ce dernier d'une totale indépendance (JONGKEES, p. 331) sont des plus plausibles: on peut se demander pourquoi le duc de Bourgogne se serait contenté d'une situation juridique en retrait sur les revendications jadis présentées par son père.

final, dû aux réticences de l'Empereur⁵³³ et des Electeurs devant l'accroissement de la puissance bourguignonne, était patent; il conduisait le duc à évoluer du »rêve« lotharingien au »rêve« burgundo-provençal: en janvier 1474, devant les Etats du Duché, le Téméraire prétendait restaurer le *regnum Burgundie* de Gondebaud – mais toujours dans le cadre de l'Empire et en complète rupture avec la France.⁵³⁴ Aussi le net rapprochement intervenu en 1475 entre le duc Charles et le Roi René, mécontent des mauvais procédés de son neveu Louis XI,⁵³⁵ put-il faire croire à ce dernier que la Provence, à plus ou moins brève échéance, tomberait dans la mouvance bourguignonne avec l'accord du vieil adversaire de Philippe le Bon. La prompte réaction française vis-à-vis de René, les soucis lorrains et suisses du Bourguignon réduisirent à néant une telle éventualité – tout comme ils mettaient un terme au projet conçu par le Téméraire, lors de sa conquête de Nancy à la fin de 1475, de faire de la cité lorraine la capitale d'un royaume d'entre-Deux, but entrevu dans un bref retour à la tradition lotharingienne.⁵³⁶ Ainsi, du fait tant de l'Empereur germanique que du Roi de France,

⁵³³ Qui quittait brusquement Trèves à la fin de novembre sous un faux prétexte.

⁵³⁴ HUIZINGA-MA, p. 30; -VW, p. 198; BONENFANT (n. 12), p. 279–280; DAVID (n. 496), p. 65–66; BARTIER, p. 167; LACAZE (n. 71), p. 383, n. 2. Charles évoquait *l'ancien royaume de Bourgoigne que ceulx de France ont longtemps usurpé et d'icellui fait duchié que tous les subjez doivent bien avoir à regret*, et il stigmatisait les descendants de Charlemagne et de Clovis. Sur la prééminence, chez Charles le Téméraire, du thème bourguignon sur le thème lotharingien, voir également André LEGUAI, Charles le Téméraire et l'Histoire, dans: Publications du Centre européen d'Etudes burgondo-médianes 21 (1981) p. 47–52.

⁵³⁵ Louis XI, qui soupçonnait son oncle de collaboration avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne, avait confisqué de 1472 à 1474 les duchés de Bar et d'Anjou. Les motifs de mécontentement du roi René vis-à-vis de son neveu ne manquaient pas depuis l'échec angevin de Troia (voir n. 399); il s'y ajoutait en 1475 l'abandon par Louis XI, au traité de Picquigny, de la cause des Lancastre, alliés de la maison d'Anjou, ainsi que l'installation définitive à Barcelone de Jean II d'Aragon, le redoutable adversaire des Angevins. La même année, ainsi que l'atteste une dépêche du 12 mars, reproduite par Fr. DE GINGINS LA SARRA, Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne de 1474 à 1477, Paris-Genève 1858, t. I, p. 54–58 (n° XVII), René sollicitait ouvertement Yolande de Savoie, brouillée avec son frère Louis XI, qu'elle intervint pour lui ménager un traité d'alliance avec les ducs de Bourgogne et de Milan. Si nous en croyons Comynes, Jean Cossa, grand sénéchal de Provence, aurait, trahissant son maître, révélé à Louis XI le projet d'un nouveau testament, par lequel René eût laissé tout son héritage au duc Charles; Cossa déclarait que le but de ce projet était d'inquiéter le Roi. Mémoires, éd. J. CALMETTE-G. DURVILLE, t. II (1474–1483), Paris 1965, p. 111–113. Une telle orientation de la politique angevine eût fait de Marseille un port bourguignon comme à l'époque de l'ancien royaume de Boson. Comynes ajoute que le Téméraire envoya en Piémont Hugues de Châlon-Arlay lever des troupes destinées à prendre possession de la Provence. Grandson faisait néanmoins s'évanouir les éventuelles espérances du Téméraire sur les terres de son allié et Louis XI convoquait son oncle en un procès de haute trahison. René et son neveu se rencontraient à Lyon: le premier dut prêter serment de s'abstenir de porter assistance aux ennemis du Roi qui, en mai 1476, s'octroyait définitivement la majeure partie du duché d'Anjou. Sur tout ceci, voir LECOY DE LA MARCHE (n. 88), t. I, 1875, p. 389 ss.; ID., Louis XI et la succession de Provence, dans: Revue des Questions historiques 43 (1888) p. 130–131; Les Bouches du Rhône, Encyclopédie départementale; 1^{re} partie: Des origines à 1789, t. II. Antiquité et Moyen Age, Paris-Marseille 1924, p. 455–457; CALMETTE, Le grand règne de Louis XI, Paris 1938, p. 219–220; Carlo DE FREDE (n. 333) p. 70–72.

⁵³⁶ En janvier 1476. BARTIER, p. 167; CAZAUX (n. 160) p. 168; LACAZE (n. 71) p. 384, n. 2. Le balancement du Téméraire entre les leitmotifs burgundo-provençal et lotharingien rend vaines toutes les discussions nées au sujet de l'identité du royaume revendiqué par le fils de Philippe le Bon. S'agissait-il de l'ancien Royaume de Lotharingie (CALMETTE, BARTIER, LEJEUNE, STEINBACH, HEIMPEL) ou d'un royaume de Bourgogne inspiré de l'exemple bosonide (HUIZINGA, HOMMEL)? Le professeur BONENFANT (n. 243) se

qu'il fût question de restaurer la Lotharingie de Lothaire II ou le *regnum Burgundie* de Gondebaud et de Boson, que le royaume envisagé conservât ou non son indépendance au sein de l'Empire, le « projet royal » lancé par les juristes brabançons et repris par la diplomatie bourguignonne ne put jamais se réaliser. Ce projet, que les Habsbourg ne repoussaient qu'à moitié, éclaire cependant l'attachement particulier de ces derniers au futur « Cercle » de Bourgogne et le lancinant désir d'un Charles-Quint de reposer à Champmol.⁵³⁷

Pour mieux apprécier la portée de la politique germanique de Philippe le Bon, un rapide examen de celle de son fils s'impose à titre de comparaison.

L'Electeur palatin, nouvel associé du duc de Bourgogne, reprochait cependant à ce dernier de soutenir la maison rivale de Veldenz dans l'affaire de la Landvogtei de Basse-Alsace;⁵³⁸ mais la persévérante hostilité à son égard de Frédéric III, et la faiblesse du clan palatino-colonais dans sa partie colonaise – du fait du conflit sans cesse renouvelé entre la cité de Cologne et son archevêque⁵³⁹ – interdisait au Comte palatin de se passer de l'appui bourguignon dans le contentieux qui l'opposait à son homonyme impérial.⁵⁴⁰ La meilleure preuve en fut l'intrusion, à la requête de l'archevêque lui-même, du Téméraire dans les affaires colonaises.⁵⁴¹ Mais cette intrusion, en débouchant sur l'échec du siège de Neuss où le duc se heurtait aux classiques adversaires brandebourgeois et saxon, en mécontentant l'Empereur, en suscitant enfin l'inquiétude dans une grande partie de l'Allemagne⁵⁴² – sans que pour autant le Victorieux sortît d'une prudente neutralité⁵⁴³ – amorçait le déclin de l'hégémonie

prononçait catégoriquement pour la seconde solution (p. 277 ss.). Selon lui, le texte de l'accord conclu à Trèves ne parlait que d'un *regnum Burgundie*, sans plus (p. 278–279); par ailleurs, le discours de Nancy n'aurait pas fait mention du royaume de Lothaire II, qu'ignoreront également les Habsbourg (p. 281). Il n'empêche que ce *regnum Burgundie* – qui eût compris une souveraineté sur les duchés de Clèves, de Lorraine, de Savoie, les évêchés d'Utrecht, Liège, Toul et Verdun – évoquait plus les revendications de 1447 que l'entité politique jadis gouvernée par Boson (LACAZE, p. 383, n. 2). Ne vaut-il pas mieux admettre que le *regnum Burgundie* et le *ducatus Lotharingie* constuaient en fait des notions complémentaires plus qu'antinomiques, et interchangeableables au gré des événements? (ibid., p. 384). Le Téméraire visait en fait non le Lothier de Lothaire II, mais la Lotharingie de Lothaire I^{er}.

⁵³⁷ BONENFANT, L'Etat bourguignon, extr. des Recueils de la Société J. Bodin, t. 22. La monocratie, 1969, p. 431–432.

⁵³⁸ GRÜNEISEN, p. 58. Le Victorieux avait envahi la ›Landvogtei‹ et mis le siège devant Wissembourg en 1469. Aussi l'Empereur confiait-il à Louis de Veldenz le commandement des troupes impériales contre le Victorieux et lui transférait-il la ›Landvogtei‹. Louis ayant été défait signait le traité d'Heidelberg (1471) et renonçait à la ›Landvogtei‹. ZIEHEN, p. 66, 145, 181–182; COHN (n. 89) p. 12–13.

⁵³⁹ En 1468, le jeune Electeur palatin Philippe et son oncle Frédéric le Victorieux, portaient assistance à l'archevêque Robert contre ses États. ZIEHEN, p. 66, 177, 181.

⁵⁴⁰ D'où une perte de prestige notoire pour le Palatin: s'il participa aux entreprises contre Hagenbach, il ne joua aucun rôle lors des conférences de Trèves. GRÜNEISEN, p. 72–73.

⁵⁴¹ Déposé par son chapitre au profit d'Hermann de Hesse, candidat de l'Empereur, Robert faisait appel au duc de Bourgogne. Au début de 1474, Charles recevait de l'archevêque le droit de placer des garnisons dans toutes les forteresses de la principauté, y compris Cologne; peu après il se lançait dans le long siège infructueux de la cité de Neuß. PETRI, p. 93; GRÜNEISEN, p. 68 ss.; VAUGHAN (n. 530) p. 312 ss.

⁵⁴² Hesse, Brandebourg, Saxe se déclaraient ouvertement pour Hermann. Frédéric III et Louis XI se contentaient au début d'une bienveillante neutralité. Le Téméraire ne manquait cependant pas de partisans (voir n. 496).

⁵⁴³ ZIEHEN, p. 67; COHN, p. 13.

bourguignonne en Westphalie.⁵⁴⁴ Frédéric III avait pu craindre, lors des conférences de Trèves de 1473, que ne se constituât contre lui une coalition où la Bourgogne eût voisiné avec l'Electeur palatin et le roi de Hongrie;⁵⁴⁵ néanmoins, comme à Trèves⁵⁴⁶ et à Mayence,⁵⁴⁷ l'Empereur triomphait en fin de compte des ambitions du Victorieux:⁵⁴⁸ il imposait son candidat à Cologne⁵⁴⁹ et voyait disparaître à la fin de 1476 son dangereux adversaire.⁵⁵⁰ Le duc Charles de Bourgogne ne tardait pas à suivre ce dernier dans la mort (janvier 1477).

Sous le Téméraire, le siège archiépiscopal de Mayence – qui jusqu'ici pesait moins que Cologne et Trèves dans la balance des rapports germano-bourguignons – retrouvait une certaine prééminence, en raison de l'éclipse subie par les deux autres sièges de la région. Adolf de Nassau, client tout à la fois de l'Empire et de la Bourgogne, se laissait attirer dans le camp de Frédéric III, alors en lutte avec le Palatin, par l'octroi du cancellariat d'Empire et de la présidence du tribunal d'Empire.⁵⁵¹ Il suivit Frédéric III à Trèves et dans la guerre de Neuss et joua un rôle important au sein de l'armée impériale.⁵⁵² Son décès en 1475 provoquait une crise de succession qui, avec le retour du vieux candidat Diether d'Isenburg, constituait un semi-échec pour l'Empereur⁵⁵³ – largement compensé par l'abaissement de l'Electorat palatin, adversaire de toujours des prélats mayençais.

Aux abords de la Westphalie, la mise au pas de la Gueldre d'Adolf faisait ressurgir les tendances antibourguignonnes des Etats locaux, mais la province tombait, en 1472–1473, dans la mouvance du Téméraire, l'annexion s'en réalisant avec la complicité d'Arnold, père du rebelle.⁵⁵⁴ Ce fut là le seul véritable succès du duc Charles en terre

⁵⁴⁴ Le Téméraire retirait en effet son appui à Robert et promettait de ne pas seconder les entreprises du Victorieux. La politique de l'Empereur à l'égard de ce dernier était très habile: après avoir fait proclamer le ban d'Empire contre son adversaire par la diète d'Ausbourg (mai 1474), Frédéric III le libérait de l'obligation de participer à la lutte contre le Téméraire (Francfort, novembre). Au tournant de 1474–1475, un traité franco-impérial visait cependant le Palatin (ZIEHEN, p. 183–184). Un essai de réconciliation entre l'Empereur et l'Electeur palatin avait été tenté à Strasbourg en août 1474 (*ibid.*, p. 182). Voir également COHN, p. 13.

⁵⁴⁵ ZIEHEN, p. 182. Sur les efforts du Hongrois Matthias Corvin en vue d'obtenir l'alliance du Téméraire contre l'Empereur, efforts demeurés vains, voir NEHRING (n. 526) p. 66–69, 74–76.

⁵⁴⁶ En 1456 (voir ci-dessus, p. 178).

⁵⁴⁷ En 1463 (voir ci-dessus, p. 187).

⁵⁴⁸ ZIEHEN, p. 65.

⁵⁴⁹ Après Neuß, Robert de Bavière tombait aux mains du parti impérial et Hermann s'installait dans la cité (*ibid.*, p. 67).

⁵⁵⁰ Qui, peu avant sa mort, semblait encore faire fond sur le Téméraire, au moment même de la défaite de Morat (*ibid.*, p. 184).

⁵⁵¹ *Ibid.*, p. 66, 85.

⁵⁵² *Ibid.*, p. 31.

⁵⁵³ Le chapitre se ralliait (novembre 1475) à Diether, sans doute sur les recommandations émises par Nassau de son vivant. Mécontent des plans conciliaires nourris par le roi de France et l'Empereur, le Pape soutenait Diether, qui épousait la cause du Palatin (janvier 1477). *Ibid.*, p. 198–200.

⁵⁵⁴ Charles avait d'abord tenté une politique médiatrice dans le droit sillage de son père, et ce de concert avec le Palatin: en juillet 1469 à Gand, il offrait son arbitrage à Arnold et à son fils rebelle (GRÜNEISEN, p. 51–52). Il recontra cependant une forte opposition des Etats de Gueldre, qui firent en vain appel aux villes de l'évêché d'Utrecht, au Comte palatin et autres Wittelsbach (*ibid.*, p. 64). Une évasion manquée d'Adolf amenait, en décembre 1472, le Téméraire à dépouiller le rebelle de tous ses droits, tandis qu'Arnold engageait son duché au fils de Philippe le Bon (p. 64–66). L'intervention des troupes bourguignonnes était

d'Empire – le seul dont le créditèrent ses partenaires des conférences de Trèves. En effet, plus au nord, le jeune comté de Frise orientale – qui se prévalait de la politique modérée de Philippe le Bon à son égard⁵⁵⁵ – éveillait contre le duc l'hostilité des prélats d'Utrecht et de Münster, ainsi que les réserves des cités hollandaises, pourtant alliées traditionnelles de la dynastie:⁵⁵⁶ évolution particulièrement significative dans le cas de l'évêque de Münster Schwarzburg, jusqu'alors attaché au parti clévo-bourguignon.⁵⁵⁷ Nonobstant l'entrée de la Gueldre voisine dans l'orbite bourguignonne,⁵⁵⁸ la Frise échappait au duc, du fait des vives réticences des évêchés westphaliens, du monde hanséatique et de Frédéric III.⁵⁵⁹ La conquête gueldroise, puis l'affaire de Neuss, en inquiétant un nombre grandissant de princes germaniques – au premier rang desquels l'Empereur – signifiaient la fin proche de la présence bourguignonne dans la région rhénano-westphalienne. Ce n'était pas l'existence de princes sympathisants nombreux, mais lointains, et qui ne recherchaient dans le duc Charles que son éventuel appui contre leurs propres Etats et leurs bourgeoisies urbaines⁵⁶⁰ – tout en se gardant de l'assister contre un clan impérial parfaitement décidé – qui pouvait cacher au Téméraire sa quasi-solitude dans l'Allemagne du Nord-Ouest.⁵⁶¹

Le Téméraire devait achever son aventureuse carrière sous les murs de la capitale du duché de Lorraine. On ne saurait cependant nier que la politique lorraine du fils de Philippe le Bon ne fût fort habile: Charles ménageait les descendants du roi René au point d'envisager un instant l'union de Nicolas de Calabre et de sa fille Marie. Il

déclenchée après le décès d'Arnold (février 1473) contre les villes de Gueldre, qui avaient désigné le comte Vincent de Moers comme capitaine général de la province. Pour plus de détails voir VAUGHAN (n. 530) p. 112 ss.; PARAVICINI, Guy de Brimeu. *Der burgundische Staat u. seine adlige Führungsschicht unter Karl dem Kühnen*, p. 267 ss. (Pariser Historische Studien, 12); ID. (n. 34) p. 33 ss.

⁵⁵⁵ En mai 1470, la région de Groningue proclamait, en réponse à l'exigence de l'hommage formulée par le Bourguignon l'année précédente, qu'elle relevait d'Utrecht et que ses libertés, vieilles de sept siècles, avaient été respectées par le père du duc régnant lui-même. JONGKEES (n. 238) p. 74; GRÜNEISEN, p. 61–62.

⁵⁵⁶ Ces réserves expliquent l'annulation de préparatifs de guerre ducaux amorcés en novembre 1470. JONGKEES, p. 74.

⁵⁵⁷ L'évêque refusait une proposition d'alliance formulée en 1473 par le duc de Bourgogne en vue de la conquête de la Frise orientale; il redoutait en effet la possibilité d'une menace bourguignonne contre ses territoires à partir de la Gueldre ou de la Frise. Enfin, le pacte d'assistance liant le Téméraire au comte Gérard d'Oldenbourg, frère du roi de Danemark et adversaire acharné de Münster et de Brême, dans l'affaire frisonne (fin novembre 1474) rendait irréversible le revirement d'Henri de Schwarzburg – qui comptait dès le siège de Neuß au nombre des partisans de l'Empereur. AUBIN-PETRI, t. II/1, p. 125, 134; PETRI, p. 120–121.

⁵⁵⁸ Au lendemain de l'occupation de la Gueldre, la menace bourguignonne suscitait une ligue défensive de l'ensemble des territoires frisons, et les Etats de Groningue en appelaient à Frédéric III. L'alliance de 1473–1474 comprenait Groningue, le comté de Frise orientale, les évêques de Brême et de Münster, les cités de Lübeck et Hambourg. JONGKEES, p. 76–77; AUBIN-PETRI, t. II, 1, p. 125; GRÜNEISEN, p. 63; VAUGHAN (n. 530), p. 107 ss.

⁵⁵⁹ Sur la tentative de partage de la Frise à Neuß entre le Téméraire et Gérard d'Oldenbourg, voir JONGKEES, p. 77.

⁵⁶⁰ Nous avons déjà fait allusion à ces princes de la périphérie de l'Empire qui se rendirent au camp bourguignon de Neuß (voir n. 496). A l'opposé, chevaliers et bourgeois de la Westphalie colonaise conjuguèrent leurs efforts avec ceux des Etats locaux contre Robert. F. STEINBACH, *Die Rheinlande in der Burgunderzeit*, Neuß-Festschrift der Stadtverwaltung, 1950, p. 37 ss.; HELBIG (n. 44), p. 44–45; PETRI, p. 117–118.

⁵⁶¹ Dans le conflit de Neuss, seuls les ducs de Clèves et de Juliers-Berg, et le comte d'Oldenbourg ne participèrent pas à l'expédition impériale. AUBIN-PETRI, t. II, 1, p. 134; PETRI, p. 116.

compromettait même, à la veille de ses revers suisses, le vieil adversaire de son père dans des intrigues contre le roi de France – avant de trouver il est vrai en René II l'un des principaux artisans de sa perte. L'influence bourguignonne restait fort puissante dans les trois Evêchés par l'intermédiaire d'un Antoine de Neufchâtel, d'un Guillaume de Haraucourt,⁵⁶² voire même d'un Georges de Bade, qui secondera les desseins bourguignons contre René II.⁵⁶³ Le sort des Valois de Bourgogne devait se jouer sur un autre terrain: celui des rapports avec les Confédérés – et leur vieil ennemi autrichien. Si le traité de Saint-Omer, en 1469, signifiait, pour le Téméraire, une consolidation de son hégémonie sur la Haute Alsace, il portait en lui maints périls: à l'inconstance d'un Sigismond, partagé entre son aversion pour les Suisses et son désir de racheter l'engagère, et qui louvoyait dès lors entre la Bourgogne et le clan adverse,⁵⁶⁴ s'ajoutaient la crainte chez les Confédérés d'une collusion austro-bourguignonne à leurs dépens⁵⁶⁵ et par voie de conséquence, le triomphe à Berne du clan profrançais des Diesbach au détriment du parti »bourguignon«, et la signature, en août 1470, d'un nouveau traité franco-suisse – auquel ne fera pas pendant, comme sous Philippe le Bon, un document similaire avec la Bourgogne. Le désir d'un Hagenbach d'adjoindre

⁵⁶² Sur l'installation d'Antoine de Neufchâtel sur le siège épiscopal de Toul et les conflits qui s'ensuivirent, voir n. 392. Pour ce qui concernait Verdun, la sauvegarde royale en avait été confirmée en 1462 et Louis XI conférait, puis retirait à Jean de Calabre, son adversaire dans la guerre du Bien public, la charge de gardien de la ville (1465–1466). AIMOND (n. 171), p. 285 ss. Le chapitre en 1467, la cité deux ans plus tard, sollicitaient la sauvegarde du Téméraire (ibid., p. 291–292). Quant à l'évêque Guillaume de Haraucourt, membre de la conspiration du cardinal la Balue et rallié au duc de Bourgogne, il était arrêté en avril 1469. Le Téméraire plaidait sa cause (1472) et menaçait les chanoines tentés de se rallier à un candidat profrançais – le pape Sixte IV soutenant par ailleurs le Bourguignon en interdisant au chapitre de procéder à une quelconque élection (ibid., p. 292 ss.). La querelle rebondira entre Louis XI et le duc en 1475, à la mort d'Haraucourt, le Bourguignon se prononçant – comme il l'avait fait à Toul – en faveur d'un Neufchâtel (ibid., p. 303–304). Si le Roi faisait occuper en septembre 1474 l'évêché par son lieutenant en Champagne, le sire de Craon (p. 300–301), l'influence bourguignonne redevenait prépondérante dans la région à partir de la trêve de Soleuvre (13 septembre 1475) et de la conquête de Nancy par le Téméraire (26 novembre 1475). Ibid., p. 304, 307.

⁵⁶³ Sur l'action de Georges de Bade, y compris après la mort du Téméraire, voir n. 323. En revanche, M. RIGault (n. 387), montre que les bourgeois de Metz entretenaient de bons rapports avec Louis XI et observèrent apparemment la neutralité entre les adversaires. Lors des conférences de Trèves, le Magistrat refusa au Téméraire de faire entrer plusieurs milliers d'hommes dans la cité (Bénédictins de Saint-Vanne, t. II, p. 672).

⁵⁶⁴ C'est ainsi qu'à partir de 1471, Sigismond se rapprochait des Suisses tout en maintenant des contacts avec le Téméraire. MALECZEK, 1968, p. 251–252, 260–261, etc. L'Autrichien adhérait en 1473, sur l'insistance de Louis XI, à une première coalition des villes d'Alsace et du Rhin et des Confédérés (ibid., p. 270 ss.; BARTIER, p. 188). Peu avant d'entrer, en avril 1474, dans l'Union perpétuelle de Constance, il tentait encore de jouer la Bourgogne contre les Cantons. Quant au duc de Bourgogne, soucieux de ne pas mécontenter les Suisses, il se déroba aux appels de Sigismond (ambassade de Rodolphe de Hochberg, avril 1470) et proposait sa médiation. MALECZEK, 1968, p. 240–241. Sur les rapports du Téméraire et de Sigismond, voir encore Werner PARAVICINI, Karl der Kühne, Sigmund von Tirol und das Ende des Hauses Burgund, dans: Der Schlern, 50, Bozen 1976, p. 442–451.

⁵⁶⁵ Charles prenait à Saint-Omer Sigismond et ses terres sous sa protection et s'engageait à agir sur les Suisses pour les modérer. La promesse bourguignonne d'assistance ne revêtait dès lors qu'un caractère défensif et ne devait intervenir qu'en dernière urgence (MALECZEK, 1968, p. 231–233). Quant au traité franco-suisse de 1470, il stipulait expressément qu'en cas de guerre entre l'un des contractants et le duc de Bourgogne, l'autre contractant s'abstiendrait de toute aide au Téméraire. (GRÜNEISEN, p. 57; MALECZEK, 1968, p. 236). Voir également Adolf GASSER, Les guerres de Bourgogne, leurs causes, leur déclenchement, dans: Grandson 1476. Essai d'approche pluridisciplinaire d'une action militaire du XV^e siècle, Lausanne, Centre d'histoire, 1976, p. 66–111.

Mulhouse au landgraviat fera déborder le vase.⁵⁶⁶ Bâle, Strasbourg, la »Landvogtei«, les Cantons et Sigismond se retrouveront en 1474 dans l'Union perpétuelle de Constance.

Ainsi, de son accession au pouvoir jusqu'au misérable dénouement nancéien, Charles le »Travaillant« avait ruiné tous ses atouts par une trop vaste ambition – due, il est vrai, à une farouche volonté de relier les deux tronçons de son Etat en s'implantant dans les vallées du Rhin et de la Moselle.⁵⁶⁷ Si dans les années 1473–1477, son action était orientée plus vers l'Empire que vers le Royaume de France,⁵⁶⁸ le duc n'en négligeait pas pour autant l'échiquier franco-britannique.⁵⁶⁹ Dispersée, efficacement contrecarrée par les intrigues de l'»universelle araigne« française –, et particulièrement inquiétante pour le monde germanique – cette action était marquée du sceau de la précarité. Philippe le Bon, à l'opposé, ne s'était pas obstiné devant le refus frison;⁵⁷⁰ il s'était ménagé la neutralité suisse dans son litige avec la France; il avait eu la sagesse de renoncer à joindre la Lorraine du Roi René à ses possessions tronçonnées; il ne s'était pas aventuré dans des querelles qui – comme celle de Neuss – ne concernaient pas les intérêts immédiats de la Bourgogne, réservant toute son énergie aux litiges où ceux-ci étaient véritablement menacés; il s'était enfin concilié l'Empereur, que Charles en revanche irritait et inquiétait par ses initiatives. Le même comte de Charolais qui, avant son avènement, sut redresser une politique bourguignonne par trop tributaire des desseins français, se révéla par la suite un esprit brillant, joignant au goût du travail un vif souci de l'organisation, de la centralisation administrative certes, mais aussi dépourvu de cette prudence un peu temporisatrice, de cette lucide appréciation de ses possibilités et de leurs limites, de ce sens inné de l'équilibre à conserver entre les

⁵⁶⁶ Sur Hagenbach et son œuvre, voir l'ouvrage d'H. BRAUER-GRAMM cité n. 530, ainsi que Ph. MIEG, Les difficultés de Mulhouse à l'époque de son alliance avec Berne et Soleure: les tentatives d'annexion de Pierre de Hagenbach 1469–1474, dans: Bull. du musée historique de Mulhouse 76 (1968) p. 47–154; 77 (1969) p. 39–148. M. Y. CAZAUX (n. 160) p. 157, estime que le Téméraire, dans sa politique »suisse«, a été l'objet d'accusations injustifiées: le duc ne serait intervenu contre les Confédérés que parce que ces derniers auraient commencé, en s'en prenant à ses fidèles alliés, Yolande de Savoie et le comte de Romont.

⁵⁶⁷ Sur le rôle joué par cette volonté sur les directions prises par les itinéraires ducaux, nous renvoyons à Jean RICHARD, La Lorraine et les liaisons internes de l'Etat bourguignon, dans: Le pays lorrain 58 (1977) p. 113–122. M. Jean Richard atténue quelque peu notre affirmation lorsqu'il estime que les démarches du Téméraire furent plus souvent dictées par l'enchaînement des événements que par une volonté cohérente de créer un »état d'entre deux« parfaitement charpenté.

⁵⁶⁸ C. R. DE FRÉDÉRIX dans: AB (1968) p. 71. C'est à juste titre que M. BARTIER (n. 438) p. 161, souligne que pour de simples considérations géographiques, le Téméraire était »psychologiquement beaucoup plus orienté vers l'Empire que ses ancêtres«.

⁵⁶⁹ Pour M. VAUGHAN, le règne de Charles le Téméraire serait loin de se réduire – comme l'historiographie traditionnelle a eu trop tendance à le représenter – à un simple affrontement franco-bourguignon, où les ennemis du duc n'auraient été que de simples marionnettes entre les mains de Louis XI. Charles, qui se sentait étranger au Royaume, n'aurait pas eu de politique déterminée de ce côté, se contentant d'obtenir une indépendance de fait et de droit pour ses fiefs français, mais son souci premier aurait été en fait l'Allemagne: CONTAMINE (n. 530) p. 126–127. En réalité, à aucun moment, Louis XI n'a laissé à son adversaire la possibilité de développer en toute quiétude son expansionnisme en terre d'Empire.

⁵⁷⁰ C'est à juste titre que M. Petri oppose sur ce problème les attitudes respectives de Philippe le Bon et de son fils: si, pour le premier, le *regnum Frisie* constituait surtout un atout dans ses négociations diplomatiques, le Téméraire, par contre, voulait réellement imposer son hégémonie au monde frison (PETRI, p. 121–122).

multiples directions de l'activité diplomatique, entre France et Empire, que possédait au plus haut point Philippe le Bon.⁵⁷¹

IV. Conclusion

Certains historiens récents des ducs Valois de Bourgogne ont tendance – par réaction contre une longue tradition attribuant à Philippe le Bon le noble rôle du *Conditore Belgii* – à porter sur l'homme et son action les jugements les plus durs: de Huizinga qui ne voit en lui qu'«un heureux, un fortuné, parfois; un habile peut-être», mais certainement «ni un grand ni un sage»⁵⁷² au Professeur Vaughan, pour qui faire le bilan du règne équivaut à dresser un constat d'échec⁵⁷³ – en passant par le Professeur Bonenfant, plus nuancé toutefois dans ses appréciations.⁵⁷⁴

Une telle sévérité est-elle méritée? Ne faut-il juger d'un règne qu'en fonction de quelques grandes options représentant un programme idéal, sans admettre qu'un tel programme doit nécessairement composer avec les circonstances du moment qui s'imposent en fin de compte sous peine de grave danger, surtout pour des états aussi vulnérables que l'hétéroclite Bourgogne du XV^e siècle? Nous ne le croyons pas. Reprocher au duc, comme le fait l'érudit britannique, de n'avoir pas réussi dans sa quête d'une couronne royale est assurément injuste: Philippe était trop réaliste pour ne pas comprendre que la consolidation de ses conquêtes aux Pays-Bas ou au Luxembourg, l'extension de son influence dans la vallée rhénane valaient bien un titre certes flatteur, mais dont le principal intérêt résidait dans l'indépendance de tous liens vassaliques qu'il eût impliquée. N'eût-il pas été fort imprudent pour le duc, qui relevait de deux suzerains, et notamment du roi d'une France en voie de redressement, de s'aliéner son autre suzerain par des exigences inadmissibles?⁵⁷⁵ Le Téméraire ne montrera-t-il pas trop à ses interlocuteurs qu'il était prêt à satisfaire à n'importe quel

⁵⁷¹ Si l'historiographie récente a réhabilité le Téméraire en soulignant, à l'inverse d'un Comynnes, la rationalité des choix du dernier duc Valois, ses talents d'unificateur, de centralisateur, voire même les aspects calculateurs de sa politique, il lui faut cependant, pour expliquer sa perte, faire état d'une faille psychologique qui altéra gravement le caractère de Charles dans les derniers mois de son existence. CONTAMINE, p. 133. Pour un jugement nuancé sur la personnalité du fils de Philippe le Bon, voir W. PARAVICINI, *Bemerkungen zu Richard Vaughan: Charles the Bold*, dans: *FRANCIA* 4 (1976) p. 772–773; Id., *Karl der Kühne. Das Ende des Hauses Burgund*, Göttingen-Zürich-Francfort 1976, p. 104 ss.

⁵⁷² La physionomie morale de Philippe le Bon, dans: *AB* 4 (1932) p. 124, 127. L'érudit néerlandais fustigeait le peu de goût de Philippe pour les affaires de l'Etat, son refus des responsabilités, l'aveuglement de l'«homme de plaisir» qu'il aurait été.

⁵⁷³ VAUGHAN (n. 1) p. 399–400; Id., *Valois Burgundy*, Londres, 1975, p. 194 ss. L'érudit britannique nous paraît particulièrement sévère lorsque, soucieux de mettre en valeur les réalisations du Téméraire, il rabaisse le duc Philippe en citant à son passif, comme en un réquisitoire, l'absence d'une authentique politique de centralisation, les révoltes urbaines de Flandre, l'hostilité du Royaume de France, l'hypothèque de la croisade, enfin l'échec encouru par sa revendication d'une couronne royale ou d'un statut privilégié en terre d'Empire. C'est vraiment beaucoup.

⁵⁷⁴ Pour ce dernier (n. 247) p. 27–28, Philippe a échoué dans la mesure où il n'a pu réaliser ce qui lui tenait le plus à cœur: le gouvernement de la France; la défense de la Chrétienté.

⁵⁷⁵ Aussi, dans sa recherche d'une couronne, ne s'est-il jamais trop avancé, sachant se dégager à temps de la négociation tout en affectant de dédaigner ce qu'on lui refusait.

prix l'ambition royale qui le rongeaient?⁵⁷⁶ Rien de tel chez Philippe le Bon, et pourtant quelle évolution de 1447 à 1463: au demandeur bafoué de jadis, la plus haute instance dans l'Empire offrait seize ans plus tard la couronne de son choix et choisissait la famille de cet étranger par la langue et l'esprit, de ce »marginal« quelque peu insolent, avant toutes les grandes familles germaniques, pour y marier son fils et futur successeur, Empire et Bourgogne se trouvant désormais placés aux yeux de l'opinion sur un pied de complète égalité.

Compte tenu encore du relèvement français, on ne peut faire grief au Bourguignon de n'avoir pas réalisé son autre rêve: assurer la continuité territoriale de son état. Devait-il ignorer qu'une attaque sur la Lorraine eût déclenché la guerre avec Charles VII, qui se targuait de l'appui des principaux princes allemands? Philippe comme son fils avaient le choix entre la constitution d'un véritable Etat au sens moderne du mot, uni et non morcelé, et un vicariat sur la rive gauche du Rhin qui, à l'exemple des tyrannies italiennes, eût représenté la sanction juridique des acquisitions ducales,⁵⁷⁷ mais le premier terme de l'alternative comportait trop de dangers: Philippe eut la sagesse de le comprendre, contrairement au duc Charles.

On ne saurait juger l'action de Philippe le Bon sans replacer le duc dans son cadre ambiant, dans l'univers culturel et social où il évoluait. S'aidant de maints exemples, l'indiciaire Chastellain a souligné volontiers la francophilie du duc, »bon et entier Franchois«.⁵⁷⁸ Témoignage à prime abord suspect, dira-t-on, lorsque l'on sait la »francomanie« de ce Flamand d'Alost et plus encore la nécessité où Philippe se trouvait, dans la dernière décennie de son règne, de ménager un Charles VII dont l'allant, l'esprit d'initiative n'étaient pas entamés par l'âge. En fait, l'indiciaire ducal ne faisait que confirmer, plus de vingt ans après, les arguments avancés par la diplomatie bourguignonne lors du traité d'Arras, afin de rappeler l'appartenance de Philippe au clan des grands du Royaume et de lui permettre de se démarquer de l'Anglais.⁵⁷⁹

Français, Philippe l'était de cœur – mais ce sentiment se renforçait volontiers de considérations d'opportunité, sous le voile ou non du concept du »bien public«⁵⁸⁰ – et de culture,⁵⁸¹ mais un peu à la manière de cette noblesse européenne du XVIII^e siècle qui ne se reconnaissait d'autre patrie que la langue française: on comprend dès lors le

⁵⁷⁶ BONENFANT (n. 243) p. 280–281, suggère que si le Téméraire accepta, à Trèves, de se reconnaître comme le vassal de l'Empereur à raison du royaume dont la constitution était prévue (d'où l'hommage rendu pour la Gueldre à Frédéric III), ce fut parce que, à l'opposé de son père, de naturel sceptique, il considérait la couronne de *rex Romanorum* comme l'ambition suprême.

⁵⁷⁷ HEIMPEL (n. 233) p. 149.

⁵⁷⁸ Chastellain ne soulignait-il pas que le duc regrettait de n'avoir pu combattre dans le camp français à Azincourt, où étaient tombés ses oncles? L'Ordre de la Toison d'Or n'avait-il pas une signification antianglaise? CHASTELLAIN, Œuvres, éd. KERVYN DE LETTENHOVE, t. I, p. 309; t. II, p. 13; t. VI, p. 283; HUIZINGA-MA, p. 184; -VW, p. 173.

⁵⁷⁹ Le duc faisait notamment valoir à Arras qu'il était le doyen des pairs de France (J. G. DICKINSON, *The Congress of Arras 1435*, Oxford 1955, p. 73). Comme le montre BONENFANT (n. 247) p. 13–14, il se conduisit en chef d'un parti français, qui ne cherchait pas à sortir du Royaume.

⁵⁸⁰ Sur ce concept, voir HUIZINGA-MA, p. 189 ss.; -VW, p. 179 ss.; LACAZE (n. 71) p. 382 et n. 6.

⁵⁸¹ Que le duc ait vécu une enfance de prince français qui ne le prédisposait pas à nourrir des desseins d'autonomie totale vis-à-vis du Royaume de France (BONENFANT, n. 247, p. 14–15) n'empêche pas que son cœur était particulièrement porté vers les Flandres ou le Brabant, territoires où la culture française avait marqué son empreinte.

mépris du duc pour le thiois, langue pourtant parlée par la majorité de ses sujets.⁵⁸² On ne peut juger Philippe avec nos catégories modernes tributaires de l'éveil des nationalités au siècle dernier:⁵⁸³ c'était un grand féodal, qui possédait, au même titre que les autres grands du Royaume, des intérêts aristocratiques opposés aux tendances centralisatrices de la royauté;⁵⁸⁴ c'était un prince français, mais qui ne s'estimait pas tenu de faire bénéficier le seul camp français de sa politique matrimoniale⁵⁸⁵ et qui, tout en gardant conscience de ses origines, pouvait, en droit féodal, se constituer un royaume à côté – voire même aux dépens du Royaume.⁵⁸⁶ Ce n'était là qu'affaire de circonstance: l'abandon par Philippe le Bon, en 1456, de la conquête de son «royaume de Frise» afin de se rendre en toute hâte près du Dauphin, réfugié dans ses états, dénotait un curieux mélange de calcul, de réalisme – le duc ménageait l'avenir – et d'un sincère sentiment de déférence, conforme à l'éthique de la grande famille féodale.⁵⁸⁷ Un mélange identique explique que le duc n'ait pas cherché à se soustraire en 1447 à la suzeraineté du roi de France.⁵⁸⁸ Le réalisme l'emportait volontiers: Philippe ne tentait-il pas à la même époque d'échapper à l'autre suzeraineté, plus lointaine et moins contraignante il est vrai?

C'est à juste titre que l'on a pu créditer le grand féodal français de la naissance – ou

⁵⁸² Le thiois était considéré comme la langue du peuple, comme un patois rustique et risible. HUIZINGA-HZ, p. 6, voit dans ce mépris une preuve de l'«impérialisme» bourguignon. En fait, un tel «impérialisme» surgit dès qu'au sein d'un groupe hétérogène sur le plan linguistique, l'une des langues parlées – et qui ne l'est pas forcément par le plus grand nombre – s'affirme comme langue de haute culture.

⁵⁸³ C'est avec prudence qu'il faut user en effet de la terminologie moderne, particulièrement en ce qui concerne les concepts de «sentiment national», de «patriotisme». Nous avons déjà noté en quoi consistait le «patriotisme» germanique au XV^e siècle: voir ci-dessus p. 206. La France, quant à elle, ne connaissait pas non plus le sentiment national tel que nous l'entendons aujourd'hui. Plus que la notion de patrie, c'étaient l'Église et la chevalerie – valeurs de portée internationale – qui prescrivaient la conduite à suivre pour chacun. Les querelles entre deux nations telles que la France et l'Angleterre étaient en fait des querelles entre deux rois, deux partis; tout acte de trahison portait atteinte non à une communauté nationale, mais à une personne ayant droit au soutien de ses vassaux et de ses sujets. H. A. VAN VESSEM, *De Engelse partij in het koninkrijk Frankrijk gedurende de honderdjarige oorlog*, Utrecht 1966, p. 230.

⁵⁸⁴ BONENFANT (n. 247) p. 12–13. On comprend dès lors que le duc se soit facilement réconcilié avec le clan armagnac (par le truchement du mariage de Charles d'Orléans). Le danger pour l'«Etat» bourguignon résidait en effet plus dans la puissance grandissante d'une monarchie centralisatrice que dans les rancœurs d'un clan adverse, dont les éléments extrémistes avaient été écartés dès 1425 (J. D'AVOUT, *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons*, Paris 1943, p. 347 ss.). Le caractère «français» de Philippe explique la popularité que conservait encore le duc à Paris et à Reims, lorsqu'il vint y escorter Louis XI à l'occasion de son couronnement. Il fut fêté par l'Université et le Parlement de Paris, ainsi que par le petit peuple des Halles, qui, en dépit de la longue absence ducale de la vie politique de la capitale, étaient restés fidèles à l'image de marque de la dynastie bourguignonne. HUIZINGA-MA, p. 12; -VW, p. 181–182; BONENFANT (n. 247) p. 26.

⁵⁸⁵ Nous avons vu à maintes reprises que le duc ne dédaignait pas les alliances germaniques pour son fils (et encore moins pour sa petite-fille) – contrairement à ce que laisse entendre M. ARMSTRONG, p. 25. Ce dernier reconnaît cependant (p. 26) que Philippe savait distinguer entre politique internationale et politique matrimoniale. Le mariage du comte de Charolais et d'Isabelle de Bourbon était plus affaire d'opportunité que de sentiment.

⁵⁸⁶ HUIZINGA-HZ, p. 9 ss.

⁵⁸⁷ Selon BONENFANT (n. 247) p. 25, le geste de Philippe signifierait une priorité accordée par le duc aux affaires de France sur toutes autres. Nous estimons en fait que l'interprétation en est beaucoup plus complexe.

⁵⁸⁸ Suzeraineté qui ne disparaîtra qu'avec le traité de Madrid. BONENFANT (n. 53) p. 436.

du développement – d'un certain sentiment national bourguignon, irréductible au »patriotisme« français, et voir en lui un prince »belge«. ⁵⁸⁹ Philippe, dès avant son avènement, avait œuvré dans les pays »de par deçà«; en s'affichant »flamand« de cœur – ses itinéraires, qui donnaient la préférence à Bruges, Gand ou Bruxelles sur Dijon, parlent d'eux-mêmes – il ne faisait que poursuivre la politique paternelle, qui suscitait déjà le mécontentement de nombreux Bourguignons de souche. ⁵⁹⁰ En tentant de se hisser au niveau de ses suzerains dans sa situation juridique, dans sa titulature, ⁵⁹¹ par le canal du mythe lotharingien, le duc juxtaposait une nouvelle entité politique aux grands ensembles français et impérial. Cette entité, l'Etat bourguignon, ne disparut pas en 1477, tant dans la mentalité collective que dans les institutions, dès lors que les Habsbourg, en héritiers légitimes des ducs, constituaient un »Cercle« de Bourgogne – car quel autre terme que celui de Bourgogne eût pu cristalliser un certain patriotisme dans des territoires aussi divers que les Pays-Bas? ⁵⁹² Charles le Téméraire, par ses sentiments antifrançais qui contrastaient avec ceux de son père, ⁵⁹³ par une politique centralisatrice visant à créer un véritable état au sens moderne du mot à partir des domaines rassemblés par Philippe le Bon, ⁵⁹⁴ préparait les voies, faisant de la puissance bourguignonne un véritable corpus alienum dans l'organisme français. ⁵⁹⁵ Le »patriotisme« bourguignon évoluait d'une gallophobie extrême, nourrie par l'épreuve de 1477 et le phénomène des »Mamelucks«, ⁵⁹⁶ vers un sentiment »impérial«, un patriotisme belgo-bourguignon ou austro-bourguignon: il n'est que de consulter les imprécations de Molinet contre la »francigène nation« ⁵⁹⁷ et l'appel des Etats brabançons, au lendemain de la mort de Marie de Bourgogne, en vue de réaliser l'unité contre l'envahisseur venu du Sud. ⁵⁹⁸ Paradoxalement, ce sentiment national, malgré sa pointe

⁵⁸⁹ Nous nous contenterons ici de citer entre autres M. J. D'AVOUT (n. 584), pour qui »un prince de naissance et de pensée française« [Jean sans Peur] eut pour successeur »un souverain bourguignon de souche valoise et belge d'ambition« (p. 304).

⁵⁹⁰ Cl. ROSSIGNOL, Histoire de la Bourgogne pendant la période monarchique, Dijon 1853, p. 20.

⁵⁹¹ Titulature que le duc s'attribue indûment, au grand mécontentement de Charles VII (duc »par la grâce de Dieu«). HUIZINGA-HZ, p. 9; MOLLAT (n. 251) p. 186 – ou qu'il reçoit des Chrétiens orientaux: cf. l'article de M. GRUNZWEIG cité, n. 223.

⁵⁹² HUIZINGA-MA, p. 91–94; -VW, p. 211–213.

⁵⁹³ Selon CHASTELLAIN, qui le déplorait, Charles »estoit devenu tout d'autre nature que françoise« (Œuvres, éd. précitée, V, 1864, p. 449; HUIZINGA-MA, p. 83–84; -VW, p. 204–205).

⁵⁹⁴ Il est en effet courant de montrer l'évolution qui s'est faite de Philippe le Bon à son fils: le premier consolide ses acquisitions, étend sa puissance, rehausse le prestige de son rang; le second regroupe ses territoires, leur impose des structures étatiques: JONGKEES (n. 486) p. 80–81.

⁵⁹⁵ HUIZINGA-MA, p. 34–35; -VW, p. 201–203.

⁵⁹⁶ Entendons par là les dignitaires de la cour de Bourgogne, souvent originaires des territoires d'expression française, qui se rallièrent à Louis XI sous le Téméraire – tel Commynes – ou après le désastre de 1477.

⁵⁹⁷ Molinet célébrait l'entente anglo-bourguignonne de jadis (HUIZINGA-MA, p. 84; -VW, p. 204–205). Il reprochait à la francigène nation... portée ou ventre de Germanie et nourrie entre le Rin et la Dunoe en la cité sicambrienne de se déclarer exemps de la couronne imperiale. N'allait-il pas jusqu'à jouer de l'analogie Franchois-Ferochois en ces termes: *Franchois. Mais, proprement selon le grec, nommer se doyvent Ferochois, comme crueulx et plains de mortele ferocité?* Chroniques, éd. G. DOUTREPONT-O. JODOGNE, t. I, Bruxelles 1935, p. 225.

⁵⁹⁸ L'effet de cet appel, lancé aux Etats Généraux de Gand, fut nul, en raison des luttes intestines qui déchiraient la Flandre. HUIZINGA-MA, p. 87; -VW, p. 207.

antifrançaise, n'hésitait pas à reconnaître en Philippe le Bon le véritable fondateur de la puissance bourguignonne.⁵⁹⁹

Le bilan des rapports de la Bourgogne et des terres d'Empire sous Philippe le Bon se révèle en fin de compte largement positif. Les auteurs qui lui sont peu favorables ont affirmé du duc qu'il avait été comblé par la chance: le fait est assurément indéniable.⁶⁰⁰ Il fallait toutefois une singulière habileté à l'homme, affronté dans le Royaume de France au clan angevin, pour éviter que ce clan, relayé plus tard par Louis XI, ne prît la Bourgogne en tenaille entre la France et des »Allemagnes« toujours inquiètes des desseins d'un ambitieux voisin. Le vrai danger ne résidait pas en effet dans les détenteurs de la dignité impériale, dont les moyens ne répondaient pas à leur volonté d'agir, ni dans un archevêque de Cologne dont l'émiettement westphalien paralysait les initiatives, mais plutôt dans le réseau de complicités tissé en Allemagne par les Franco-Angevins. Devons-nous attribuer à la seule chance le fait qu'en 1445, puis en 1453, Philippe le Bon ait trouvé, pour éviter d'être pris entre deux feux, l'appui moral d'un clan où figuraient l'Empereur Frédéric III et le principal représentant après ce dernier de la branche léopoldine des Habsbourg, Albert VI d'Autriche? Que les princes électeurs se soient constamment tenus sur leurs gardes, l'expansionnisme bourguignon, par son action continue, inquiétant plus que les expéditions rares et intermittentes des rois de France, n'empêche que le duc de Bourgogne sut toujours faire la part des choses, au point qu'il ne se connaissait pas au sein de l'Empire d'adversaire véritablement irréconciliable.⁶⁰¹ N'avait-il pas su, en France, enterrer la querelle armagnacque et devenir le chef moral de la grande féodalité? Dans les querelles qui déchiraient l'Allemagne, il ne prit pas (ou ne prit guère) parti: pourquoi eût-il par exemple tranché entre Bavarois et Impériaux, quand la parenté, la communauté d'intérêts le liaient à l'un ou l'autre camp? Pourquoi eût-il choisi entre Autrichiens et Confédérés, au risque de rejeter les uns ou les autres vers la France? Bornant ses ambitions après 1448 à la reconnaissance de sa mainmise sur les Pays-Bas et à la consolidation de sa conquête luxembourgeoise, il lui suffisait de diviser pour régner. En exploitant les dissensions qui agitaient la vallée rhénane, et assuré de la neutralité bienveillante austro-impériale et du soutien de ses sympathisants ou clients mayençais, wurtembourgeois, clévois et autres, il n'avait rien à craindre du bloc constitué par les électeurs de Trèves, de Cologne et du Palatinat, que renforçaient éventuellement la Saxe et le Brandebourg avec la bénédiction française.

Philippe le Bon fut un homme de paix, d'une prudence extrême, d'une audace calculée, et qui n'était pas dénué d'un certain opportunisme quelque peu cynique.⁶⁰² Nous ne saurions lui dénier le mérite d'avoir compris de bonne heure que l'avenir de sa

⁵⁹⁹ Nous citerons à cet égard deux faits: le fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien, le futur Philippe le Beau, fut ainsi prénommé en souvenir de son aïeul (HUIZINGA-MA, p. 85; -VW, p. 205); par ailleurs, au milieu des luttes intestines qui ensanglantèrent les territoires bourguignons au lendemain de 1477, l'habitude apparut de considérer l'époque de Philippe le Bon comme l'âge d'or, et ses domaines comme des »terres de promesse«. Voir R. VAN UYTVEN, *La Flandre et le Brabant »terres de promesse« sous les ducs de Bourgogne?*, dans: *Revue du Nord* 43 (1961) p. 281-317.

⁶⁰⁰ BONENFANT (n. 247) p. 19, cite la stérilité d'une Jacqueline de Bavière ou d'une Elisabeth de Görlitz, la mort sans enfant de Jean IV de Brabant et de Philippe de Saint-Pol, etc.

⁶⁰¹ D'où la réflexion du professeur VAUGHAN (p. 295) selon laquelle le duc ne possédait que des amis parmi les principaux princes de l'Empire. Encore s'agissait-il d'»amis« fort circonspects.

⁶⁰² Songeons notamment à son attitude envers Culemborg ou les Hoya, ainsi qu'à son double jeu de 1447.

dynastie se forgeait dans des Pays-Bas qui étaient »à prendre« – en raison de l'impuissance des détenteurs de l'Empire – plutôt qu'en un royaume de France déchiré entre des antagonistes trop redoutables pour ses propres forces.⁶⁰³ Mérite aussi d'avoir – contrairement aux affirmations d'un Huizinga – montré une longue persévérance dans ce travail d'acquisition, de défense, de regroupement de territoires divers:⁶⁰⁴ nonobstant certaines allures de dilettante plus porté sur les plaisirs de la chair ou de la chasse que sur les conseils d'Etat, Philippe était une tête politique, entourée de têtes politiques.⁶⁰⁵ Mérite enfin d'avoir fait naître – au même titre que son successeur⁶⁰⁶ – une ébauche de »sentiment national« bourguignon dans des territoires extérieurs à la Bourgogne bosonide ou au duché capétien, par un phénomène de transfert dont nous ne connaissons guère d'équivalent dans l'histoire.⁶⁰⁷ Prudence, réalisme,⁶⁰⁸ lucidité: autant de qualités qui préparèrent l'union de Marie et de Maximilien et permirent de sauver de la Bourgogne ce qui pouvait l'être au lendemain de Nancy. Quel meilleur titre de succès pourrait-on porter en effet au crédit de Philippe le Bon que d'avoir, par la fusion des destinées de la Bourgogne et de l'Autriche, de cette Autriche qui, des siècles durant, devait exercer son hégémonie sur une grande partie du continent et inquiéter le Royaume de France, vengé par anticipation le désastre de 1477?

⁶⁰³ La conscience qu'avait le duc de sa faiblesse militaire fut l'un des principaux motifs de sa réconciliation avec Charles VII. ARMSTRONG, p. 111–112; VAUGHAN (n. 1) p. 16 – ainsi que de l'orientation de ses appétits, dès le début de son règne, vers les Pays-Bas plutôt que vers le Royaume de France.

⁶⁰⁴ On peut adopter une position moyenne avec Bonenfant, pour qui la constitution de l'ensemble territorial bourguignon ne représenterait que dans une mesure très relative une entreprise menée de façon systématique: BONENFANT (n. 247) p. 20. Le professeur VAUGHAN (p. 29 ss.) distingue des autres le cas hollandais, où le duc aurait fait montre d'une particulière obstination. En fait, cette obstination se retrouve dans l'ensemble de sa politique.

⁶⁰⁵ On ne saurait envisager le règne de Philippe le Bon sans rappeler le rôle joué non seulement par un Thoisy ou un Rolin, mais encore par la duchesse Isabelle qui, mariée vers la trentaine, avait déjà acquis une maturité politique qui lui permit de représenter son mari dans de délicates négociations avec Anglais ou Français et d'avoir sa propre politique commerciale, d'où dérivèrent en partie les projets proche-orientaux du duc. Pour plus de détails, voir Werner SCHULZ, *Andreaskreuz und Christusorden. Isabella von Portugal und der burgundische Kreuzzug*, 1976 (Historische Schriften der Universität Freiburg Schweiz, 1).

⁶⁰⁶ C'est ici que nous nous séparons de M. Y. CAZAUX, L'idée de Bourgogne fondement de la politique du duc Charles, dans: Publ. du Centre européen d'études burgondo-médianes 10 (1968), Rencontres de Fribourg, 27–28 octobre 1967, p. 90, pour qui le Téméraire renonça au »vieil attirail« de la chancellerie brabançonne pour »donner un sens »national« à son action et une essence »nationale« à sa future couronne« en tentant de recréer le *regnum Burgundie*. Ce serait méconnaître le rôle joué dès Philippe le Bon par le leitmotiv lotharingien dans la prise de conscience d'une certaine unité spirituelle, d'une communauté d'intérêts au sein des pays »de par deçà«. Chaque duc à sa manière, Philippe en insistant sur »la sauvegarde de la Chrétienté«, Charles sur »la défense et l'illustration de la Bourgogne« (selon les termes de M. Cazaux) contribua à la genèse du sentiment national bourguignon.

⁶⁰⁷ Nous signalerons cependant que même au Duché, aux alentours de 1525, les relents de ce »patriotisme« bourguignon restaient perceptibles. H. HAUSER, le traité de Madrid et la cession de la Bourgogne à Charles-Quint. Etudes sur le sentiment national bourguignon en 1525–1526, Paris 1912; J. RICHARD, Inscriptions séditieuses dans les villes de Bourgogne: les inquiétudes d'un gouverneur en 1524, dans: AB 41 (1969) p. 43–45.

⁶⁰⁸ Aussi le jugement de M. BRION (Charles le Téméraire, grand duc d'Occident, 1947, p. 38) qui, opposant Philippe le Bon à son fils, traite le premier de »rêveur«, de »chimérique«, qualifiant en revanche le second de »réaliste«, nous semble particulièrement inadéquat. Il rejoint ici les affirmations d'un Huizinga. Nous préférons suivre M. A. GRUNZWEIG qui, parlant de Philippe le Bon, déclare qu'il »offre un étonnant mélange d'élément médiéval en ce qui concerne l'idée de croisade, et d'élément calculateur pour tout le reste de sa politique« (Philippe le Bon et Constantinople, dans: Byzantion 24, 1954, p. 60).